

CeTe

Nord Picardie

Risques et
Développement
des Territoires

DDTM du Nord

Août 2012

pour comprendre le présent et construire un avenir durable



FRANCE

Certifié ISO 9001 : 2008
N° 200108301



Rapport d'étude

L'emploi et ses dynamiques dans le Valenciennois



Ministère
de l'écologie,
du Développement
durable,
des Transports
et du Logement

Mâître d'ouvrage

DDTM du Nord

Références affaire / devis

Affaire n° 110300187
Devis n° 03 2011 D 229

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
0	01/04/2012	Version de travail
1	27/07/2012	Version soumise à relecture interne
2	21/08/2012	Version après relecture interne
3	30/10/2012	Version après relecture DDTM

Affaire suivie par

Olivier DUPRÉ - CETE NP / RDT / DUHF
Tél. : 03 20 49 62 86
Courriel : olivier.dupre@developpement-durable.gouv.fr



Rédacteur

Olivier DUPRÉ - CETE NP / RDT / DUHF

Relecteur

Vincent CAUMONT - CETE NP / RDT / DUHF

Visas techniques

Le chargé d'affaire Pilote	Le responsable de Groupe
Olivier Dupré 	Sylvain GUERRINI 

Bordereau Documentaire

Les informations en gras sont obligatoires.

Informations du document

Titre	L'emploi et ses dynamiques dans le Valenciennois
Date du document	30/10/2012
Diffusion	<input type="checkbox"/> Confidentiel (diffusion réservée au CETE) <input type="checkbox"/> Diffusion restreinte au ministère <input type="checkbox"/> Diffusion libre
Support	<input type="checkbox"/> Papier <input type="checkbox"/> Electronique

Auteurs

Prénom	Olivier
Nom	DUPRÉ
Rôle	Pilote de l'étude
Qualité	Chargé d'études en Aménagement, Habitat, Foncier

Organisme Auteur

Nom de l'organisme	Centre d'Études Techniques de l'Équipement Nord Picardie
Sigle de l'organisme	CETE Nord Picardie
Nom de la division	Risques et Développement des Territoires (RDT)
Adresse	2 Rue de Bruxelles, 59 000 Lille
Numéro de téléphone	03.20.49.60.00
Adresse mail	cete-nord-picardie@developpement-durable.gouv.fr
Adresse du site web	www.cete-nord-picardie.equipement.gouv.fr

Organisme Commanditaire

Nom de l'organisme	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord
Sigle de l'organisme	DDTM 59
Nom de la division	Délégation Territoriale du Valenciennois/PCT
Adresse	10 Boulevard Carpeaux, BP 453, 59322, VALENCIENNES CEDEX
Numéro de téléphone	03 27 22 79 28
Adresse mail	laurent.lebon@nord.gouv.fr
Adresse du site web	http://www.nord.equipement-agriculture.gouv.fr

Informations Contractuelles

Statut du rapport	Version finale
Nature du rapport	Rapport d'étude
Numéro d'affaire	110300187

Dans le cadre de son association à la procédure d'élaboration du SCOT du Valenciennois, la DDTM du Nord s'est interrogée sur la possibilité d'un développement économique moins consommateur d'espaces et plus cohérent avec les réseaux de transports collectifs. Assistée du CETE Nord Picardie, elle a donc pris contact avec l'INSEE Nord Pas-de-Calais pour actualiser en 2011 l'étude réalisée en 2009 sur la localisation des emplois à l'échelle infra-communale (cf. « [SCOT du Valenciennois : localisation des pôles d'emplois et éléments d'évolution entre 1993 et 2004](#) »). L'intérêt de l'actualisation était de disposer de données plus récentes (2008) et plus complètes.

L'étude coproduite par le CETE et l'INSEE a conduit à une actualisation des contours des pôles d'emplois. Cette actualisation a donné lieu à un nouveau [rapport d'étude](#), toujours coproduit par l'INSEE et la DDTM 59, assistés du CETE.

Les pôles concentrent 70 % des emplois salariés du SCOT. En outre, pour chaque pôle, l'étude fournit le nombre d'emplois par secteurs d'activités, ce qui permet de déterminer leur spécialisation :

- Les centres-villes accueillent des activités diversifiées, en particulier des administrations, des commerces et des services ;
- Les pôles moins insérés ou plus éloignés du tissu urbain sont généralement plus spécialisés, soit dans l'industrie, soit dans le commerce, voire dans l'enseignement ou les services aux entreprises.

Le présent rapport du CETE réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la DDTM du Nord utilise les données issues de ce partenariat pour produire des analyses complémentaires.

Après une présentation générale de la situation du Valenciennois du point de vue de l'économie et de l'emploi (incluant des comparaisons avec d'autres territoires régionaux), l'étude se penche sur les différences entre emploi polarisé (c'est-à-dire situés sur un pôle d'emplois identifié par l'INSEE) et emploi non polarisé.

Concentrant l'analyse sur l'emploi polarisé, l'étude caractérise ensuite les pôles d'emplois du point de vue de leur degré d'insertion dans le tissu urbain et de la qualité de leur desserte en transports en commun. À chaque fois, nous tentons d'établir des liens entre, d'une part, les activités accueillies par les pôles et leur dynamique, et d'autre part, la qualité de la desserte en transports en commun et le degré d'insertion urbaine. Une tentative d'estimation d'une densité des emplois sur chaque pôle (nombre d'emplois par hectare) est également présentée.

Puis, une approche par secteur d'activité permet d'illustrer des logiques d'implantations différentes : les pôles d'emplois qui accueillent les activités logistiques ne sont en effet pas les mêmes que ceux qui accueillent les activités commerciales ou de santé... Nous mettons également en évidence les différences de dynamiques entre pôles d'emplois et entre secteurs d'activités.

L'étude se conclut par une typologie des pôles d'emplois, réalisée à partir d'une série de variables relatives notamment à la desserte en transports en commun des pôles, à leurs spécificités sectorielles, à leurs dynamiques, à leur densité... Cela nous permet de mettre en évidence 6 groupes de pôles d'emplois dont nous donnons les caractéristiques les plus marquantes. L'ensemble du travail nous permet d'esquisser en fin de rapport quelques enjeux en matière de planification et d'aménagement. En particulier, nous identifions un enjeu de renforcement du rôle des pôles les plus insérés dans le tissu urbain (Valenciennes et en particulier son centre-ville, Saint-Amand-Les-Eaux, Denain, Condé-sur-l'Escaut) et plus généralement des communes urbaines dans l'accueil de ces activités, en offrant la possibilité d'une implantation insérée dans le tissu urbain qui permette une meilleure desserte en transports collectifs.

Sommaire

Introduction.....	6
Éléments de méthode.....	8
Spécificités de l'économie et de l'emploi dans le Valenciennois....	11
Quelques éléments de cadrage.....	12
L'emploi et son évolution à l'échelle du SCOT.....	18
Enseignements généraux de l'étude INSEE.....	25
Poids dominant et stable de l'emploi polarisé, dans un contexte de croissance du nombre d'emplois.....	25
Profil des emplois polarisés et non polarisés.....	28
Caractérisation des pôles d'emplois.....	34
Degré d'insertion dans le tissu urbain.....	34
Densité en emplois.....	45
Qualité de la desserte en transports en commun.....	52
Analyse par secteurs d'activités.....	60
Emploi total.....	60
Sphères d'activité.....	64
Industries.....	66
Transports et logistique.....	71
Services aux entreprises et activités financières, d'assurances et immobilières	73
Commerce, hébergement, restauration.....	76
Construction.....	80
Administration publique, enseignement, santé et action sociale.....	81
Synthèse : typologie des pôles d'emplois.....	87
Méthode.....	87
Résultats.....	89
Enseignements en matière de planification et d'aménagement.....	95
Annexes sur la typologie des pôles d'emplois.....	101

Introduction

Contexte de l'étude

La présente étude est le prolongement d'une démarche initiée en 2010, qui s'inscrit dans le cadre de l'élaboration d'un SCOT pour le Valenciennois.

Un Schéma de Cohérence territoriale en cours d'élaboration

Le territoire du Valenciennois a engagé une démarche de remplacement de l'ancien schéma directeur de l'arrondissement de Valenciennes (qui date de fin 2002), par le futur **schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Valenciennois**.

Le schéma de cohérence territoriale

Le SCOT est un document de planification qui fixe, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, les orientations générales de l'organisation de l'espace et de la restructuration des espaces urbanisés et détermine les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces naturels et agricoles ou forestiers. Un des objectifs du SCOT est d'assurer un équilibre entre zones urbaines, industrielles, touristiques, agricoles et naturelles.

Des enjeux autour de la localisation des activités économiques

Dans le cadre de cette démarche, la question de la localisation des activités est posée. En effet, **le précédent schéma directeur indiquait l'existence de bon nombre de zones d'activités en périphérie et prévoyait leur extension ou la création de nouvelles zones**. Ainsi, de nombreuses communes étaient destinées à accueillir une zone d'activité, qu'elle soit à vocation industrielle, logistique, tertiaire, commerciale ou de loisir.

Beaucoup de ces zones sont situées à l'écart du tissu urbain. Elles bénéficient souvent d'une bonne accessibilité routière mais sont *a priori* pour certaines **peu accessibles en transports collectifs**. Elles sont aussi consommatrices d'espace.

Vu cette situation et les enjeux portés par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, la Délégation Territoriale du Valenciennois – implantation locale de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) – **s'est interrogée sur la possibilité d'un développement économique moins consommateur d'espaces (en particulier agricoles et naturels) et plus cohérent avec l'offre de transports collectifs**.

Une première démarche en 2010 sur des données 2004

Ces préoccupations ont donné lieu, en 2010, à la coproduction par l'INSEE et la DDTM 59, assistés du CETE Nord Picardie, d'un rapport d'étude issu d'un travail de géolocalisation des établissements du Valenciennois. Il a abouti à l'identification sur ce territoire d'**une vingtaine de pôles d'emplois**.

Ces pôles ont été délimités et décrits sur la base des données CLAP 2004, déclinées par secteurs d'activité. L'évolution de l'emploi sur ces pôles était étudiée entre 1993 et 2003 avec néanmoins deux importantes limites :

- l'évolution n'était disponible que pour les activités relevant du code ICS (Industrie, Commerce et services) ;
- les évolutions n'étaient commentées que lorsque les données d'évolution, disponibles à l'échelle communale mais non pour chaque pôle, le permettaient.

La publication issue de ce partenariat s'intitule « [SCOT du Valenciennois : localisation des pôles d'emplois et éléments d'évolution entre 1993 et 2004](#) ».

Ce rapport a été suivi d'un **rapport complémentaire du CETE**. Celui-ci mettait en perspective les résultats de cette étude avec une analyse globale de l'économie à l'échelle du SCOT et s'efforçait de **traduire les enseignements des données INSEE en termes de planification et d'aménagement**.

Introduction (suite)

Le souhait d'une actualisation

La DDTM a souhaité actualiser l'étude INSEE avec des données plus récentes (CLAP 2008) et plus complètes. En particulier, les évolutions peuvent désormais être étudiées à l'échelle infracommunale et sur le champ complet de l'emploi (et non uniquement sur le champ ICS).

Cela a donné lieu à un nouveau [rapport d'étude](#), toujours coproduit par l'INSEE et la DDTM 59, assistés du CETE. Le contour des pôles d'emplois a été actualisé et leur évolution sur la période 2004-2008 a été décrite de la manière la plus précise possible.

L'étude de l'INSEE a permis de répondre à plusieurs questions:

- Voit-on se former de nouveaux pôles d'emplois ?
- Où et quelles activités accueillent-ils ?
- Au contraire, voit-on des pôles d'emplois disparaître ?
- Lesquels et quelle était leur spécialisation ?

À partir de ces nouveaux éléments, **le CETE Nord Picardie a réalisé le présent rapport complémentaire**, qui vise à exploiter ces données pour porter un discours actualisé sur l'économie du Valenciennois et ses dynamiques, en lien avec l'aménagement du territoire.

Problématique

La problématique de la présente étude est la suivante : **observe-t-on des dynamiques différenciées de développement de l'emploi dans le Valenciennois**, que ce soit selon le secteur d'activités, selon le type de pôles d'emplois ou selon qu'il s'agisse d'emploi polarisé ou non ? Une question complémentaire porte sur la densité des emplois selon les espaces.

Cette question générale recouvre notamment les questions suivantes :

- Quel est le poids de l'emploi polarisé ? Quelles sont ses caractéristiques ? Comment évolue-t-il ?
- Quelles évolutions ont connu les deux pôles centraux de Valenciennes ?
- La désindustrialisation des centres se poursuit-elle et est-elle compensée par un développement d'autres secteurs d'activités ?
- Les pôles de centre-ville se renforcent-ils ou au contraire s'affaiblissent-ils ? Pour quels secteurs d'activités ?
- Quelle dynamique connaissent les pôles périphériques, plus ou moins insérés dans le tissu urbain et plus ou moins spécialisés dans divers secteurs (automobile, métallurgie, industrie ferroviaire, commerce...) ?
- Les évolutions sont-elles différentes selon les types de zones ? Selon les secteurs d'activités ? Selon la qualité de la desserte en transport en commun ?
- Où les principaux secteurs d'activités du SCOT sont-ils localisés ? Comment évoluent-ils selon les espaces ?

Une démarche en cinq étapes

L'étude est divisée en cinq parties :

- Spécificités de l'économie et de l'emploi dans le Valenciennois
- Enseignements généraux de l'étude INSEE
- Caractérisation des pôles d'emplois
- Analyse par secteurs d'activités
- Conclusion : typologie des pôles d'emplois

Éléments de méthode

Choix d'une nomenclature d'activités...

Une étude de l'économie d'un territoire passe nécessairement par l'**analyse du tissu économique**. Nous la mènerons en utilisant la nomenclature utilisée dans l'étude réalisée avec l'INSEE et présentée dans le tableau ci-dessous.

Nomenclature utilisée
Agriculture, sylviculture et pêche
Industries extractives
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
Textile / habillement / bois / papier / cokéfaction
Industries chimique et pharmaceutique / Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
Métallurgie et fabrication de produits métalliques
Fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques, de machines
Industrie automobile
Fabrication d'autres matériels de transport
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements
Production et distribution d'électricité, de gaz, d'eau
Construction
Commerce de détail et d'automobiles
Commerce de gros, à l'exception des automobiles
Transports
Entreposage et services auxiliaires des transports
Activités de poste et de courrier
Hébergement et restauration
Information et communication
Activités financières, d'assurance et immobilières
Activités spécialisées, scientifiques et techniques
Activités de services administratifs et de soutien
Administration publique
Enseignement
Activités pour la santé humaine
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement
Arts, spectacles et activités récréatives
Autres activités de services

Éléments de méthode (suite)

... complétée par une analyse par sphères

Les mutations économiques de ces dernières décennies ont rendu en partie obsolète la classification en secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Cette classification perd en effet une partie de son sens lorsque l'industrie se tertiarise (développement des emplois de gestion, d'informatique, de recherche et développement, de marketing). De plus, le secteur tertiaire ne distingue pas, par exemple, les services aux entreprises des services aux personnes.

Aujourd'hui, on distingue plutôt les activités entraînant des activités entraînées, et c'est pourquoi nous choisissons, lorsque les données le permettent, de décomposer le tissu économique en sphères :

- la sphère **productive**,
- la sphère **présentielle**, ou résidentielle
- la sphère **publique**.

Ces trois sphères correspondent à des fonctions différentes du point de vue de l'économie locale, à des emplois aux caractéristiques distinctes (du point de vue de la rémunération, du niveau de qualification...), à des logiques de développement et des facteurs de localisation différents.

La sphère publique n'est pas toujours identifiable

Pour certaines données et en particulier celles issues de l'étude INSEE, l'identification de la sphère publique n'a pas été possible. Nous nous sommes donc limités à la sphère productive et la sphère présenteielle. La majorité des emplois de la sphère publique se trouvent de ce fait inclus dans la sphère présenteielle¹. Par exemple, les effectifs classés en « Éducation » regroupent à la fois les emplois privés et les emplois publics.

La sphère productive La sphère productive (ou non présenteielle) regroupe l'ensemble des activités pour lesquelles « **l'emploi suit les entreprises** ». Ces activités sont orientées vers les marchés extérieurs au territoire. On y trouve entre autres les secteurs :

- de l'industrie,
- de l'énergie,
- des services aux entreprises,
- de la logistique.

Les salaires y sont en général en moyenne plus élevés et les emplois plus qualifiés mais ces activités sont davantage soumises à la concurrence et donc souvent plus exposées. Leur développement est plutôt lié à des facteurs de compétitivité du territoire vis-à-vis de secteurs d'activité.

1 En effet, l'emploi public est surtout présent dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration publique, qui font tous partie de la sphère présenteielle.

Éléments de méthode (suite)

... complétée par une analyse par sphères (suite)

La sphère présentielle La sphère présentielle (ou résidentielle) regroupe l'ensemble des activités pour lesquelles « **l'emploi suit la population** ». Il s'agit des services marchands aux personnes. On y trouve les secteurs :

- des services aux personnes,
- du commerce de détail,
- des hôtels et restaurants,
- de l'éducation,
- de la santé,
- de l'action sociale...

Ces activités sont tournées vers la consommation locale, et sont parfois dites « entraînées ». Elles sont de ce fait moins exposées, mais offrent des emplois en moyenne moins qualifiés et moins bien rémunérés.

Le développement d'une économie présentielle est plutôt lié au poids et au dynamisme démographique du territoire, au potentiel de consommation locale et à l'attractivité résidentielle et touristique².

La sphère publique Enfin, la sphère publique regroupe l'ensemble des **activités de la fonction publique** (État, Territoriale et Hospitalière).

La localisation et l'évolution de ces emplois dépend surtout de l'organisation et du rôle politique du territoire.

² Pour une présentation détaillée de la composition de chaque sphère selon la Nomenclature d'Activités Française, cf. le [site de l'INSEE](#)

Spécificités de l'économie et de l'emploi dans le Valenciennois

De quoi parle-t-on dans cette partie ?

Nous actualisons les éléments présentés dans le rapport du CETE de janvier 2011, dans le chapitre 3 :

- évolution du taux de chômage,
- évolution de la population active,
- évolution de la population,
- évolution du nombre d'emplois,
- mesure du taux d'activité...

Une analyse de l'emploi à l'échelle de la zone d'emploi permet de situer le Valenciennois par rapport à d'autres zones de la région. L'emploi est analysé par sphères et par secteurs d'activités. Son évolution est également étudiée, là aussi selon les sphères et les secteurs d'activités

Choix des territoires de comparaison

Dans cette partie, nous décrivons à grands traits l'économie du Valenciennois, ce qui suppose de comparer le territoire du SCOT à d'autres espaces, afin de mettre en évidence les spécificités locales.

Le périmètre du SCOT du Valenciennois est très proche de celui de la zone d'emploi³. Il nous a donc semblé logique de comparer le Valenciennois à d'autres zones d'emplois.

Nous avons choisi :

- **l'ensemble des zones d'emploi du Nord ;**
- **les zones d'emploi de l'ancien bassin minier situées dans le Pas-de-Calais,** à savoir celles de Béthune-Bruay et de Lens- Liévin ;
- **le département du Nord ;**
- **la région Nord Pas-de-Calais.**

Lorsque les données seront très détaillées, il ne sera pas possible de comparer le Valenciennois à toutes les autres zones d'emploi. Nous nous contenterons dans ce cas d'une comparaison avec la région.

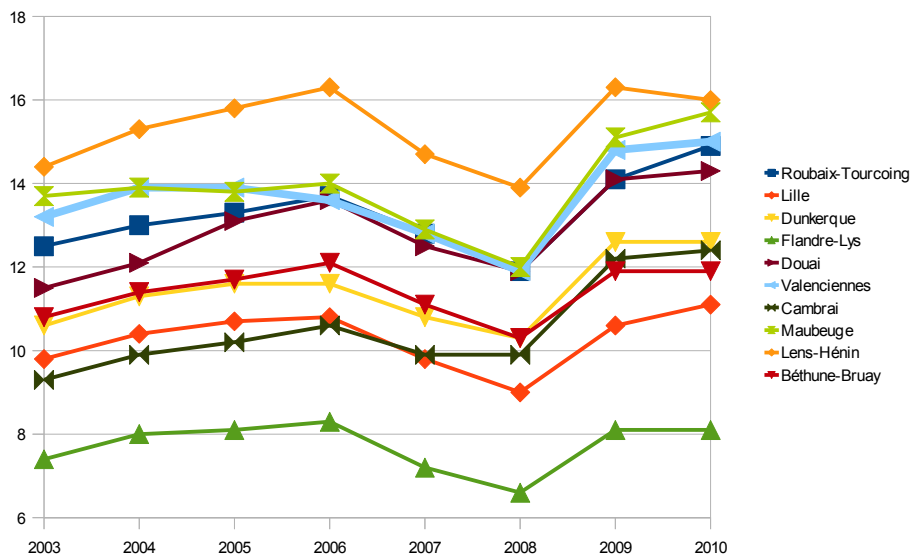
3 Seule la commune d'Émerchicourt fait partie de la zone d'emploi mais pas du SCOT. Rappelons qu'une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Il se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006.

Quelques éléments de cadrage

Le chômage est important et a fortement augmenté

Dans le Valenciennois, **le taux de chômage en 2010 s'élève à 15 %**. Seules les zones d'emploi de Lens-Hénin et Maubeuge présentent un taux supérieur.

Partout, on constate une forte augmentation du chômage entre 2008 et 2009. Néanmoins, la hiérarchie des zones d'emplois demeure *grosso modo* la même.



Évolution du taux de chômage en moyenne annuelle par zone d'emploi

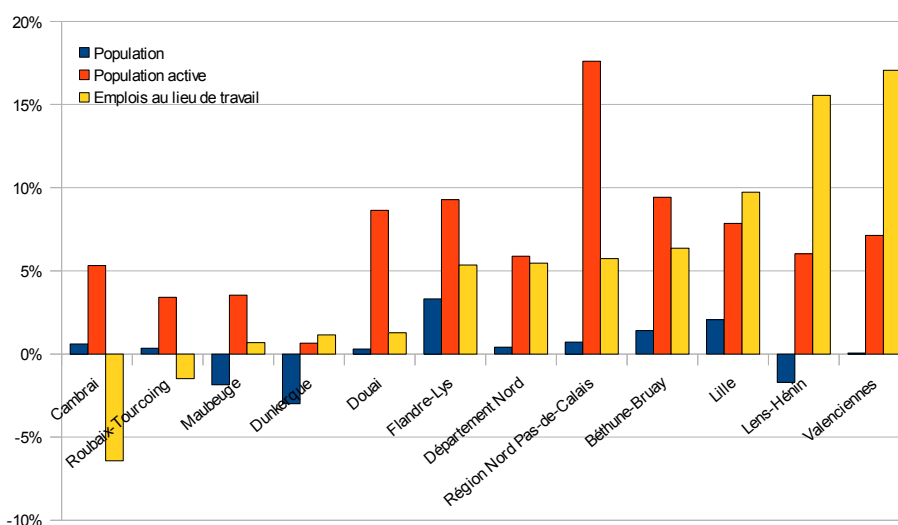
Source : INSEE

La dynamique de l'emploi dépasse nettement l'évolution de la population active

Le Valenciennois se distingue par **l'augmentation du nombre d'emplois⁴ la plus forte**, de plus de 15 % entre 1999 et 2008, bien supérieure à celle observée au niveau départemental ou régional.

Dans le même temps, **la population active du Valenciennois augmente mais à un rythme moins rapide que le nombre d'emplois**.

Notons enfin que la population active croît alors que la population totale est presque stable sur la période 1999-2008.



Évolution de la population, de la population active et du nombre d'emplois entre 1999 et 2008

Source : INSEE

4 Il s'agit des emplois au lieu de travail, à ne pas confondre avec les emplois au lieu de résidence. Il s'agit du nombre d'emplois offerts sur le Valenciennois, dont certains peuvent être occupés par des actifs extérieurs au territoire du SCOT.

Quelques éléments de cadrage (suite)

Le taux d'activité

Un faible taux d'activité en forte progression

Le taux d'activité dans le Valenciennois est **parmi les plus faibles des territoires étudiés**. Seules les zones d'emploi de Lens-Hénin et Maubeuge présentent un taux d'activité plus faible. Par contre, il est en **forte hausse** entre 1999 et 2008, à l'instar de ce qu'on observe dans les trois autres zones d'emploi de l'ancien bassin minier.

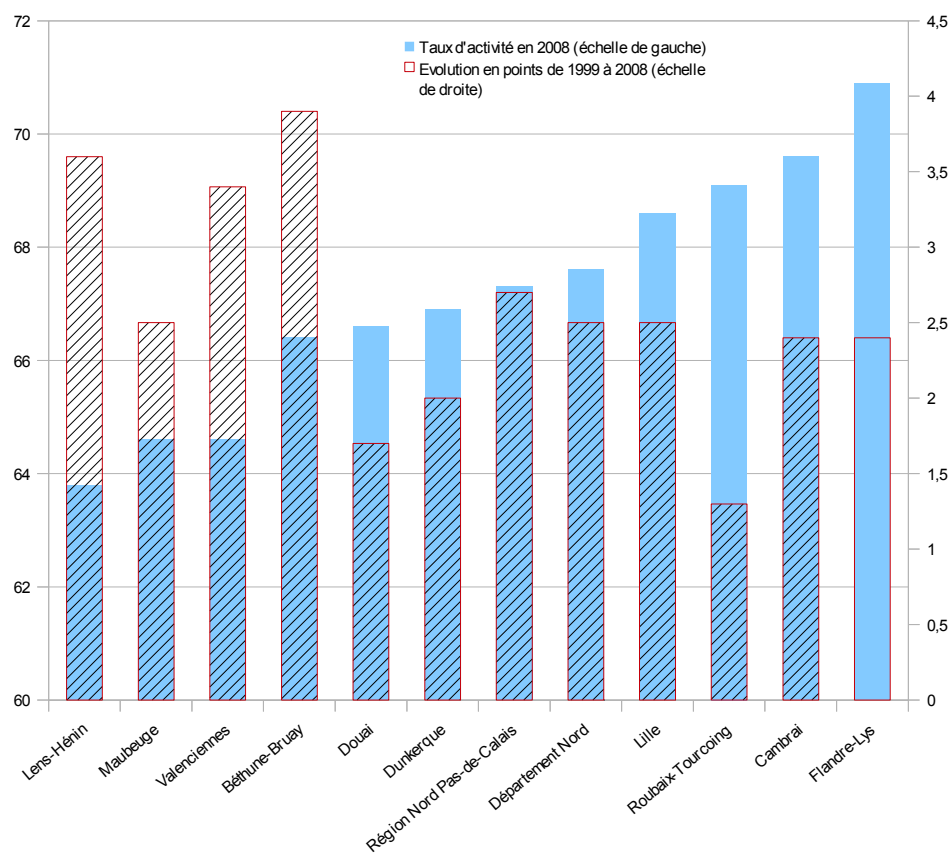
Le taux d'activité

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) entre 15 et 64 ans et l'effectif de la population totale de la même tranche d'âge.

Un taux d'activité faible peut s'expliquer notamment par un taux d'activité faible chez les jeunes, chez les personnes âgées ou encore un faible taux d'activité féminin. Dans ce dernier cas, on parle parfois de chômage masqué : si le taux d'activité féminin augmente, le chômage peut augmenter par simple effet de l'augmentation du nombre d'actifs.

Un taux d'activité faible peut donc être un mauvais ou un bon signe: cela peut s'expliquer par une moindre activité des femmes mais aussi par la présence d'une forte population étudiante qui poursuit des études supérieures.

La répartition de la population par tranche d'âge joue aussi sur le taux d'activité. Ainsi, si les 15-24 ans sont sur-représentés sur un territoire, cela peut induire un faible taux d'activité, car la part des actifs dans cette tranche d'âge est souvent faible.



Le taux d'activité en 2008 et son évolution

Source : INSEE

Quelques éléments de cadrage (suite)

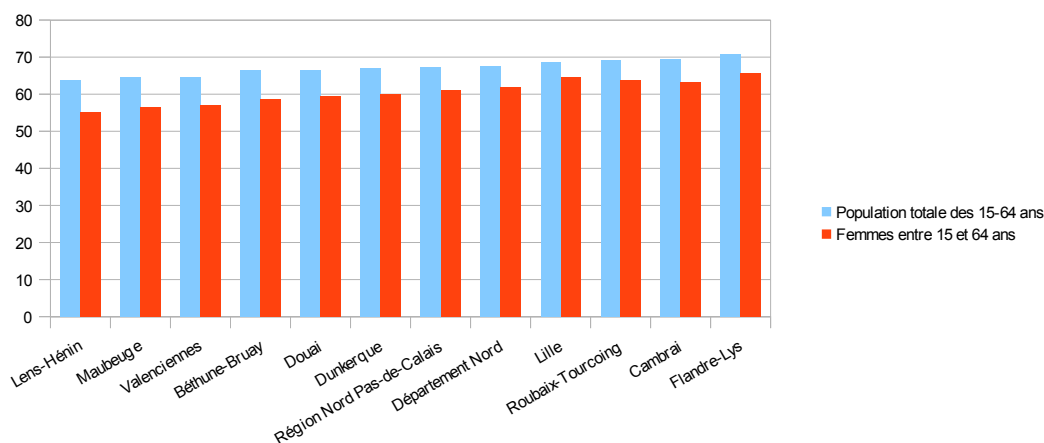
Le taux d'activité (suite)

Faible taux d'activité pour les femmes et les 55-64 ans

Ce résultat s'explique en partie par un faible taux d'activité féminin, caractéristique commune avec les autres zones d'emploi de l'ancien bassin minier et celle de Maubeuge. L'écart entre le taux d'activité global et celui des femmes est en effet de 7,6 points dans le Valenciennois.

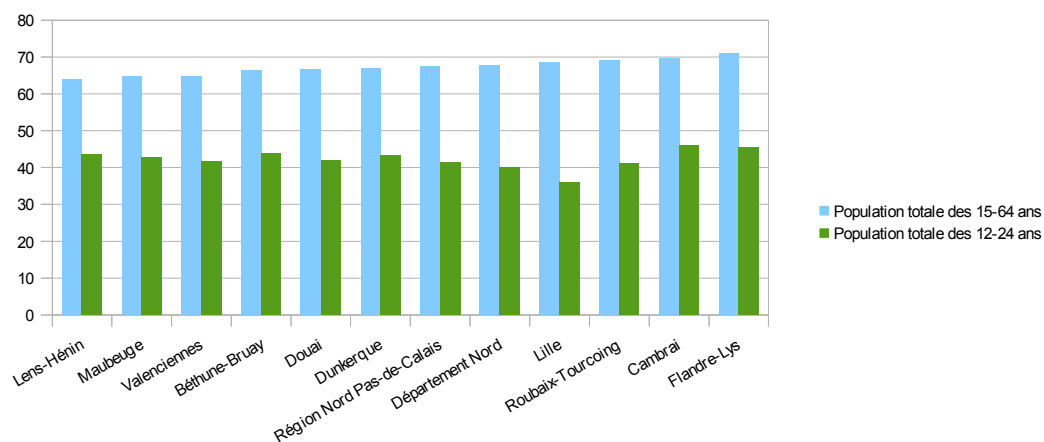
Ce taux d'activité ne s'explique pas par un faible taux d'activité des jeunes (41,5 % contre 41,4 % à l'échelle régionale et 40,1 % dans le département). L'écart entre le taux d'activité global et celui des 15-24 ans n'est « que » de 23,1 points dans le Valenciennois (il est de 27,5 à l'échelle du département et de 32,7 points dans la zone d'emploi de Lille).

Enfin, **le taux d'activité des 55-64 ans est faible lui aussi** (32,6 %). Seules les zones de Béthune-Bruay et Lens-Hénin montrent des valeurs inférieures. L'écart entre le taux d'activité global et celui des 55-64 ans est de 32 points.



Comparaison entre taux d'activité global et taux d'activité féminin en 2008 par zone d'emploi

Source : INSEE

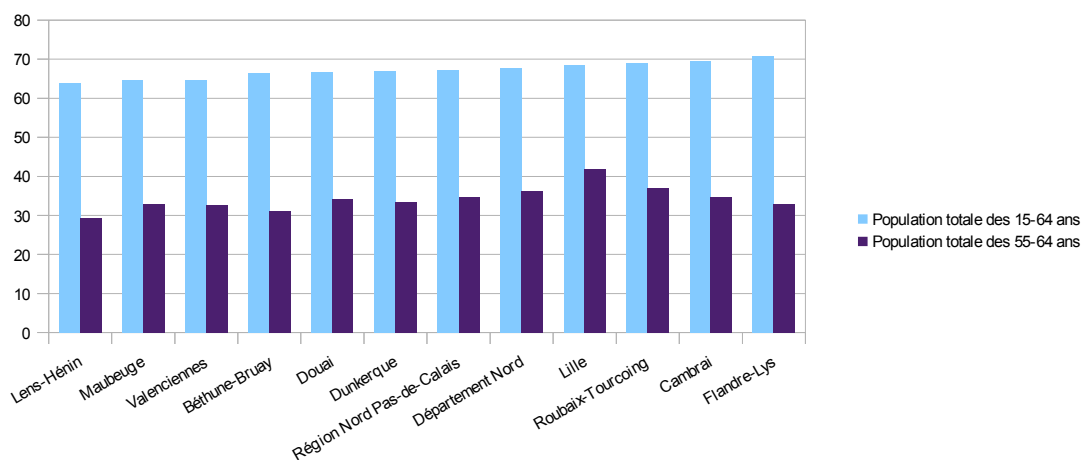


Comparaison entre taux d'activité global et taux d'activité des 12-24 ans en 2008 par zone d'emploi

Source : INSEE

Quelques éléments de cadrage (suite)

Le taux d'activité (suite)



Comparaison entre taux d'activité global et taux d'activité des 55-64 ans en 2008 par zone d'emploi

Source : INSEE

Quelques éléments de cadrage (suite)

Indice de concentration d'emploi élevé et en hausse

Dans le Valenciennois, ce rapport est élevé, légèrement supérieur à 100 %. Seules les zones d'emplois de Lille et Dunkerque dépassent elles aussi 100 % en 2008.

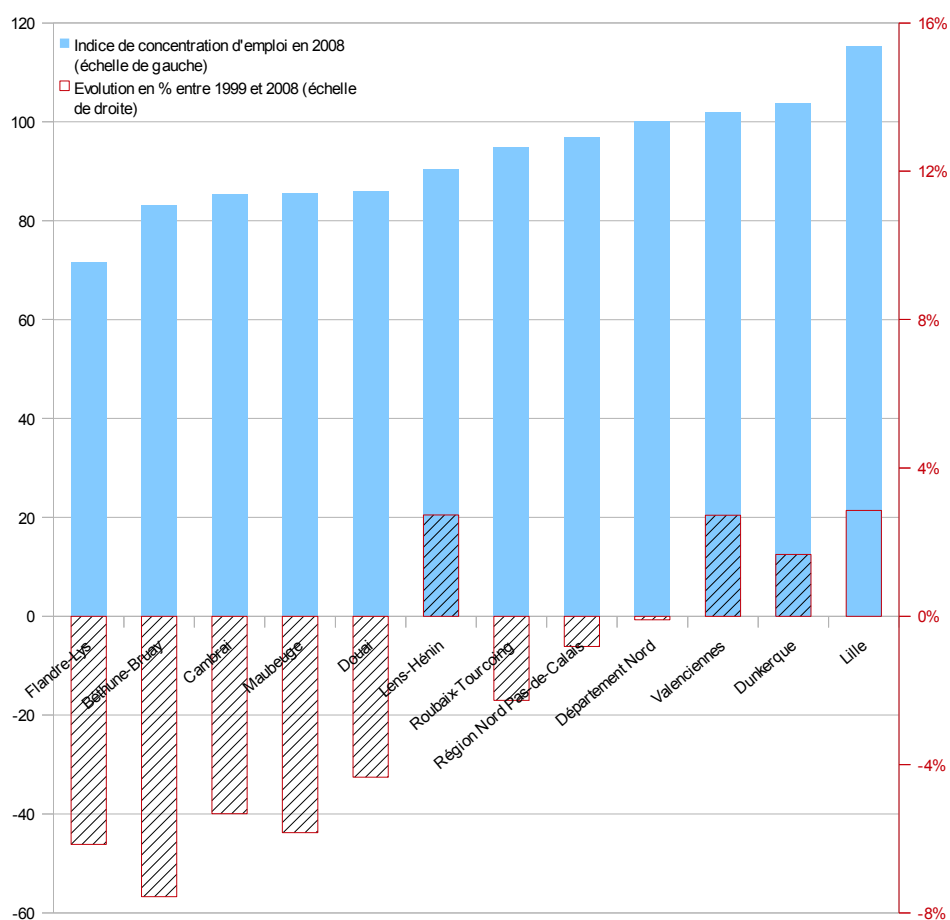
Le Valenciennois joue donc plutôt un rôle attracteur vis-à-vis de l'emploi⁵.

Dans le Valenciennois, cet indice augmente de manière significative, signe que ce rôle s'amplifie sur la période 1999-2008.

Indice de concentration de l'emploi

L'INSEE définit ce rapport comme égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

En calculant l'indice de concentration d'emploi, on mesure la dépendance du territoire vis-à-vis de l'extérieur, ou sa capacité à attirer des actifs de l'extérieur.



L'indice de concentration d'emploi et son évolution

Source : INSEE

5 Ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe pas d'importants flux sortants d'actifs résidant dans le Valenciennois et travaillant à l'extérieur, notamment sur les pôles d'emploi de la métropole lilloise (à ce sujet, cf. l'étude du CETE publiée en avril 2011 et intitulée « [Périurbanisation sur le périmètre du SCOT du Valenciennois. Géographie du phénomène et enjeux de sa maîtrise](#) », notamment page 42).

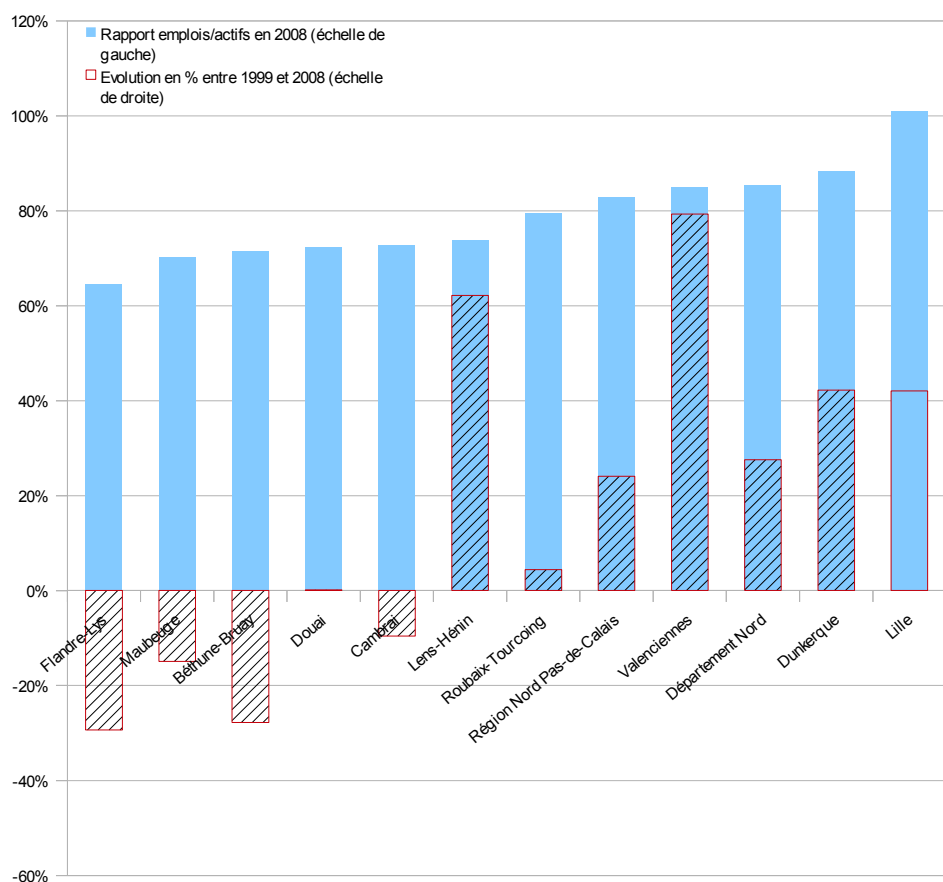
Quelques éléments de cadrage (suite)

Rapport emplois/actifs élevé et en forte hausse

En calculant le rapport entre nombre d'emplois au lieu de travail et population active totale (chômeurs compris)⁶ au lieu de résidence, on mesure la capacité du territoire à offrir des emplois en proportion de la population active. Si le rapport est supérieur à 100 %, il y a plus d'emplois que d'actifs résidents et s'il est inférieur à 100 %, on a moins d'emplois que d'actifs⁷. =

Dans le Valenciennois, ce rapport est assez élevé, bien que nettement inférieur à 100 % puisqu'il est de 84,9 %. Seule la zone d'emploi de Lille s'approche de 100 % et pour les autres, seule Dunkerque dépasse le Valenciennois.

De plus, ce rapport augmente très fortement sur le Valenciennois entre 1999 et 2008. Cela traduit le fait que l'augmentation du nombre d'emplois est plus élevée que celle du nombre d'actifs.



Rapport emplois/actifs et évolution

Source : INSEE

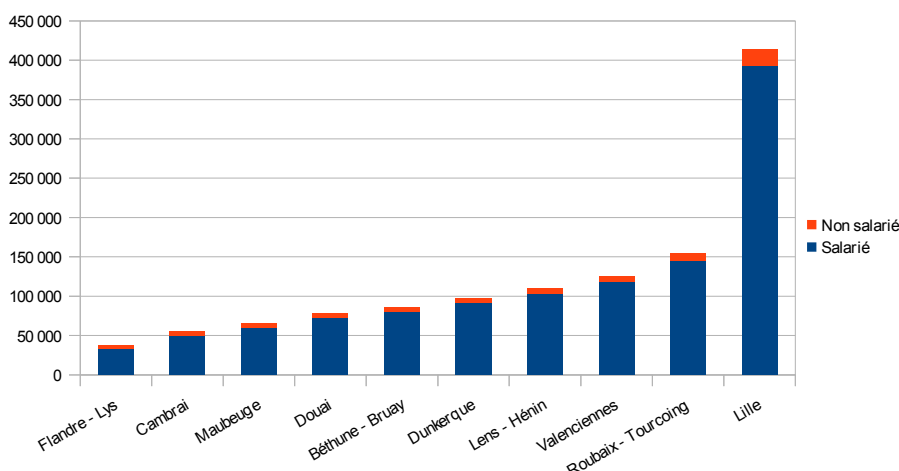
6 La seule différence entre ce rapport et l'indice de concentration d'emploi page précédente est l'inclusion des chômeurs dans le dénominateur.

7 Ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe pas des flux importants de migrations alternantes entre le territoire et l'extérieur. Des actifs du territoire peuvent travailler à l'extérieur et réciproquement.

L'emploi et son évolution à l'échelle du SCOT

La 3^{ème} zone d'emplois du département

Le Valenciennois est la **troisième zone d'emploi du département**. Elle regroupe de l'ordre de 125 000 emplois, dont 119 000 salariés selon les données Estel⁸ de l'INSEE.



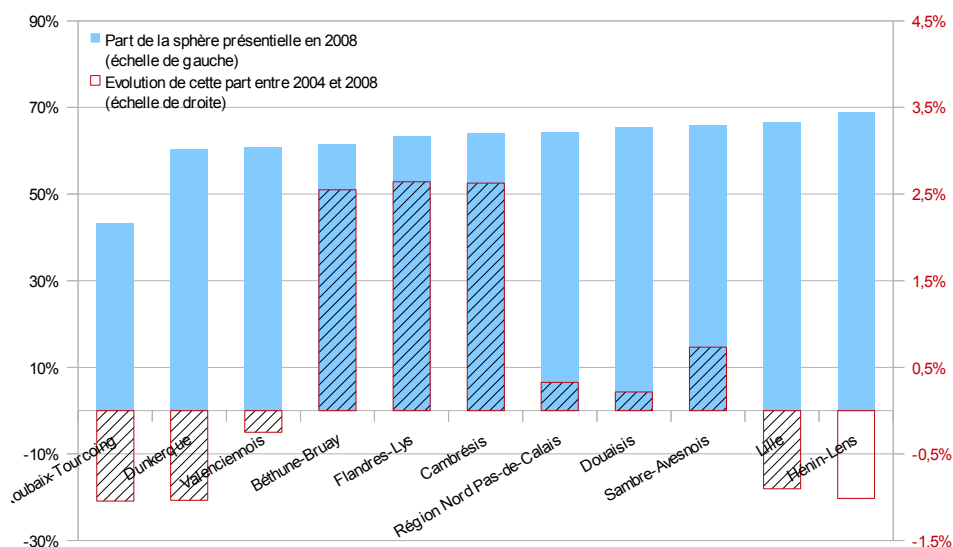
Nombre d'emplois par zone d'emploi en 2008

Source : Estel – INSEE

Une spécialisation dans la sphère productive, qui s'accroît

Le Valenciennois fait partie des zones d'emplois pour lesquelles la part de la sphère présente dans l'emploi salarié est la plus faible (61 % contre 64 % pour la région).

Cette part diminue entre 2004 et 2008 alors qu'elle augmente à l'échelle de la région, signe d'un renforcement de la spécialisation du Valenciennois dans la sphère productive. Cette évolution est le signe d'une croissance plus forte des effectifs dans la sphère productive (+4,8 %) que dans la sphère présente (+3,7 %) sur cette période.



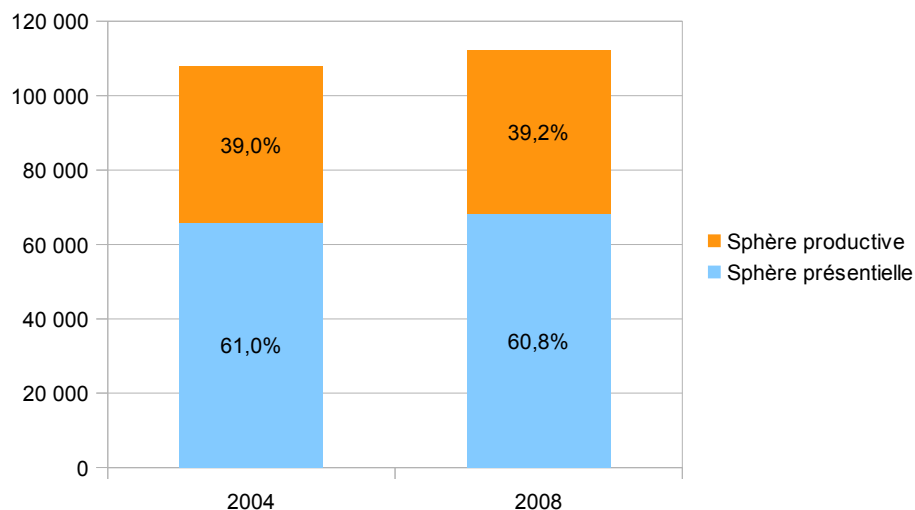
Part de la sphère présente en 2008 et évolution entre 2004 et 2008

Source : CLAP – INSEE

8 Estimations d'emplois localisées. Pour plus d'information, cf. le [site de l'INSEE](http://www.insee.fr).

L'emploi et son évolution à l'échelle du SCOT (suite)

Une spécialisation dans la sphère productive, qui s'accroît (suite)

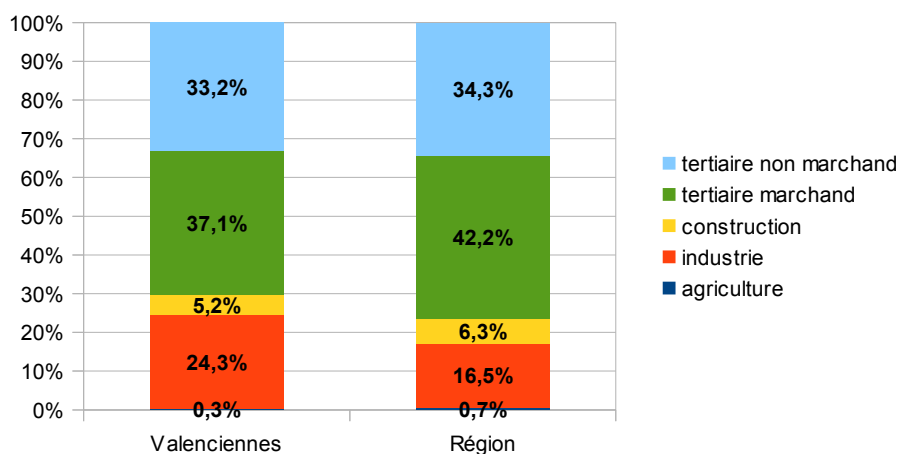


Les emplois du Valenciennois selon les sphères en 2004 et 2008

Source : Estel – INSEE

Une spécialisation dans l'industrie

Le Valenciennois se caractérise par une **part très élevée de l'industrie** dans l'emploi total. Cette spécialisation industrielle est à relier à la sous-représentation du secteur tertiaire marchand. Les secteurs de la construction, de l'agriculture et du tertiaire non marchand sont également un peu sous-représentés.



Les emplois salariés en 2008 par grand secteur d'activité

Source : Estel – INSEE

L'emploi et son évolution à l'échelle du SCOT (suite)

Les principaux secteurs d'activités du Valenciennois

Les **principaux secteurs de la sphère productive** du Valenciennois sont :

- l'industrie automobile (8,3 % de l'emploi total),
- la métallurgie et fabrication de produits métalliques (4,8 %),
- les activités de services administratifs et de soutien (4,0 %),
- les activités spécialisées, scientifiques et technique (3,2 %),
- la fabrication d'autres matériels de transport, essentiellement ferroviaire dans le Valenciennois (3,2 %),
- le commerce de gros hors automobiles (3,2 %),
- les « autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements » (3,1 %).

Les **principaux secteurs de la sphère présentielle** sont :

- l'enseignement (9,8 %),
- le commerce de détail et d'automobiles (9,2 %),
- l'administration publique (9,1 %),
- les activités pour la santé humaine (7,9 %),
- l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement (7,5 %),
- la construction (5,8 %).

À noter également que le transport représente 2,6 % de l'emploi du SCOT, et la logistique (entreposage et services auxiliaires des transports) 1,5 %.

L'emploi et son évolution à l'échelle du SCOT (suite)

Les principaux secteurs d'activités du Valenciennois (suite)

Activités	Effectif 2008	Part dans l'emploi total
Agriculture, sylviculture et pêche	325	0,3%
Industries extractives	16	0,0%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 603	1,4%
Textile/habillement/bois/papier/cokéfaction	524	0,5%
Industries chimique et pharmaceutique / Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	2 290	2,0%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	5 339	4,8%
Fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques, de machines	1 230	1,1%
Industrie automobile	9 268	8,3%
Fabrication d'autres matériels de transport	3 621	3,2%
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	3 505	3,1%
Production et distribution d'électricité, de gaz, d'eau	2 097	1,9%
Construction	6 487	5,8%
Commerce de détail et d'automobiles	10 328	9,2%
Commerce de gros, à l'exception des automobiles	3 599	3,2%
Transports	2 909	2,6%
Entreposage et services auxiliaires des transports	1 678	1,5%
Activités de poste et de courrier	1 223	1,1%
Hébergement et restauration	2 793	2,5%
Information et communication	904	0,8%
Activités financières, d'assurance et immobilières	2 725	2,4%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3 573	3,2%
Activités de services administratifs et de soutien	4 514	4,0%
Administration publique	10 140	9,1%
Enseignement	10 926	9,8%
Activités pour la santé humaine	8 813	7,9%
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	8 443	7,5%
Arts, spectacles et activités récréatives	892	0,8%
Autres activités de services	2 104	1,9%
Total	111 869	

L'emploi et son évolution à l'échelle du SCOT (suite)

Une évolution plus favorable qu'en région

Le nombre d'emplois augmente de 3,7 % entre 2004 et 2008 dans le Valenciennois alors que la hausse régionale n'est que de 1,3 %. Les emplois non salariés progressent quant à eux de 11,3 % contre seulement 5,1 % en région.

Les emplois salariés sont en progression sur le territoire (+ 4000 environ). **La hausse (+3,3 %) est supérieure à la hausse régionale (+1,0 %).**

Ce dynamisme est principalement le fait :

- du **secteur tertiaire marchand** qui progresse plus vite que dans la région ;
- de **l'industrie**, dont les effectifs diminuent moins vite qu'au niveau régional.

	Valenciennois		Région	
	Effectif	% d'évolution	Effectif	% d'évolution
agriculture	- 98	- 23,8 %	-1790	-15,7 %
industrie	- 1 069	- 3,5 %	-27 995	-10,7 %
construction	757	13,7 %	10 520	13,4 %
tertiaire marchand	2 663	6,3 %	19 069	3,3 %
tertiaire non marchand	1 672	4,3 %	14 244	3,0 %
total salariés	3 925	3,3 %	14 048	1,0 %
non salariés	682	11,3 %	4 858	5,1 %
emploi total	4 607	3,7 %	18 906	1,3 %

Evolution 2004-2008 de l'emploi (Source : Estel – INSEE)

Une croissance tirée par la santé et l'action sociale, les services aux entreprises et la construction

Les secteurs d'activités les plus contributeurs à l'augmentation des effectifs constatée dans le Valenciennois entre 2004 et 2008 sont :

- **l'hébergement médico-social et social et l'action sociale sans hébergement** (+ 19,5 % soit +1 400 emplois environ),
- **la construction** (+ 16,3 % soit +900 emplois environ),
- **les activités spécialisées scientifiques et techniques** (+ 29 % soit un gain de 800 emplois environ),
- **les activités pour la santé humaine** (+9,8 % soit près de + 800 emplois),
- **les activités de services administratifs et de soutien** (+ 19 % soit une augmentation de plus de 700 emplois),
- **le commerce de détail et d'automobiles** (+6,7 % soit +650 emplois),
- **l'entreposage et les services auxiliaires des transports** (+30 % soit près de 400 emplois supplémentaires),
- **la fabrication d'autres matériels de transport** (essentiellement ferroviaire dans le Valenciennois) : +11 % environ soit un gain de 350 emplois.

L'effectif augmente aussi pour les arts / spectacles et l'hébergement / restauration.

De fortes baisses dans l'administration publique et l'enseignement

Les secteurs d'activités qui connaissent les baisses d'effectif les plus marquées dans le Valenciennois entre 2004 et 2008 sont :

- **l'enseignement** (-8,1 % soit une diminution de 950 emplois environ),
- **l'administration publique** (-8,5 % soit une perte de 950 emplois environ),
- **textile / habillement / bois / papier / cokéfaction** (-46 % ; - 450 emplois).

L'emploi et son évolution à l'échelle du SCOT (suite)

Activités	Evolution 2004-2008 de l'effectif	Evolution 2004-2008 en %	Contribution à l'évolution ⁹
Agriculture, sylviculture et pêche	79	32,1%	1,8%
Industries extractives	-9	-36,0%	-0,2%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	-52	-3,1%	-1,2%
Textile/habillement/bois/papier/cokéfaction	-446	-46,0%	-9,9%
Industries chimique et pharmaceutique / Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	102	4,7%	2,3%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	-10	-0,2%	-0,2%
Fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques, de machines	168	15,8%	3,7%
Industrie automobile	-65	-0,7%	-1,4%
Fabrication d'autres matériels de transport	351	10,7%	7,8%
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	198	6,0%	4,4%
Production et distribution d'électricité, de gaz, d'eau	-83	-3,8%	-1,8%
Construction	908	16,3%	20,2%
Commerce de détail et d'automobiles	651	6,7%	14,5%
Commerce de gros, à l'exception des automobiles	-134	-3,6%	-3,0%
Transports	83	2,9%	1,8%
Entreposage et services auxiliaires des transports	383	29,6%	8,5%
Activités de poste et de courrier	-34	-2,7%	-0,8%
Hébergement et restauration	235	9,2%	5,2%
Information et communication	-58	-6,0%	-1,3%
Activités financières, d'assurance et immobilières	-12	-0,4%	-0,3%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	808	29,2%	18,0%
Activités de services administratifs et de soutien	720	19,0%	16,0%
Administration publique	-942	-8,5%	-21,0%
Enseignement	-961	-8,1%	-21,4%
Activités pour la santé humaine	786	9,8%	17,5%
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	1 377	19,5%	30,6%
Arts, spectacles et activités récréatives	235	35,8%	5,2%
Autres activités de services	216	11,4%	4,8%
Total	4 494	4,2%¹⁰	100,0%

9 L'évolution globale (+ 4,2 %) se décompose en la somme des contributions de chaque secteur d'activité. Le secteur « Fabrication d'autres matériels de transport » a ainsi contribué à la hausse globale d'emplois à hauteur de -7,8 points tandis que la hausse du nombre d'emplois dans le secteur « industrie automobile » a ralenti cette croissance de 1,4 points. La somme des contributions de l'ensemble des secteurs d'activité est égale à l'évolution totale des emplois (+4,2 %).

10 L'évolution de l'emploi salarié à l'échelle du SCOT est de 4,2 % selon les données CLAP mais seulement de 3,3 % selon les données ESTEL. Cela s'explique par les différences entre les deux bases de données.

Que faut-il retenir de cette partie ?

ÉLÉMENTS DE CADRAGE SOCIO-ÉCONOMIQUES

Le **chômage** est important (15 % en 2010) et a fortement augmenté entre 2008 et 2010. Le Valenciennois se distingue pourtant par **l'augmentation du nombre d'emplois la plus forte** parmi les territoires étudiés, de plus de 15 % entre 1999 et 2008, bien supérieure à celle observée au niveau départemental ou régional. Dans le même temps, **la population active du Valenciennois augmente mais à un rythme moins rapide que le nombre d'emplois**.

Le **taux d'activité** dans le Valenciennois est **parmi les plus faibles** des territoires étudiés, mais en **forte hausse** entre 1999 et 2008. Ce résultat s'explique en partie par un **faible taux d'activité féminin** ainsi qu'un **faible taux d'activité des 55-64 ans**. Il ne s'explique pas par contre par un faible taux d'activité des jeunes, celui-ci étant proche de celui observé à l'échelle régionale.

Dans le Valenciennois, on compte un peu plus d'emplois que d'actifs ayant un emploi et résidant sur le territoire. Le Valenciennois joue donc plutôt un **rôle attracteur vis-à-vis de l'emploi**. Ce rôle **progressive** de manière significative entre 1999 et 2008.

L'EMPLOI À L'ÉCHELLE DU SCOT EN 2008

Le Valenciennois est la **troisième zone d'emploi du département en nombre d'emplois**. Elle regroupe de l'ordre de 125 000 emplois, dont 119 000 salariés.

Le Valenciennois fait partie des zones d'emplois pour lesquelles **la part de la sphère présentielle** dans l'emploi salarié est la plus **faible** (61 % contre 64 % pour la région). Plus précisément, le territoire se caractérise par une **part très élevée de l'industrie** dans l'emploi total. La part de la sphère présentielle diminue entre 2004 et 2008 alors qu'elle augmente à l'échelle de la région, signe d'un **renforcement de la spécialisation du Valenciennois dans la sphère productive** et plus particulièrement dans l'industrie.

Les **principaux secteurs de la sphère productive** du Valenciennois sont :

- l'industrie automobile (8,3 % de l'emploi total),
- la métallurgie et fabrication de produits métalliques (4,8 %),
- les activités de services administratifs et de soutien (4,0 %),
- les activités spécialisées, scientifiques et technique (3,2 %),
- la fabrication d'autres matériels de transport, essentiellement ferroviaire dans le Valenciennois (3,2 %),
- le commerce de gros hors automobiles (3,2 %),
- les « autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements » (3,1 %).

Les **principaux secteurs de la sphère présentielle** sont :

- l'enseignement (9,8 %),
- le commerce de détail et d'automobiles (9,2 %),
- l'administration publique (9,1 %),
- les activités pour la santé humaine (7,9 %),
- l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement (7,5 %),
- la construction (5,8 %).

L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI À L'ÉCHELLE DU SCOT

Les emplois salariés sont en progression (+ 4000 environ dans le Valenciennois d'après la source Estel de l'INSEE). **La hausse de la zone d'emploi (+3,3 %) est supérieure à la hausse régionale (+1,0 %).**

Ce dynamisme est principalement le fait :

- du **secteur tertiaire marchand** qui progresse dans le Valenciennois plus vite que dans la région ;
- de **l'industrie**, dont le nombre d'emplois diminue moins vite dans le Valenciennois qu'au niveau régional.

Les secteurs d'activités les plus contributeurs à l'augmentation des effectifs entre 2004 et 2008 sont :

- l'hébergement médico-social et social et l'action sociale sans hébergement,
- la construction,
- les activités spécialisées scientifiques et techniques,
- les activités pour la santé humaine,
- les activités de services administratifs et de soutien,
- le commerce de détail et d'automobiles,
- l'entreposage et les services auxiliaires des transports,
- la fabrication d'autres matériels de transport (essentiellement ferroviaire dans le Valenciennois).

Les secteurs d'activités qui connaissent les baisses d'effectif les plus marquées entre 2004 et 2008 sont :

- l'enseignement,
- l'administration publique,
- textile / habillement / bois / papier / cokéfaction.

Enseignements généraux de l'étude INSEE

De quoi parle-t-on dans cette partie ?

Observant cette fois la répartition de l'emploi à l'intérieur du Valenciennois, nous présentons dans cette partie les enseignements généraux de l'étude INSEE. Nous abordons en particulier les points suivants :

- nombre d'emplois polarisés et évolution,
- part de l'emploi polarisé dans l'emploi total et évolution,
- différences entre emploi polarisé et emploi non polarisé en termes de secteurs d'activités et de dynamique,
- évolution du contour des pôles d'emplois entre 2004 et 2008.

Poids dominant et stable de l'emploi polarisé, dans un contexte de croissance du nombre d'emplois

Quelques différences entre données CLAP et ESTEL

Les données INSEE issues de la base ESTEL de 2008 indiquent pour la zone d'emploi du Valenciennois 128 028 emplois, dont 121 306 emplois salariés (ce qui représente une proportion de 94,7 %¹¹). Le nombre d'emplois salariés issu du partenariat INSEE – DDTM provient d'une base CLAP¹² qui indique 111 868 emplois salariés au 31 décembre 2008.

La différence est sans doute liée aux champs non couverts par CLAP mais couverts par Estel. De plus, CLAP évalue l'emploi en nombre de postes de travail, alors que les estimations d'emploi évaluent l'emploi en nombre de personnes occupées au lieu de travail¹³. Néanmoins, l'ordre de grandeur du nombre d'emplois salariés est comparable selon les deux sources.

Des pôles d'emplois aux contours stables, malgré quelques évolutions à la marge

En appliquant la même méthode de délimitation des pôles d'emplois sur les données CLAP 2004 et CLAP 2008, les exploitations de l'INSEE montrent une **stabilité du périmètre des concentrations d'emplois sur le territoire**, sur une période il est vrai assez courte (4 ans).

Ainsi, **aucun pôle de 2008 ne correspond à une nouvelle concentration d'établissements par rapport à 2004**. Néanmoins, un petit nombre de pôles connaissent une modification de leurs contours géographiques. De plus, deux pôles identifiés en 2004 fusionnent en un seul en 2008.

Les modifications sont représentées sur la carte page suivante. On remarque :

- une extension de la zone industrielle de Prouvy/Rouvignies/Trith-Saint-Léger (pôle n°3) vers le sud-ouest et le nord,
- un net resserrement du pôle de Saint-Amand (n°11) autour du centre-ville,
- un resserrement du pôle de Crespin-Quiévrechain (n°13),
- une extension vers l'ouest du pôle étendu de Valenciennes (n°2).

Enfin, à l'est du contour 2004 du pôle étendu de Valenciennes, une partie de ce pôle située sur la commune de Marly se détache et constitue un pôle autonome en 2008. Ce nouveau pôle inclut également un petit pôle qui existait de manière autonome en 2004.

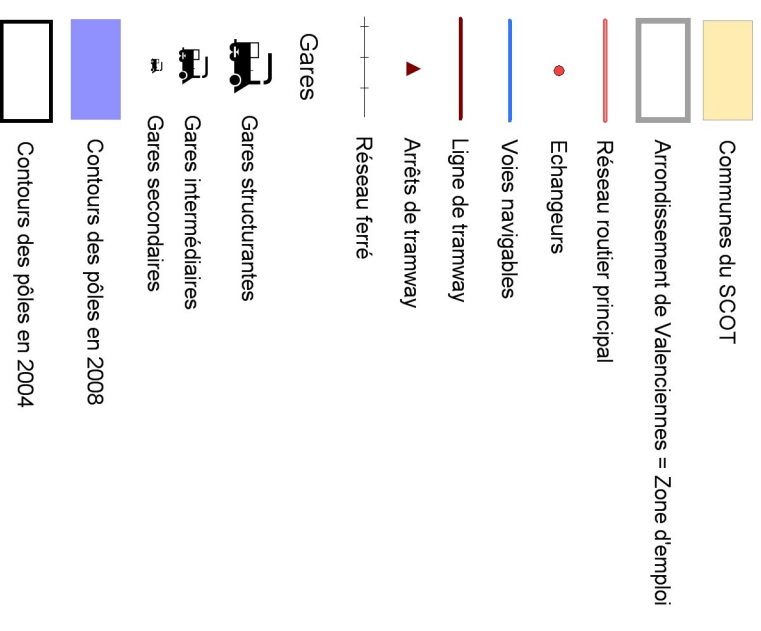
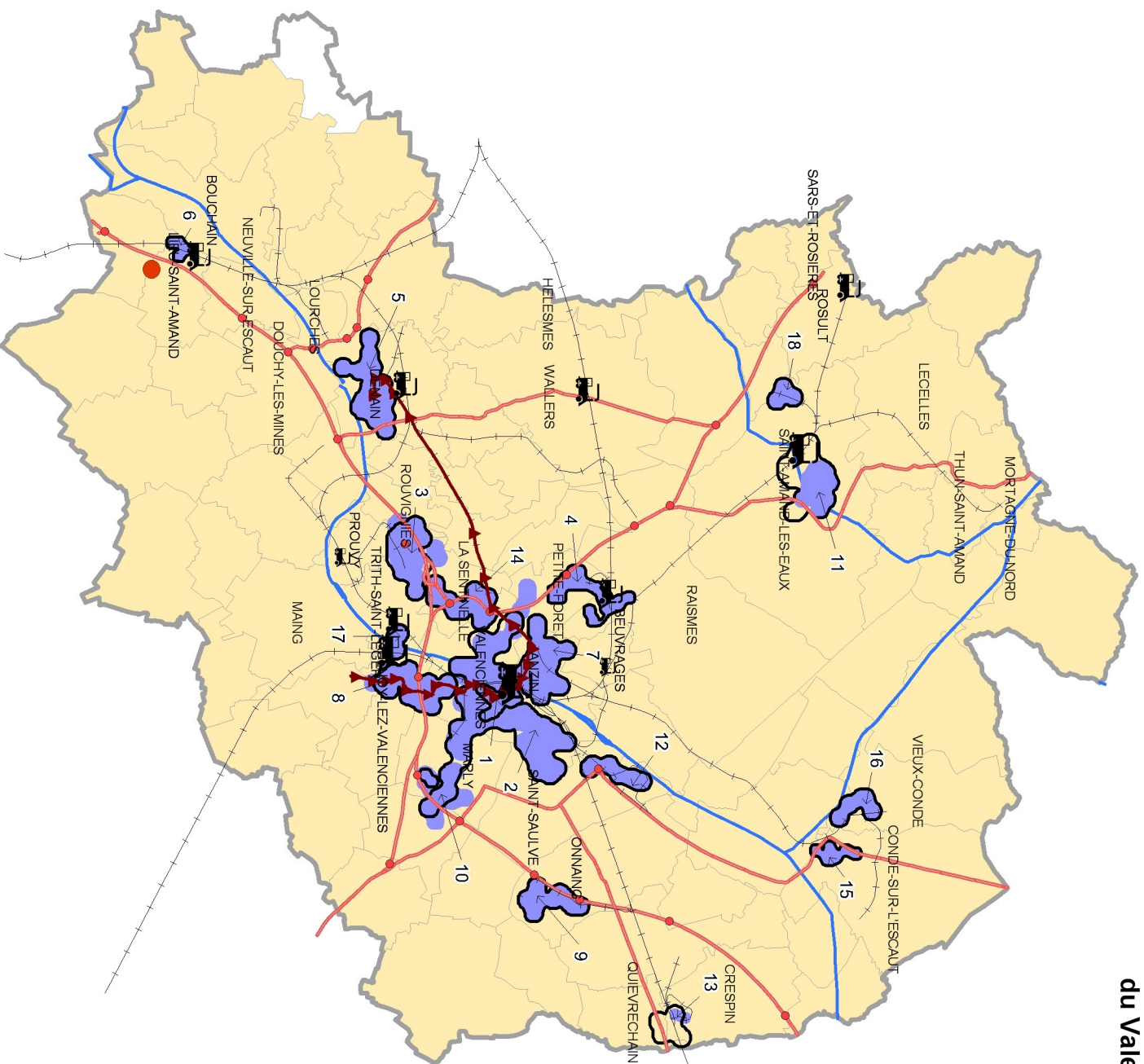
Pour plus d'informations sur ces évolutions, nous renvoyons à l'analyse pôle par pôle de l'étude INSEE.

11 Pour mémoire, ce pourcentage est de 92,2% à l'échelle régionale et de 92,7% pour le département du Nord.

12 Nous renvoyons vers la [définition INSEE de la base Connaissance Localisée de l'Appareil Productif](#) ainsi que vers le [tableau qui détaille les caractéristiques de cette source](#).

13 Deux postes de travail peuvent être exercés par la même personne (par exemple cumul de deux temps partiels) et inversement deux personnes peuvent occuper le même poste de travail, à temps partiel.

L'évolution des contours des pôles d'emplois du Valenciennois entre 2004 et 2008



Réalisation: CETE Nord Picardie / Sources: IGN Bd Carro et INSEE - CLAP 2008
 Les numéros indiqués sur la carte sont les numéros des pôles

Poids dominant et stable de l'emploi polarisé, dans un contexte de croissance du nombre d'emplois (suite)

Une croissance de 4,2 % des effectifs entre 2004 et 2008

L'étude issue du partenariat INSEE – DDTM part d'une base CLAP qui indique 111 868 emplois salariés au 31 décembre 2008. Ce nombre est de 107 375 au 31 décembre 2004. On constate donc, à l'échelle du SCOT, une **croissance des emplois salariés de l'ordre de 4,2 % entre 2004 et 2008**. Cette évolution pour le SCOT ne reflète pas l'existence de situations très contrastées d'un pôle à l'autre.

La part de l'emploi polarisé est de 70 % en 2008 et évolue peu

Sur ces 111 868 emplois, une partie est située dans des communes exclues du champ de géolocalisation des établissements. L'emploi situé dans les communes ayant fait l'objet d'une géolocalisation représente 101 082 salariés, soit 90,4 % de l'ensemble des emplois salariés de CLAP sur le territoire du SCOT. Ce pourcentage est très proche de celui obtenu avec les données 2004 (90,5 %).

Sur ces 101 082 emplois situés dans une commune ayant fait l'objet d'une géolocalisation des établissements, 99 145 ont été effectivement géolocalisés. Pour les autres, la géolocalisation n'a pas été possible. Ainsi, 88,6 % de l'emploi contenu dans CLAP 2008 et situé sur le territoire du SCOT a été géolocalisé. Là encore, ce pourcentage est presque le même en 2004 (88,8 %).

Parmi ces emplois géolocalisés, 77 883 sont situés dans un pôle d'emploi du SCOT. Nous les appelons les « **emplois polarisés** ». Ils représentent **69,6 % de l'emploi du SCOT**¹⁴. En 2004, ils représentaient 78,3 % de l'emploi géolocalisé et également 69,6 % de l'emploi salarié du SCOT.

Cette série de constats montre une **stabilité de la part des emplois polarisés dans l'ensemble des emplois du SCOT entre 2004 et 2008**.

Définition et importance de l'emploi non polarisé

Selon l'étude issue du partenariat INSEE – DDTM, **33 986 emplois salariés sont en dehors des pôles d'emplois, ce qui représente 30,4 % du total de l'effectif du SCOT**. Cela correspond aux situations suivantes :

- Des emplois salariés situés dans des communes pour lesquelles **aucun travail de géolocalisation n'a été effectué**¹⁵. Cela concerne 10 787 salariés soit 9,6 % de l'emploi salarié du SCOT et 31,7 % de l'emploi non polarisé.
- Des emplois salariés qui ont été géolocalisés, et sont donc situés sur une des communes ayant fait l'objet d'un travail de géolocalisation, mais qui **sont tout simplement en dehors des pôles d'emplois**. Cela concerne 21 262 salariés soit environ 19 % de l'effectif du SCOT et 62,6 % de l'emploi non polarisé.
- Des emplois salariés situés dans des communes pour lesquelles le travail de géolocalisation a été effectué, mais qui sont **rattachés à des établissements pour lesquels la géolocalisation n'a pas été possible**. Rien ne certifie qu'une partie de ces emplois ne soit pas en réalité localisée sur l'un ou l'autre des pôles d'emplois. Cela concerne moins de 2 000 emplois salariés soit 1,7 % de l'effectif total du SCOT et 5,7 % de l'emploi non polarisé.

Nous appelons donc « **emploi non polarisé** » **l'ensemble des emplois qui n'appartiennent pas à un pôle défini par l'INSEE**, même si rigoureusement, une partie indéterminée de 5,7 % d'entre eux se trouve peut-être implantée en réalité sur un pôle.

14 Et 78,5 % de l'emploi géolocalisé.

15 La géolocalisation des établissements pour les communes de moins de 10 000 habitants est un travail lourd. Il a donc été décidé conjointement par l'INSEE et la DDTM 59 de ne procéder à ce travail minutieux que pour les communes sur lesquelles la connaissance locale du territoire permettait de suspecter la présence d'un pôle d'emplois. Il est donc très probable que ces emplois ne soient disséminés sur le territoire sans former de pôles d'emplois significatifs.

Profil des emplois polarisés et non polarisés

Des différences sectorielles

Le tableau page suivante montre que le poids des différents secteurs d'activités varie selon que l'on considère l'emploi polarisé ou l'emploi non polarisé.

On remarque une **sous-représentation modérée de la sphère productive** dans l'emploi non polarisé.

Celle-ci s'explique notamment par la **quasi-absence d'emplois de l'industrie automobile dans le non polarisé**, alors que cette activité regroupe près de 12 % de l'emploi polarisé. Le constat est le même en ce qui concerne l'**industrie ferroviaire**.

Cependant, c'est l'inverse pour d'autres industries : le secteur « **industries chimique et pharmaceutique / Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique** » est sur-représenté dans le non polarisé où il représente presque 5 % des effectifs (contre moins de 1 % pour les pôles). Il en est de même pour le secteur « Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements » même si l'écart y est moindre.

La **métallurgie** est quant à elle présente en proportion semblable dans les deux types d'espaces.

Le secteur de la construction est très nettement sur-représenté dans le non polarisé où il représente 11,2 % des emplois (contre 3,4 % dans les pôles). C'est également le cas pour les transports, même si l'écart est moins important.

Il est à noter la **très forte sous-représentation du secteur de la santé dans l'emploi non polarisé**, signe de la forte concentration de cette activité dans les pôles d'emplois identifiés. Par contre, les activités d'**enseignement, d'action sociale et d'administration publique** sont un peu sur-représentées parmi les emplois non polarisés.

Le poids des activités de **commerce de détail** et d'hébergement / restauration est sensiblement le même pour les deux types d'emplois.

Enfin, on note une sous-représentation de l'entreposage et des services auxiliaires des transports, des activités de poste et courrier, des activités financières, d'assurances et immobilières et des activités spécialisées, scientifiques et techniques, dans l'emploi non polarisé.

Profil des emplois polarisés et non polarisés (suite)

Des différences sectorielles (suite)

Activités	Emploi total	Emploi polarisé	Emploi non polarisé
Sphère productive (ou non présenteielle)	39,2%	40,4%	36,4%
Sphère présenteielle (ou résidentielle)	60,8%	59,6%	63,6%
Agriculture, sylviculture et pêche	0,3%	0,0%	1,0%
Industries extractives	0,0%	0,0%	0,0%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1,4%	1,2%	2,0%
Textile / habillement / bois / papier / cokéfaction	0,5%	0,3%	0,9%
Industries chimique et pharmaceutique / Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	2,0%	0,9%	4,8%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	4,8%	4,8%	4,7%
Fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques, de machines	1,1%	1,1%	1,1%
Industrie automobile	8,3%	11,8%	0,2%
Fabrication d'autres matériels de transport	3,2%	4,6%	0,2%
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	3,1%	2,1%	5,5%
Production et distribution d'électricité, de gaz, d'eau	1,9%	1,5%	2,8%
Construction	5,8%	3,4%	11,2%
Commerce de détail et d'automobiles	9,2%	9,2%	9,4%
Commerce de gros, à l'exception des automobiles	3,2%	3,1%	3,6%
Transports	2,6%	1,9%	4,2%
Entreposage et services auxiliaires des transports	1,5%	1,7%	1,1%
Activités de poste et de courrier	1,1%	1,4%	0,4%
Hébergement et restauration	2,5%	2,6%	2,3%
Information et communication	0,8%	1,0%	0,3%
Activités financières, d'assurance et immobilières	2,4%	2,8%	1,6%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,2%	3,6%	2,2%
Activités de services administratifs et de soutien	4,0%	3,7%	4,8%
Administration publique	9,1%	8,7%	9,8%
Enseignement	9,8%	9,0%	11,6%
Activités pour la santé humaine	7,9%	10,5%	1,9%
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	7,5%	6,6%	9,8%
Arts, spectacles et activités récréatives	0,8%	0,8%	0,7%
Autres activités de services	1,9%	1,8%	2,1%

Profil des emplois polarisés et non polarisés (suite)

Des dynamiques parfois différentes pour une même activité

Le tableau page suivante montre le pourcentage d'évolution du nombre d'emplois pour les différents secteurs d'activités, selon que l'on considère l'emploi polarisé ou l'emploi non polarisé.

Lorsque le nombre d'emplois était trop faible pour que l'évolution en pourcentage ait un sens, nous avons remplacé la valeur par la mention « Effectif insuffisant ».

Des dynamiques contraires selon les sphères

Si on travaille tous secteurs d'activités confondus, on observe la même dynamique pour les emplois, polarisés ou non (+4,2 %).

Cette lecture ne rend pas compte de dynamiques très différentes selon les sphères. En effet, si la **sphère productive progresse fortement pour l'emploi polarisé (+8,1 %), elle diminue au contraire pour l'emploi non polarisé (-2,4 %)**. À l'inverse, la sphère présentielle voit ses effectifs polarisés augmenter de manière très modérée (+1,7 %) alors que la hausse est bien plus élevée pour ses effectifs non polarisés (+8,3 %). On voit donc que **la sous-représentation de la sphère productive dans le non polarisé va en s'accroissant**. Il en est de même pour la sur-représentation symétrique de cette sphère dans les emplois polarisés. On constate donc une tendance à la spécialisation du non polarisé dans les activités présentielles tandis que les activités productives se développent de plus en plus dans les pôles.

Analyse fine par secteurs d'activités

Dans la **métallurgie**, les effectifs non polarisés diminuent à un rythme élevé (-17,5 %) alors que les effectifs polarisés augmentent de près de 10 %. La situation est similaire pour le secteur « **fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques, de machines** » et celui des « **autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements** ».

À contre-courant de ces évolutions dans l'emploi industriel, on note une augmentation des effectifs non polarisés pour les « **industries chimique et pharmaceutique / Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique** », alors que les effectifs polarisés diminuent.

Les évolutions en « **entreposage et services auxiliaires des transports** » et en « **activités de poste et courrier** » sont remarquables. Pour les deux secteurs, la forte croissance des effectifs dans le polarisé s'accompagne d'une forte diminution de l'emploi non polarisé.

Dans l'**enseignement**, le nombre d'emplois diminue fortement dans le polarisé tandis que la tendance est à la hausse pour le non polarisé. À l'inverse, les effectifs polarisés de la **santé** augmentent nettement tandis que ceux non polarisés sont en diminution. Dans l'**action sociale**, les effectifs sont en croissance dans les deux types d'espace, mais la hausse est beaucoup plus marquée pour le non polarisé. La diminution des effectifs de l'**administration publique** est, quant à elle, moins marquée pour le non polarisé.

La dynamique de l'emploi dans le **commerce de détail** est similaire quel que soit le type d'espace. Il en est de même pour la **construction**, les **transports** et les **activités spécialisées, scientifiques et techniques**.

Enfin, remarquons la diminution des emplois non polarisés dans les **activités financières et immobilières**, alors que ce secteur connaît une croissance des effectifs polarisés.

Profil des emplois polarisés et non polarisés (suite)

Activités	Emploi total	Emploi polarisé	Emploi non polarisé
Tous secteurs	4,2%	4,2%	4,2%
Sphère productive (ou non présenteielle)	4,9%	8,1%	-2,4%
Sphère présenteielle (ou résidentielle)	3,7%	1,7%	8,3%
Agriculture, sylviculture et pêche	32,1%	Effectif insuffisant	31,8%
Industries extractives	Effectif insuffisant	Effectif insuffisant	Effectif insuffisant
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	-3,1%	1,1%	-8,3%
Textile / habillement / bois / papier / cokéfaction	-46,0%	-50,8%	-41,9%
Industries chimique et pharmaceutique / Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	4,7%	-12,8%	14,1%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	-0,2%	9,6%	-17,5%
Fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques, de machines	15,8%	31,5%	-8,7%
Industrie automobile	-0,7%	-0,4%	Effectif insuffisant
Fabrication d'autres matériels de transport	10,7%	9,3%	Effectif insuffisant
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	6,0%	31,2%	-9,5%
Production et distribution d'électricité, de gaz, d'eau	-3,8%	-0,7%	-7,4%
Construction	16,3%	18,4%	14,8%
Commerce de détail et d'automobiles	6,7%	6,0%	8,4%
Commerce de gros, à l'exception des automobiles	-3,6%	-6,8%	3,4%
Transports	2,9%	4,3%	1,6%
Entreposage et services auxiliaires des transports	29,6%	57,2%	-18,6%
Activités de poste et de courrier	-2,7%	27,1%	-65,6%
Hébergement et restauration	9,2%	4,2%	24,3%
Information et communication	-6,0%	-6,6%	0,0%
Activités financières, d'assurance et immobilières	-0,4%	4,4%	-15,6%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	29,2%	30,3%	25,3%
Activités de services administratifs et de soutien	19,0%	10,6%	37,6%
Administration publique	-8,5%	-10,0%	-5,4%
Enseignement	-8,1%	-13,6%	3,5%
Activités pour la santé humaine	9,8%	11,3%	-6,1%
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	19,5%	12,7%	31,7%
Arts, spectacles et activités récréatives	35,8%	42,7%	19,2%
Autres activités de services	11,4%	4,1%	28,5%

Que faut-il retenir de cette partie ?

ÉVOLUTION DU CONTOUR DES PÔLES

En appliquant la même méthode de délimitation des pôles d'emplois sur les données CLAP 2004 et CLAP 2008, les exploitations de l'INSEE montrent une **stabilité du périmètre des concentrations d'emplois sur le territoire**, sur une période il est vrai assez courte (4 ans). Quelques évolutions sont constatées mais sans qu'on puisse en déduire une tendance d'ensemble au resserrement ou au contraire à l'extension des contours des pôles.

PART DE L'EMPLOI NON POLARISÉ

Selon l'étude issue du partenariat INSEE – DDTM, **33 986 emplois salariés sont en dehors des pôles d'emplois, ce qui représente 30,4 % du total de l'effectif du SCOT. Cette part est stable entre 2004 et 2008.**

SPÉCIFICITÉS DE L'EMPLOI NON POLARISÉ

On remarque une **sous-représentation modérée de la sphère productive** dans l'emploi non polarisé.

Celle-ci s'explique notamment par la **quasi-absence d'emplois de l'industrie automobile** dans le non polarisé, alors que cette activité regroupe près de 12 % de l'emploi polarisé. Le constat est le même en ce qui concerne l'**industrie ferroviaire**.

Cependant, c'est l'inverse pour d'autres industries : les secteurs « **industries chimique et pharmaceutique / Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique** » ou « **Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements** » sont **sur-représentés** dans le non polarisé.

Il est à noter la **très forte sous-représentation du secteur de la santé** dans l'emploi non polarisé, signe de la forte concentration de cette activité dans les pôles d'emplois identifiés. La **construction** est quant à elle **nettement sur-représentée** dans le non polarisé.

Les autres activités sous-représentées dans l'emploi non polarisé sont l'entreposage et les services auxiliaires des transports, les activités de poste et courrier, les activités financières, d'assurances et immobilières et les activités spécialisées, scientifiques et techniques.

Les autres activités sur-représentées dans l'emploi non polarisé sont les transports, l'enseignement, l'action sociale et l'administration publique.

LES TENDANCES À L'OEUVRE

Si on travaille tous secteurs d'activités confondus, on observe la même dynamique pour les emplois, polarisés ou non (+4,2 %).

Cette lecture ne rend pas compte de dynamiques très différentes selon les sphères. En effet, si la **sphère productive progresse fortement pour l'emploi polarisé (+8,1 %), elle diminue au contraire pour l'emploi non polarisé (-2,4 %)**. À l'inverse, la sphère présentielle voit ses effectifs polarisés augmenter de manière très modérée (+1,7 %) alors que la hausse est bien plus élevée pour ses effectifs non polarisés (+8,3 %). On voit donc que **la sous-représentation de la sphère productive dans le non polarisé va en s'accroissant**. On constate donc une tendance à la spécialisation du non polarisé dans les activités préentieilles tandis que les activités productives se développent de plus en plus dans les pôles.

L'étude par secteurs d'activités apporte les enseignements suivants :

- Dans la métallurgie, les effectifs non polarisés diminuent à un rythme élevé alors que les effectifs polarisés augmentent ; La situation est similaire pour d'autres secteurs industriels, à l'exception des « industries chimique et pharmaceutique / Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique », secteur qui connaît une augmentation des effectifs non polarisés alors que les effectifs polarisés diminuent ;
- Pour les secteurs « entreposage et services auxiliaires des transports » et « activités de poste et courrier », la forte croissance des effectifs dans le polarisé s'accompagne d'une forte diminution de l'emploi non polarisé ;
- Dans l'enseignement, le nombre d'emplois diminue fortement dans le polarisé tandis que la tendance est à la hausse pour le non polarisé. À l'inverse, les effectifs polarisés de la santé augmentent nettement tandis que ceux non polarisés sont en diminution. Dans l'action sociale, les effectifs sont en croissance dans les deux types d'espace, mais la hausse est beaucoup plus marquée pour le non polarisé. La diminution des effectifs de l'administration publique est, quant à elle, moins marquée pour le non polarisé.
- La dynamique de l'emploi dans le commerce de détail est similaire quel que soit le type d'espace. Il en est de même pour la construction, les transports et les activités spécialisées, scientifiques et techniques.
- Enfin, remarquons la diminution des emplois non polarisés dans les activités financières et immobilières, alors que ce secteur connaît une croissance des effectifs polarisés.

Caractérisation des pôles d'emplois

De quoi parle-t-on dans cette partie

Pour faciliter l'interprétation des résultats de l'étude INSEE, fournis pôle par pôle, nous caractérisons chaque pôle d'emploi selon trois critères :

- degré d'insertion dans le tissu urbain,
- densité en emplois,
- qualité de la desserte en transports en commun.

Nous décrivons dans cette partie l'influence éventuelle de chacun de ces critères sur les activités accueillies par les pôles en 2008 et les dynamiques constatées entre 2004 et 2008. Nous répondons par exemple aux questions suivantes :

- Les pôles insérés dans le tissu urbain accueillent-ils des activités différentes des autres ? Lesquelles ? Ces pôles connaissent-ils une évolution différente du nombre d'emploi ? Pour quels secteurs d'activités ?
- La densité en emplois est-elle liée au degré d'insertion dans le tissu urbain ? À la qualité de la desserte en transports en commun ? À la spécialisation sectorielle du pôle ?
- Les pôles bien desservis par les transports en commun accueillent-ils des activités différentes des autres pôles ? Lesquelles ? Connaissent-ils une évolution particulière de leur effectif ? Pour quelles activités ?

Degré d'insertion dans le tissu urbain

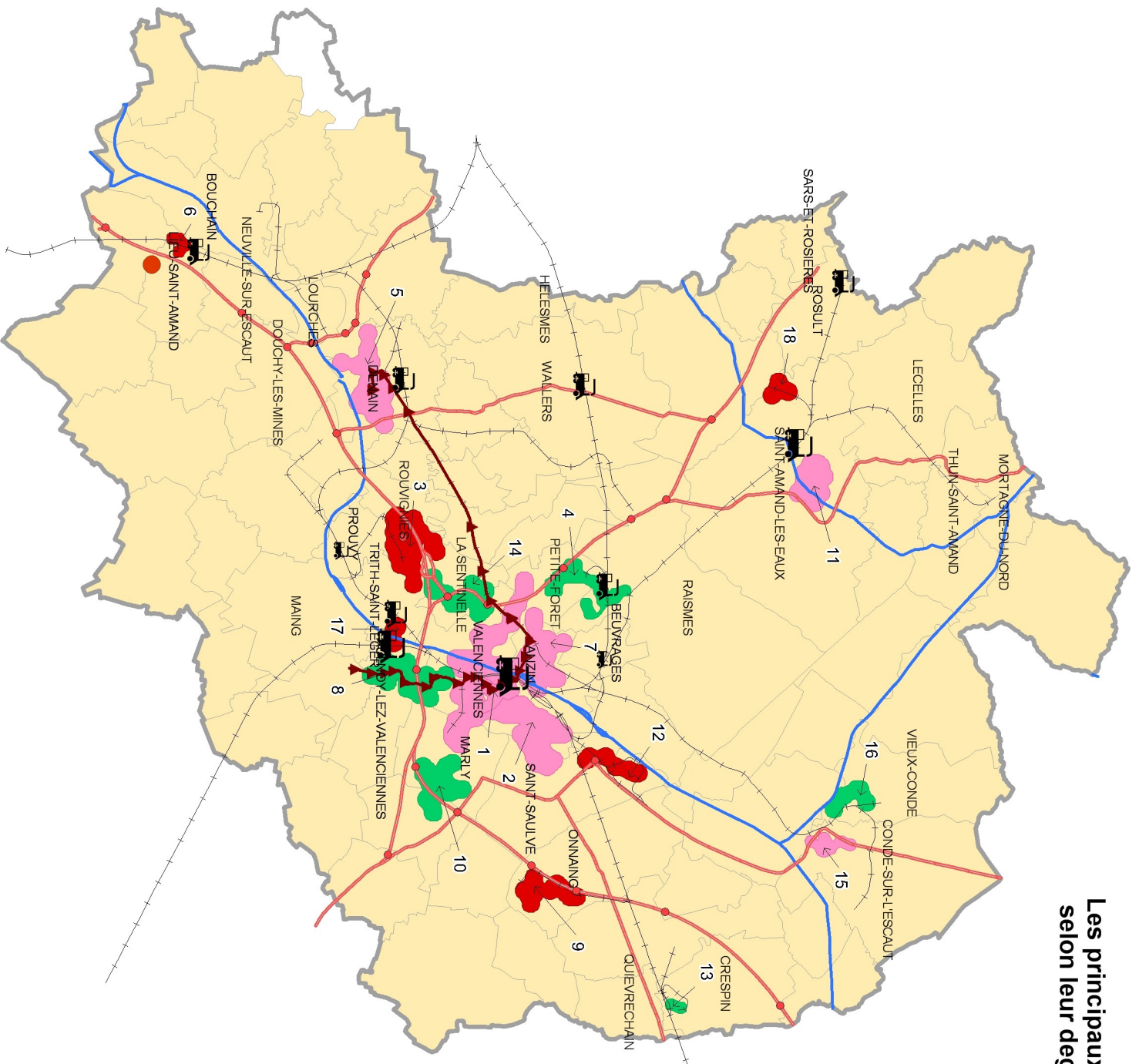
Trois types de pôles Nous distinguons trois types d'implantation :

- en « **espaces urbains mixtes** »,
- en « **espaces spécialisés dans l'accueil d'activités** »,
- en « **espaces composites** ».

La typologie est présentée dans le tableau ci-dessous.

	Effectif 2008	Pôles de ce type
<i>Espaces spécialisés dans l'accueil d'activités</i>	18 548 emplois 23,8 % de l'emploi polarisé 16,6 % de l'emploi total du SCOT	n°3 : Zone industrielle de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger n°6 : Pôle isolé et pôle « annexe » de Lieu-Saint-Amand n°9 : Zone industrielle d'Onnaing n°12 : Zone industrielle de Saint-Saulve n°17 : Zone Team élargie de Trith-Saint-Léger n°18 : Pôle du Moulin des loups à Saint-Amand
<i>Espaces urbains mixtes</i>	41 542 emplois 53,3 % de l'emploi polarisé 37,1 % de l'emploi total du SCOT	n°1: « Cœur gare/centre-ville de Valenciennes » n°2: « Centre-ville étendu de Valenciennes » n°5 : Centre-ville de Denain n°7 : Pôle d'Anzin n°11 : Centre-ville de Saint-Amand n°15 : Pôle de Condé
<i>Espaces composites</i>	17 793 emplois 22,8 % de l'emploi polarisé 15,9 % de l'emploi total du SCOT	n°4 : Pôle de Raismes/Petite-Forêt n°8 : Pôle universitaire d'Aulnoy-lez-Valenciennes n°10 : Pôle de Marly n°13 : Zone industrielle Crespin/Quiévrechain n°14 : Pôle de La Sentinelle n°16 : Zone d'activité des Brasseurs à Vieux-Condé

Les principaux pôles d'emplois du Valenciennois selon leur degré d'insertion dans le tissu urbain



- ▲ Arrêts de tramway
 - Ligne de tramway
 - Réseau ferré
 - Echangeurs
 - Réseau routier principal
 - Voies navigables
 - Arrondissement de Valenciennes = Zone d'emploi
 - Communes du SCOT
- Gares**
- Gares structurantes
 - Gares intermédiaires
 - Gares secondaires
- Degré d'insertion dans le tissu urbain**
- espace composite
 - espace spécialisé dans l'accueil d'activités
 - espace urbain mixte

Réalisation: CETTE Nord Picardie
 Sources: IGN Bd Carro et INSEE - CLAP 2008
 Les numéros indiqués sur la carte sont les numéros des pôles

Degré d'insertion dans le tissu urbain (suite)

Trois types de pôles (suite)

Les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités

Cette catégorie regroupe les pôles correspondant à des **espaces à l'écart ou aux franges des zones urbaines**, le plus souvent le long des axes routiers et autoroutiers, qui accueillent de manière dominante des activités économiques. Ces zones peuvent avoir été spécialement aménagées pour l'accueil d'entreprises mais ce n'est pas toujours le cas. Elles se distinguent par le caractère dominant de la fonction d'accueil d'activités et l'absence d'intégration dans le tissu urbain.

Les espaces urbains mixtes

Cette catégorie regroupe les pôles pour lesquels les activités sont complètement **insérées dans le tissu urbain**.

Les espaces composites

Du fait du mode de délimitation des pôles d'emplois, il peut arriver que certains d'entre eux regroupent des zones de nature différente, juxtaposées. Par exemple, un pôle peut être constitué d'une partie très urbaine (accueillant des activités de commerce, d'éducation, de santé, d'administration publique...) et une autre plus spécialisée (industrie, centre commercial...). Pour ces pôles d'emplois, nous préférons parler d'« espaces composites », car ils regroupent **à la fois des emplois en espaces urbains mixtes et des emplois en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités**.

Effectifs selon le type de pôle

Nous étudions selon cette typologie le nombre d'emplois par secteur d'activité, afin de voir si des spécialisations apparaissent selon les types de pôles.

	Part de l'emploi productif en 2008	Part de l'emploi résidentiel en 2008
<i>Espaces spécialisés dans l'accueil d'activités</i>	90,9 %	9,1 %
<i>Espaces composites</i>	44,4 %	55,6 %
<i>Espaces urbains mixtes</i>	16,2 %	83,8 %
<i>Emploi polarisé</i>	40,4 %	59,6 %

De nettes différences selon les sphères...

Les pôles situés en **espaces urbains mixtes** sont très nettement spécialisés dans l'accueil d'activités de la sphère présente. À l'inverse, la sphère productive est très fortement sur-représentée dans les pôles situés en **espaces spécialisés dans l'accueil d'activités**. Le poids des différentes sphères dans les pôles situés en espaces composites est proche de celui observé pour l'emploi polarisé dans son ensemble. La sur-représentation de la sphère productive y est très légère.

...qu'on retrouve également par secteurs d'activités

Les tableaux page suivante montrent que les secteurs sur-représentés dans les **espaces spécialisés dans l'accueil d'activités** sont essentiellement des secteurs de la sphère productive : industrie (automobile, métallurgie, chimie, industries manufacturières) et logistique.

Dans les **espaces composites**, on trouve dans les activités sur-représentées aussi bien le secteur productif (industrie ferroviaire, commerce de gros, information et communication) que le secteur résidentiel (commerce de détail, construction, hébergement et restauration).

Enfin, dans les **espaces urbains mixtes**, ce sont essentiellement les secteurs présents qui sont sur-représentés : enseignement, santé, action sociale, administration publique, activités financières, d'assurances et immobilières... Néanmoins, le commerce de détail n'en fait pas partie. Du côté de la sphère productive, à noter la sur-représentation des services opérationnels (activités de services administratifs et de soutien).

Degré d'insertion dans le tissu urbain (suite)

Principaux secteurs sur-représentés dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités (2008)		
Activité	Part dans ces pôles	Part dans l'ensemble de l'emploi polarisé
Industrie automobile	49,5 %	11,8 %
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	13,2 %	4,8 %
Entreposage et services auxiliaires des transports	4,7 %	1,7 %
Fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques, de machines	4,1 %	1,1 %
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	4,2 %	2,1 %
Transports	3,1 %	1,9 %
Industries chimique et pharmaceutique / Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	2,6 %	0,9 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, d'eau	2,3 %	1,5 %

Principaux secteurs sur-représentés dans les espaces composites (2008)		
Activité	Part dans ces pôles	Part dans l'emploi polarisé
Fabrication d'autres matériels de transport	17,9 %	4,6 %
Commerce de détail et d'automobiles	17,8 %	9,2 %
Commerce de gros, à l'exception des automobiles	6,9 %	3,1 %
Enseignement	12,3 %	9,0 %
Construction	5,7 %	3,4 %
Activités de poste et de courrier	3,3 %	1,4 %
Activités de services administratifs et de soutien	5,5 %	3,7 %
Hébergement et restauration	3,9 %	2,6 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,8 %	3,6 %
Information et communication	1,9 %	1,0 %

Principaux secteurs sur-représentés dans les espaces urbains mixtes (2008)		
Activité	Part dans ces pôles	Part dans l'emploi polarisé
Activités pour la santé humaine	19,5 %	10,5 %
Administration publique	13,9 %	8,7 %
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	11,1 %	6,6 %
Enseignement	11,4 %	9,0 %
Activités financières, d'assurance et immobilières	4,8 %	2,8 %
Autres activités de services	2,8 %	1,8 %
Arts, spectacles et activités récréatives	1,4 %	0,8 %
Activités de services administratifs et de soutien	4,3 %	3,7 %

Degré d'insertion dans le tissu urbain (suite)

Évolution de l'effectif selon le type de pôle Nous complétons cette photographie en 2008 par une étude des dynamiques à l'œuvre entre 2004 et 2008.

Les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités

La croissance de l'emploi dans ces pôles (+4,7 %) est **un peu supérieure à celle observée pour l'ensemble de l'emploi polarisé** (+4,2 %). Elle est **portée par la sphère productive** dont les effectifs augmentent de plus d'un millier entre 2004 et 2008, soit une hausse de 6,3 %. Sur cette même période, la **sphère présentielle voit ses effectifs diminuer** dans ces espaces.

L'évolution positive dans la sphère productive repose notamment sur :

- la métallurgie (+ 400 emplois environ soit en pourcentage +20 %) ;
- l'entreposage et services auxiliaires des transports : 55 % d'augmentation soit + 300 emplois environ ;
- la « fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques, de machines » : + 250 emplois (soit +50 %) pour ce secteur qui représente 4,1 % des emplois des pôles de ce type en 2008 ;
- les activités spécialisées, scientifiques et techniques, dont l'augmentation des effectifs avoisine les 350 emplois salariés, ce qui représente une hausse de 150 % environ entre 2004 et 2008.

Notons cependant quelques diminutions dans des secteurs productifs :

- textile (-200 emplois environ soit une baisse de 60 % entre 2004 et 2008) ;
- chimie caoutchouc et plastiques (baisse de plus de 15 % soit une centaine d'emplois perdus) ;
- activités de services administratifs et de soutien (150 emplois perdus soit une diminution de moitié entre 2004 et 2008).

L'évolution négative dans la sphère présentielle s'explique en premier lieu par la perte d'emplois dans les transports (-160 soit une baisse de l'ordre de 20 %).

Degré d'insertion dans le tissu urbain (suite)

Les pôles situés dans des espaces spécialisés dans l'accueil d'activités (situation en 2008 et évolution 2004-2008)			
Activité	Part dans l'emploi de ces pôles	Évolution du nombre d'emplois dans ces pôles	Évolution en % de l'emploi dans ces pôles
Tous secteurs	100 %	+ 830	+ 4,7 %
Sphère productive (ou non présenteielle)	90,9 %	+ 1 004	+ 6,3 %
Sphère présenteielle (ou résidentielle)	9,1 %	- 174	- 9,4 %
Agriculture, sylviculture et pêche	0,0 %	0	Calcul impossible
Industries extractives	0,0 %	0	Calcul impossible
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1,0 %	+ 26	+ 17,2%
Textile / habillement / bois / papier / cokéfaction	0,7 %	- 191	- 59,9%
Industries chimique et pharmaceutique / Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	2,6 %	- 97	- 16,7%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	13,2 %	+ 405	+ 19,8%
Fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques, de machines	4,1 %	+ 256	+ 50,9%
Industrie automobile	49,5 %	- 34	- 0,4%
Fabrication d'autres matériels de transport	1,9 %	- 24	- 6,4%
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	4,2 %	+ 63	+ 8,8%
Production et distribution d'électricité, de gaz, d'eau	2,3 %	+ 38	+ 9,9%
Construction	1,7 %	+ 5	+ 1,6%
Commerce de détail et d'automobiles	2,2 %	+ 6	+ 1,5%
Commerce de gros, à l'exception des automobiles	3,0 %	+ 44	+ 8,7%
Transports	3,1 %	- 160	- 21,9%
Entreposage et services auxiliaires des transports	4,7 %	+ 313	+ 56,3%
Activités de poste et de courrier	0,3 %	- 1	- 1,7%
Hébergement et restauration	0,7 %	+ 18	+ 15,0%
Information et communication	0,0 %	- 7	- 100,0%
Activités financières, d'assurance et immobilières	0,1 %	+ 11	+ 68,8%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,1 %	+ 345	+ 151,3%
Activités de services administratifs et de soutien	0,8 %	- 145	- 49,5%
Administration publique	0,5 %	- 37	- 29,8%
Enseignement	0,3 %	- 13	- 19,1%
Activités pour la santé humaine	0,0 %	0	0,0%
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	0,0 %	+ 8	Calcul impossible
Arts, spectacles et activités récréatives	0,0 %	0	Calcul impossible
Autres activités de services	0,0 %	+ 1	+ 50,0%

Degré d'insertion dans le tissu urbain (suite)

Évolution de l'effectif selon le type de pôle (suite)

Les espaces composites

La croissance de l'emploi dans ces pôles (+ 8,7 %) est **nettement supérieure à ce qui est observé pour l'emploi polarisé total (+4,2 %)**. Cette dynamique remarquable est essentiellement **le fait de la sphère productive** dont les effectifs augmentent de plus d'un millier entre 2004 et 2008 ce qui représente une hausse d'environ 16 %. Sur cette même période, la **sphère présentielle** connaît une **augmentation plus modérée** mais néanmoins soutenue : +3,3 % environ soit 300 emplois de plus environ.

Les activités qui contribuent le plus à cette dynamique sont :

- l'industrie ferroviaire (fabrication d'autres matériels de transport): +300 emplois environ pour ce secteur qui représente 18 % de l'emploi dans ces pôles ; l'augmentation est de 11 % ;
- les activités spécialisées, scientifiques et techniques : + 400 emplois ce qui représente presque un doublement des effectifs de ce secteur ; celui-ci représente désormais 4,8 % de l'emploi des pôles de ce type ;
- les activités de services administratifs et de soutien : + 250 emplois environ soit une hausse de l'ordre de 33 % ;
- les « autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et équipements »: + 200 emplois environ alors que le secteur était en 2004 très peu présent sur ces espaces ;
- la construction dont les effectifs augmentent de 25 % ;
- le commerce de détail dont les effectifs augmentent de 4,4 % et qui représente en 2008 près de 18 % des emplois de ces pôles ;
- l'entreposage et les services auxiliaires des transports : +160 emplois environ soit un quasi doublement sur la période 2004-2008 ;
- les activités de poste et courrier dont les effectifs augmentent de 50 %.

Notons néanmoins quelques secteurs qui voient leur effectif diminuer :

- l'enseignement qui perd plus de 300 emplois, soit une baisse de près de 13 %. Ce secteur représente néanmoins toujours 12,3 % de l'effectif de ces pôles ;
- la métallurgie qui perd 20 % environ de ses emplois et ne représente que 3 % de l'effectif de ces pôles en 2008 ;
- le commerce de gros ;
- l'action sociale.

Degré d'insertion dans le tissu urbain (suite)

Les pôles situés en espaces composites (situation en 2008 et évolution entre 2004 et 2008)			
Activité	Part dans l'emploi de ces pôles	Évolution du nombre d'emplois dans ces pôles	Évolution en % de l'emploi dans ces pôles
Tous secteurs	100 %	+1 420	+ 8,7 %
Sphère productive (ou non présente)	44,4 %	+ 1 101	+ 16,2 %
Sphère présente (ou résidentielle)	55,6 %	+ 319	+ 3,3 %
Agriculture, sylviculture et pêche	0,0 %	0	Calcul impossible
Industries extractives	0,0 %	0	Calcul impossible
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	0,5 %	+ 6	+ 7,9%
Textile / habillement / bois / papier / cokéfaction	0,1 %	- 60	- 78,9%
Industries chimique et pharmaceutique / Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	0,3 %	+ 2	+ 3,8%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	2,9 %	- 144	- 21,6%
Fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques, de machines	0,3 %	+ 32	+ 139,1%
Industrie automobile	0,2 %	- 6	- 17,6%
Fabrication d'autres matériels de transport	17,9 %	+ 313	+ 10,9%
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	1,5 %	+ 198	+ 275,0%
Production et distribution d'électricité, de gaz, d'eau	0,4 %	- 25	- 24,5%
Construction	5,7 %	+ 197	+ 24,2%
Commerce de détail et d'automobiles	17,8 %	+ 133	+ 4,4%
Commerce de gros, à l'exception des automobiles	6,9 %	- 109	- 8,2%
Transports	1,2 %	+ 41	+ 22,8%
Entreposage et services auxiliaires des transports	1,9 %	+ 164	+ 91,1%
Activités de poste et de courrier	3,3 %	+ 196	+ 51,2%
Hébergement et restauration	3,9 %	+ 98	+ 16,4%
Information et communication	1,9 %	+ 27	+ 8,6%
Activités financières, d'assurance et immobilières	0,8 %	- 20	- 12,5%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,8 %	+ 398	+ 88,1%
Activités de services administratifs et de soutien	5,5 %	+ 239	+ 32,7%
Administration publique	5,3 %	+ 49	+ 5,5%
Enseignement	12,3 %	- 321	- 12,8%
Activités pour la santé humaine	0,3 %	+ 9	+ 21,4%
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	2,9 %	- 61	- 10,4%
Arts, spectacles et activités récréatives	0,3 %	+ 42	+ 221,1%
Autres activités de services	1,1 %	+ 22	+ 13,2%

Degré d'insertion dans le tissu urbain (suite)

Évolution de l'effectif selon le type de pôle (suite)

Les espaces urbains mixtes

La croissance de l'emploi dans ces pôles, de +2,2 %, est **inférieure à celle observée pour l'ensemble de l'emploi polarisé**. Ainsi, si les effectifs augmentent pour tous les types de pôles, c'est pour les pôles situés en espaces urbains mixtes que la croissance est la plus faible.

La croissance est **plus élevée pour la sphère productive** que pour la sphère présente, alors que cette dernière représente la grande majorité de l'emploi de ces pôles (84 %).

Deux secteurs connaissent une très forte croissance en nombre :

- la santé : 800 emplois supplémentaires soit une hausse de 11 %, ce secteur représentant ainsi en 2008 presque 20 % de l'emploi de ces pôles ;
- l'action sociale : hausse de 16 % ce qui représente plus de 600 emplois supplémentaires et amène ce secteur à représenter 11 % de l'emploi des pôles de ce type.

Les autres activités pour lesquelles la hausse des effectifs est remarquable sont :

- le commerce de détail : croissance de 8 % ;
- la construction qui voit ses effectifs croître de près de 20 % ;
- les transports qui connaissent une croissance remarquable (+35 % environ) ;
- les « arts, spectacles et activités récréatives », avec 150 emplois supplémentaires, qui connaissent une dynamique très forte (+35 %) ;
- les activités de services administratifs et de soutien qui voient leur effectif augmenter de près de 12 % ;
- le secteur « autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements », qui connaît une croissance remarquable : +28 % ;
- les activités financières, d'assurance et immobilières, qui connaissent une croissance de l'ordre de 5 % (une centaine d'emplois supplémentaires).

Deux secteurs voient leur effectif diminuer fortement entre 2004 et 2008 :

- l'administration publique : -760 emplois environ, soit une baisse de près de 12 % ; ce secteur représente néanmoins toujours une part importante (14 %) de l'emploi de ces pôles ;
- l'enseignement : -760 emplois environ, soit une diminution de 14 % entre 2004 et 2008.

Quelques autres diminutions sont à relever :

- le commerce de gros ;
- le secteur « information et communication » ;
- les activités spécialisées, scientifiques et techniques.

Degré d'insertion dans le tissu urbain (suite)

Les pôles situés en espaces urbains mixtes (situation en 2008 et évolution entre 2004 et 2008)			
Activité	Part dans l'emploi de ces pôles	Evolution du nombre d'emplois dans ces pôles	Evolution en % de l'emploi dans ces pôles
Tous secteurs	100 %	+ 825	+ 2,0 %
Sphère productive (ou non présente)	16,2 %	+ 263	+ 4,1 %
Sphère présente (ou résidentielle)	83,8 %	+ 622	+ 1,8 %
Agriculture, sylviculture et pêche	0,0 %	+ 1	100,0 %
Industries extractives	0,0 %	+ 2	Calcul impossible
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1,6 %	- 22	- 3,2 %
Textile / habillement / bois / papier / cokéfaction	0,2 %	+ 25	+ 50,0 %
Industries chimique et pharmaceutique / Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	0,3 %	- 3	- 2,3 %
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	1,9 %	+ 67	+ 9,5 %
Fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques, de machines	0,1 %	- 84	- 68,9 %
Industrie automobile	0,0 %	0	Calcul impossible
Fabrication d'autres matériels de transport	0,1 %	+ 15	+ 83,3 %
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	1,4 %	+ 131	+ 28,2 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, d'eau	1,6 %	- 21	- 3,1 %
Construction	3,3 %	+ 214	+ 18,8 %
Commerce de détail et d'automobiles	8,6 %	+ 265	+ 8,0 %
Commerce de gros, à l'exception des automobiles	1,5 %	- 109	- 15,3 %
Transports	1,7 %	+ 180	+ 35,6 %
Entreposage et services auxiliaires des transports	0,2 %	- 6	- 6,9 %
Activités de poste et de courrier	1,1 %	+ 36	+ 8,7 %
Hébergement et restauration	2,8 %	- 36	- 3,0 %
Information et communication	1,2 %	- 78	- 14,1 %
Activités financières, d'assurance et immobilières	4,8 %	+ 100	+ 5,3 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,4 %	- 87	- 5,9 %
Activités de services administratifs et de soutien	4,3 %	+ 184	+ 11,6 %
Administration publique	13,9 %	- 765	- 11,7 %
Enseignement	11,4 %	- 762	- 13,9 %
Activités pour la santé humaine	19,5 %	+ 819	+ 11,2 %
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	11,1 %	+ 632	+ 16,0 %
Arts, spectacles et activités récréatives	1,5 %	+ 156	+ 35,1 %
Autres activités de services	2,9 %	+ 31	+ 2,7 %

Degré d'insertion dans le tissu urbain (suite)

Conclusion sur le degré d'insertion dans le tissu urbain

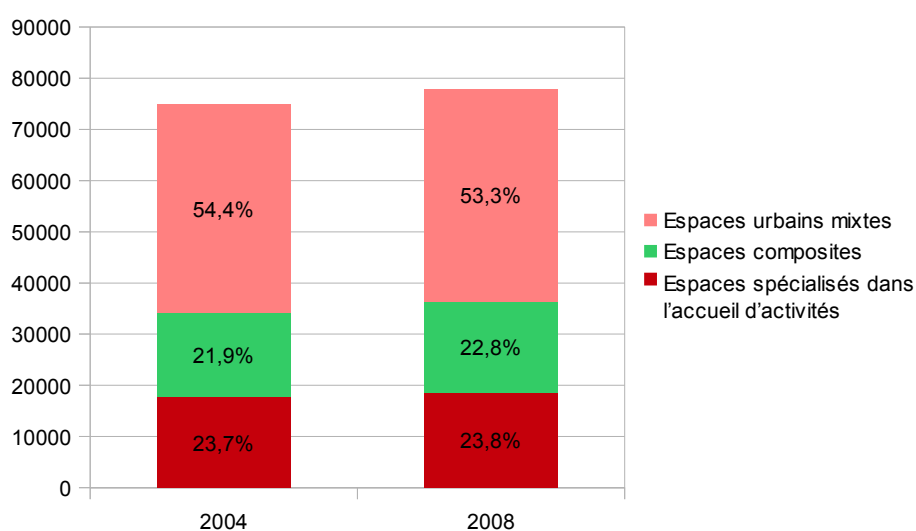
Le nombre d'emplois augmente pour les trois types de pôles, mais pas au même rythme. La croissance la plus forte concerne les espaces composites, suivis par les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités. La conséquence est une croissance de la part des emplois situés en espaces composites au détriment de la part des emplois situés en espaces urbains mixtes. La part des espaces spécialisés dans l'accueil d'activités est quant à elle stable.

Espaces spécialisés dans l'accueil d'activités

Espaces composites

Espaces urbains mixtes

	Effectif en 2008	Evolution de l'effectif	Evolution en %
<i>Espaces spécialisés dans l'accueil d'activités</i>	18 548	+ 830	+ 4,7 %
<i>Espaces composites</i>	17 793	+1 420	+ 8,7 %
<i>Espaces urbains mixtes</i>	41 542	+ 825	+ 2,0 %



Nombre d'emplois selon le degré d'insertion dans le tissu urbain des pôles en 2004 et 2008

Densité en emplois

Limites générales

Dans cette partie, nous essayons d'estimer pour chaque pôle la densité en emplois, c'est-à-dire un nombre d'emplois par hectare. Cependant, une telle démarche fait face à plusieurs limites importantes qu'il convient d'explicitier et de garder en mémoire pour l'interprétation des résultats.

Des pôles souvent mixtes dans leurs usages

La première et principale limite résulte du constat suivant : la plupart des pôles d'emplois délimités par le partenariat INSEE/DDTM n'accueillent pas que des activités économiques, ils comprennent également des bâtiments d'habitation, des espaces publics, des voiries, et éventuellement des espaces vert.

Pour estimer rigoureusement une densité en emplois, il serait donc nécessaire d'effectuer un tri entre bâtiments économiques et autres usages. Ce tri n'est pas réalisable, en particulier pour les pôles qui correspondent à des centres-villes, là où les activités économiques sont complètement insérées dans le tissu urbain (on y trouve d'ailleurs des immeubles comportant un usage économique en rez-de-chaussée et un usage d'habitation aux étages).

Notre méthode ne permettra pas de lever ce problème et il faudra donc être prudent pour l'interprétation de nos résultats, en particulier en cas de zone multifonctionnelle. Par exemple, la densité sera sans doute sous-estimée dans les espaces urbains du fait de la présence d'autres usages (habitat, voirie...).

Quelle surface au dénominateur ?

La densité en emplois se calcule par une division, avec au numérateur un nombre d'emplois et au dénominateur une surface. Si le nombre d'emplois du numérateur est nécessairement l'effectif du pôle considéré, la surface du dénominateur peut être :

- la surface du contour du pôle obtenu d'après la méthode INSEE,
- la surface artificialisée (estimée à partir des photographies aériennes, incluant les éventuels parkings, voiries, espaces verts),
- la SHON, c'est-à-dire la surface de plancher utilisée pour de l'activité économique. Mais dans le cadre de cette étude, il ne nous est pas possible d'estimer pour chaque pôle d'emploi la SHON à usage d'activité économique.

Premier calcul rapide

Nous commençons pour chaque pôle par un simple calcul de densité en divisant le nombre d'emplois en 2008 par la surface délimitée par le contour du pôle obtenu d'après la méthode INSEE.

Quelques pôles ont une densité particulièrement élevée

Selon cette première méthode, c'est le **pôle de centre-ville de Valenciennes qui présente la plus forte densité en emplois**, avec pas moins de 116 emplois par ha. Cela est d'autant plus remarquable qu'il ne s'agit pas d'une zone à vocation exclusivement économique, elle accueille également d'autres usages et notamment des logements.

On trouve ensuite deux pôles qui se distinguent également par une densité très élevée :

- le pôle isolé de Lieu-Saint-Amand (+ le pôle annexe),
- le pôle de Crespin-Quiévrechain.

Leur densité est supérieure à 80 emplois par hectare. Ils ont tous les deux une vocation industrielle. Il apparaît néanmoins que la surface de ces deux pôles est grandement sous-estimée par la méthode INSEE, ce qui fera l'objet d'une correction dans le second calcul.

Les pôles qui suivent dans le classement présentent des densités bien plus faibles, inférieures à 35 emplois par ha. Le pôle ayant la plus faible densité est celui de La Sentinelle avec 8 emplois par hectare.

Densité en emplois (suite)

Une correction à partir des photos aériennes

Raisons de la correction Une des limites de ce premier calcul de densité est liée à la méthode de délimitation des pôles de l'INSEE. En effet, celle-ci se fait par agrégation de carreaux contenant des adresses d'établissements, auxquels sont associés des nombres d'emplois. Les pôles sont donc délimités par agrégation de carrés de 100 m de côté autour des adresses d'établissements.

Conséquence : certains pôles incluent des espaces agricoles aux franges des carreaux tandis que d'autres (et parfois les mêmes) n'incluent pas des espaces pourtant directement liés à un établissement mais qui débordent du carreau contenant l'adresse.

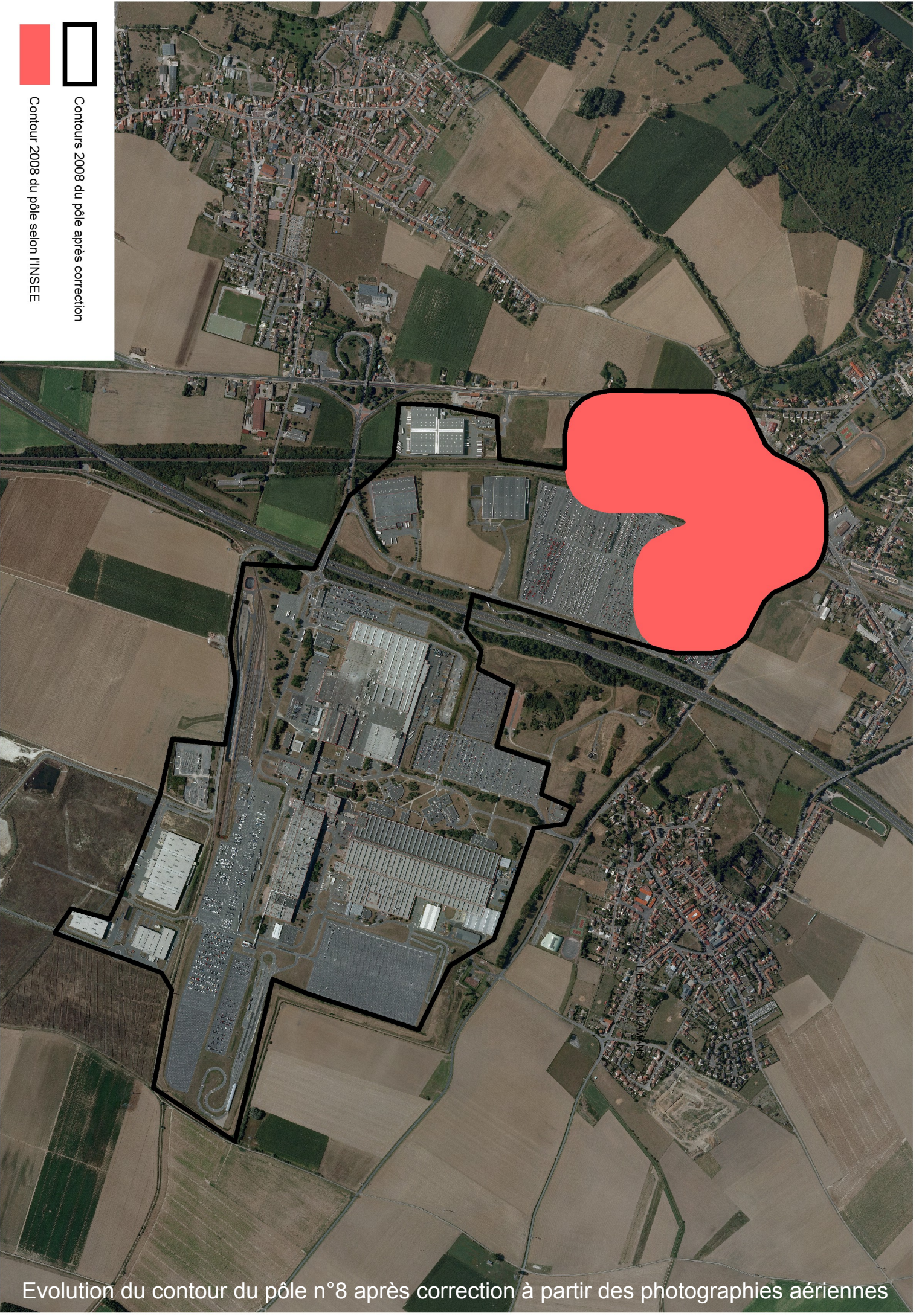
Nous avons essayé de limiter ce biais en modifiant les contours de l'INSEE à l'aide des photographies aériennes, afin que ceux-ci collent au mieux à l'espace réellement utilisé par les activités regroupées dans le pôle.

Pôles aux contours modifiés Les pôles dont les contours ont été modifiés lors de cette opération sont les suivants :

- pôle d'Anzin (n°7),
- pôle d'Aulnoy-lez-Valenciennes (n°8),
- zone industrielle Crespin / Quiévrechain (n°13),
- pôle de Denain (n°5),
- pôle isolé de Lieu-Saint-Amand + pôle annexe (n°6),
- pôle de Marly (n°10),
- pôle moulin des loups à Saint-Amand (n°18),
- zone industrielle d'Onnaing (n°9),
- pôle de Raismes / Petite-Forêt (n°4),
- zone industrielle de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger (n°3),
- zone Team élargie de Trith-Saint-Léger (n°17).

Méthode de correction et limites Nous avons enlevé les espaces qui n'étaient manifestement pas occupés par de l'activité (en nous abstenant de porter un tel jugement sur des zones apparaissant comme à dominante résidentielle du fait de la mixité possible des usages) et avons ajouté les espaces qui auraient manifestement dû être rattachés au pôle.

Cela ne signifie pas que pour les autres pôles, des corrections ne soient pas nécessaires mais que les photographies aériennes ne nous ont pas permis d'apporter des corrections aux contours. Cela ne signifie pas non plus qu'il ne persiste pas d'importants écarts entre les contours ainsi corrigés et la réalité du terrain, mais la méthode a dû permettre de les réduire. Le résultat est présenté sur la carte et le tableau pages suivantes.



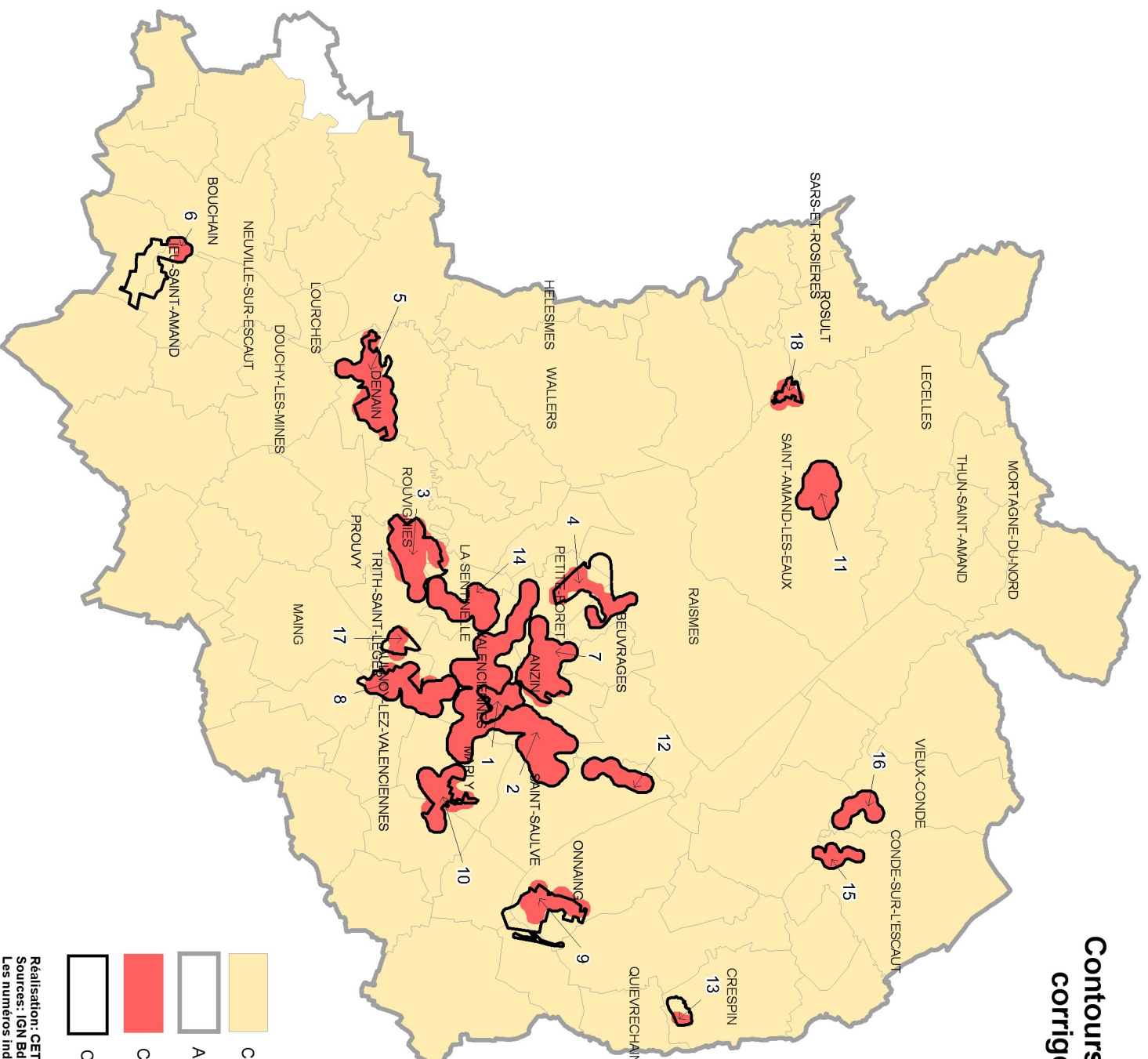
Contours 2008 du pôle après correction

Contour 2008 du pôle selon l'INSEE



Evolution du contour du pôle n°8 après correction à partir des photographies aériennes

Contours des pôles d'emplois initiaux et corrigés pour le calcul de la densité



- Communes du SCOT
- Arrondissement de Valenciennes = Zone d'emploi
- Contours 2008 des pôles selon l'INSEE
- Contours 2008 des pôles après correction à partir des photographies aériennes

Réalisation: CETE Nord Picardie
Sources: IGN Bd Carro, INSEE - CLAP 2008 et DDTM 59
Les numéros indiqués sur la carte sont les numéros des pôles

Densité en emplois (suite)

Résultats

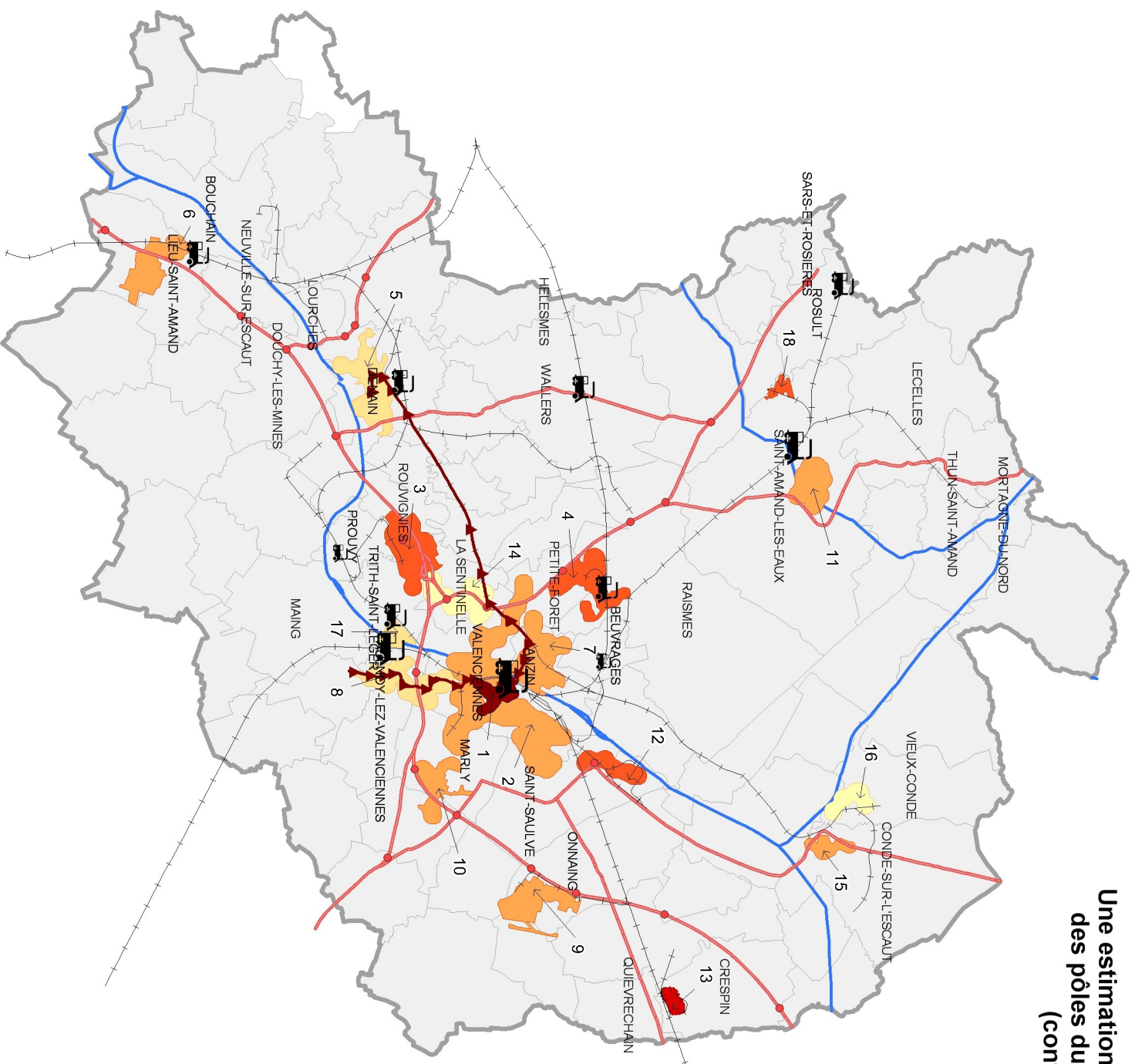
Un classement nettement modifié... Le classement après correction des contours est **fortement différent** du premier. La densité du pôle de centre-ville de Valenciennes n'est pas modifiée (le contour n'a pas été corrigé) et demeure exceptionnellement élevée (116 emplois par ha). Le pôle de Crespin-Quiévrechain arrive en seconde position pour la densité en emplois : 42 emplois par hectare après correction (81 selon le premier calcul). La zone du Moulin des Loups est en troisième position avec une densité de 29 emplois par hectare (14 seulement d'après le premier calcul). Le pôle de Raismes / Petite Forêt connaît lui aussi une diminution de sa densité avec le second calcul (25 emplois par hectare contre 32) mais demeure en quatrième position. On trouve ensuite un groupe de pôles dont la densité en emplois est comprise entre 15 et 23 emplois par hectare. Remarquons que le pôle isolé de Lieu-Saint-Amand, second en densité selon le premier calcul avec 106 emplois par ha, n'apparaît désormais qu'en 10^{ème} position avec une densité seulement égale à 20 emplois par ha. Il est vrai que le contour de ce pôle a été profondément corrigé. La zone industrielle d'Onnaing passe de 26 à 21 emplois par ha avec la correction. Par contre, la zone de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger voit sa densité augmenter après correction, passant de 20 à 23 emplois par ha. Il en est de même pour le pôle de Marly qui passe de 15 à 21 emplois par ha.

...qui renforce l'exigence de prudence Nous en déduisons **l'extrême sensibilité des résultats à la surface prise en compte dans le calcul**. Cela renforce encore les précautions à prendre vis-à-vis des densités obtenues vu les incertitudes qui pèsent sur les contours des pôles.

Pas de lien entre densité et spécialisation Les résultats mettent en évidence **l'absence de lien entre spécialisation du pôle et densité en emplois** : les pôles spécialisés dans la métallurgie présentent des densités variant de 10 à 42 emplois par ha tandis que la palette s'étend entre 8 et 25 pour les pôles spécialisés dans le commerce. Tout au plus peut-on remarquer que les pôles spécialisés dans l'automobile présentent une densité en emplois comprise entre 20 et 23 emplois par ha, tandis que les pôles spécialisés dans les activités de ville ont des densités comprises entre 17 et 21 emplois par ha (si on met à part le centre-ville de Valenciennes).

Pas de lien entre densité et degré d'insertion dans le tissu urbain **Pas de lien non plus entre densité en emplois et degré d'insertion dans le tissu urbain**: les pôles situés en espace composite voient leur densité varier entre 8 et 42 emplois par ha tandis que la densité varie entre 15 et 29 pour les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités. Remarquons simplement qu'à l'exception du centre-ville de Valenciennes, les pôles situés en espaces urbains mixtes ont une densité moyenne, comprise entre 17 et 21 emplois à l'hectare.

Une estimation de la densité en emplois des pôles du Valenciennois en 2008 (contours corrigés)



- ▲ Arrêts de tramway
 - Ligne de tramway
 - Réseau ferré
 - Echangeurs
 - Réseau routier principal
 - Voies navigables
 - Arrondissement de Valenciennes = Zone d'emploi
 - Communes du SCOT
- Gares**
- Gares structurantes
 - Gares intermédiaires
 - Gares secondaires
- Densité des pôles d'emplois en emplois par hectare**
- 116
 - 42
 - 22 à 30
 - 18 à 22
 - 14 à 18
 - 8 à 10

Réalisation : CETE Nord Picardie / Sources : IGN Bd Carro et INSEE - CLAP 2008
Les numéros indiqués sur la carte sont les numéros des pôles

Densité en emplois (suite)

Numéro du pôle	Nom du pôle	Surface (ha)	Densité (nb d'emplois par ha)	Spécialisation	Degré d'insertion dans le tissu urbain
1	Pôle centre-ville Valenciennes	96	116	Activités de ville : services, administration, commerces, enseignement	Espace urbain mixte
13	Zone industrielle Crespin / Quiévrechain	22	42	Métallurgie et industrie ferroviaire	Espace composite
18	Pôle moulin des loups à Saint-Amand	69	29	Métallurgie	Espace spécialisé dans l'accueil d'activités
4	Pôle de Raismes / Petite-Forêt	184	25	Commerce et industrie ferroviaire	Espace composite
3	Zone industrielle de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger	290	23	Automobile	Espace spécialisé dans l'accueil d'activités
12	Zone industrielle de Saint-Saulve	119	22	Métallurgie	Espace spécialisé dans l'accueil d'activités
10	Pôle de Marly	218	21	Commerce de gros et service aux entreprises	Espace composite
9	Zone industrielle d'Onnaing	164	21	Automobile	Espace spécialisé dans l'accueil d'activités
15	Pôle de Condé	70	21	Activités de ville : services, administration, commerces, enseignement	Espace urbain mixte
6	Pôle isolé de Lieu-Saint-Amand + pôle annexe	37	20	Automobile	Espace spécialisé dans l'accueil d'activités
2	Pôle étendu de Valenciennes	822	20	Activités de ville : services, administration, commerces, enseignement	Espace urbain mixte
7	Pôle d'Anzin	283	19	Activités de ville : services, administration, commerces, enseignement	Espace urbain mixte
11	Pôle centre-ville de Saint-Amand	164	18	Activités de ville : services, administration, commerces, enseignement	Espace urbain mixte
5	Pôle de Denain	301	17	Activités de ville : services, administration, commerces, enseignement	Espace urbain mixte
8	Pôle d'Aulnoy-lez-Valenciennes	268	17	Commerce et enseignement	Espace composite
17	Zone Team élargie de Trith-Saint-Léger	53	15	Métallurgie et industrie ferroviaire	Espace spécialisé dans l'accueil d'activités
16	Zone d'activité des brasseurs à Vieux-Condé	101	10	Métallurgie	Espace composite
14	Pôle de La Sentinelle	203	8	Commerce et services	Espace composite

Qualité de la desserte en transports en commun

Construction d'une note par pôle

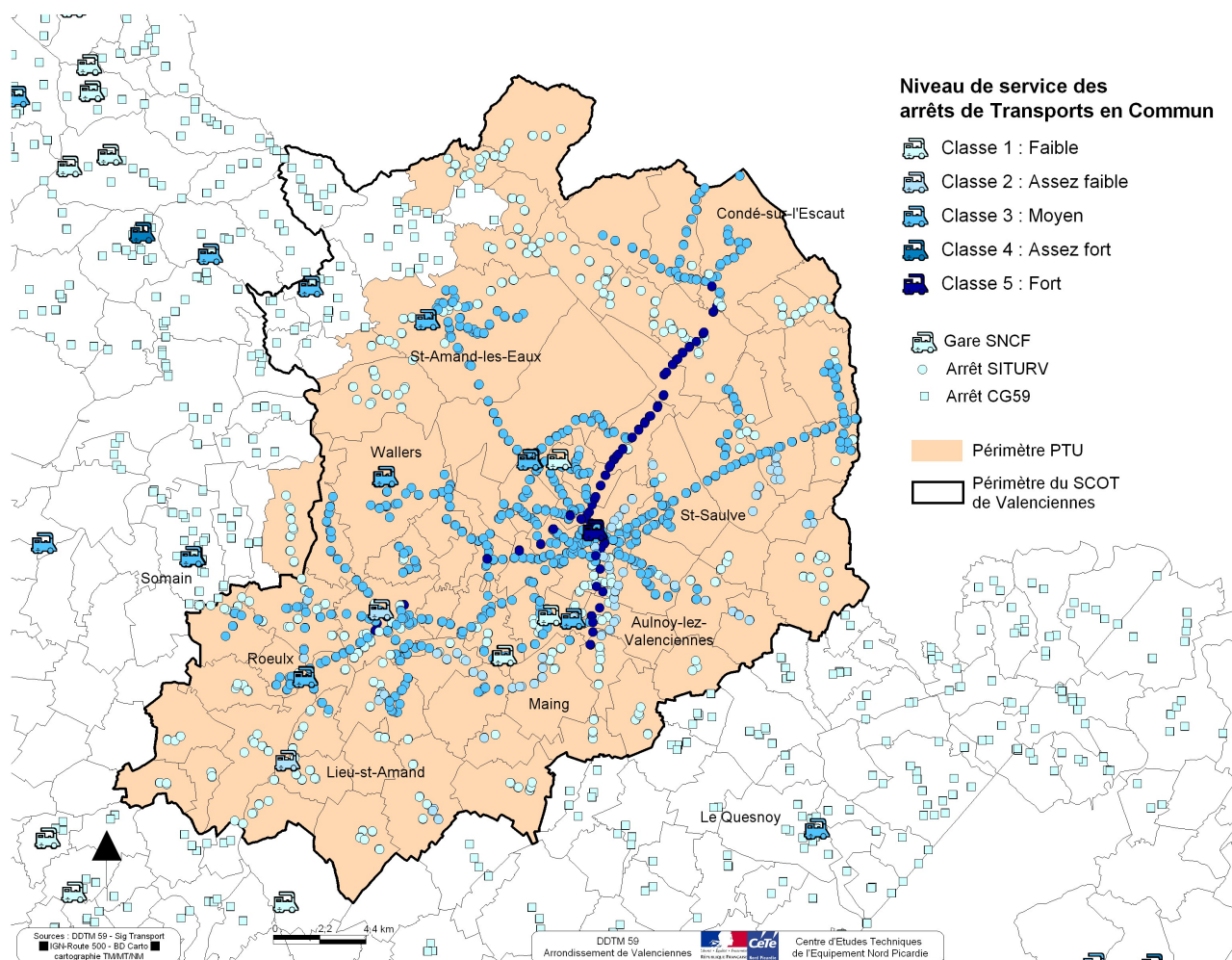
La 1^{ère} étape de cette partie porte sur la construction d'un indicateur de qualité de la desserte en transports en commun afin de caractériser les pôles d'emplois.

Utilisation d'une production de la DDTM

Cette construction dépend des données locales disponibles sur la desserte en transports en commun. Or, la DDTM a réalisé en mai 2010 un travail de hiérarchisation des arrêts de transports collectifs sur le Valenciennois en fonction du niveau de service. Les réseaux suivants ont été pris en compte:

- Transports urbains dans le PTU de Valenciennes (communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole et de la Porte du Hainaut, Commune de Hornaing) : SITURV / Transvilles ;
- Transports routiers départementaux – Conseil Général du Nord / Arc-en-ciel¹⁶ ;
- Transport ferroviaire régional – Région Nord-Pas-de-Calais / SNCF.

À chaque arrêt est affecté un niveau de service à 5 classes dépendant de l'amplitude horaire et de la fréquence de desserte. La carte suivante présente cette analyse, en faisant figurer en saumon le Périmètre de Transports Urbains.



Offre et niveau de desserte de transports collectifs

Source: INSEE : SIG DDTM 59 – mai 2010

16 Le réseau du Conseil Général n'apparaît pas sur la carte car il n'y a pas de ligne qui traverse le Valenciennois.

Qualité de la desserte en transports en commun (suite)

Construction d'une note par pôle (suite)

Comptabilisation des arrêts présents sur le pôle...

À partir de ces données, nous avons commencé par compter le nombre d'arrêts présents sur chaque pôle (ou en frontière immédiate¹⁷). Lorsque la base DDTM distingue l'arrêt sens aller de l'arrêt sens retour, nous avons compté un seul arrêt pour les deux.

Lorsque des gares SNCF n'étaient pas situées sur le pôle mais à moins de 15 mn à pied de celui-ci, nous avons choisi de les intégrer. C'est le cas de :

- la gare de Raismes pour le pôle n°4 (ajout d'un arrêt de niveau 2),
- la gare de Denain pour le pôle n°5 (ajout d'un arrêt de niveau 2),
- la gare de Saint-Amand pour le pôle n°11 (ajout d'un arrêt de niveau 3).

...et pondération

Nous pondérons ensuite chaque arrêt par le niveau de service (entre 1 et 5)¹⁸. La carte page suivante montre les arrêts situés sur chaque pôle selon le niveau de service.

Cas des pôles de Valenciennes

La méthode de comptabilisation des arrêts ne permet pas de rendre compte de la spécificité des pôles de Valenciennes (n°1 et 2) :

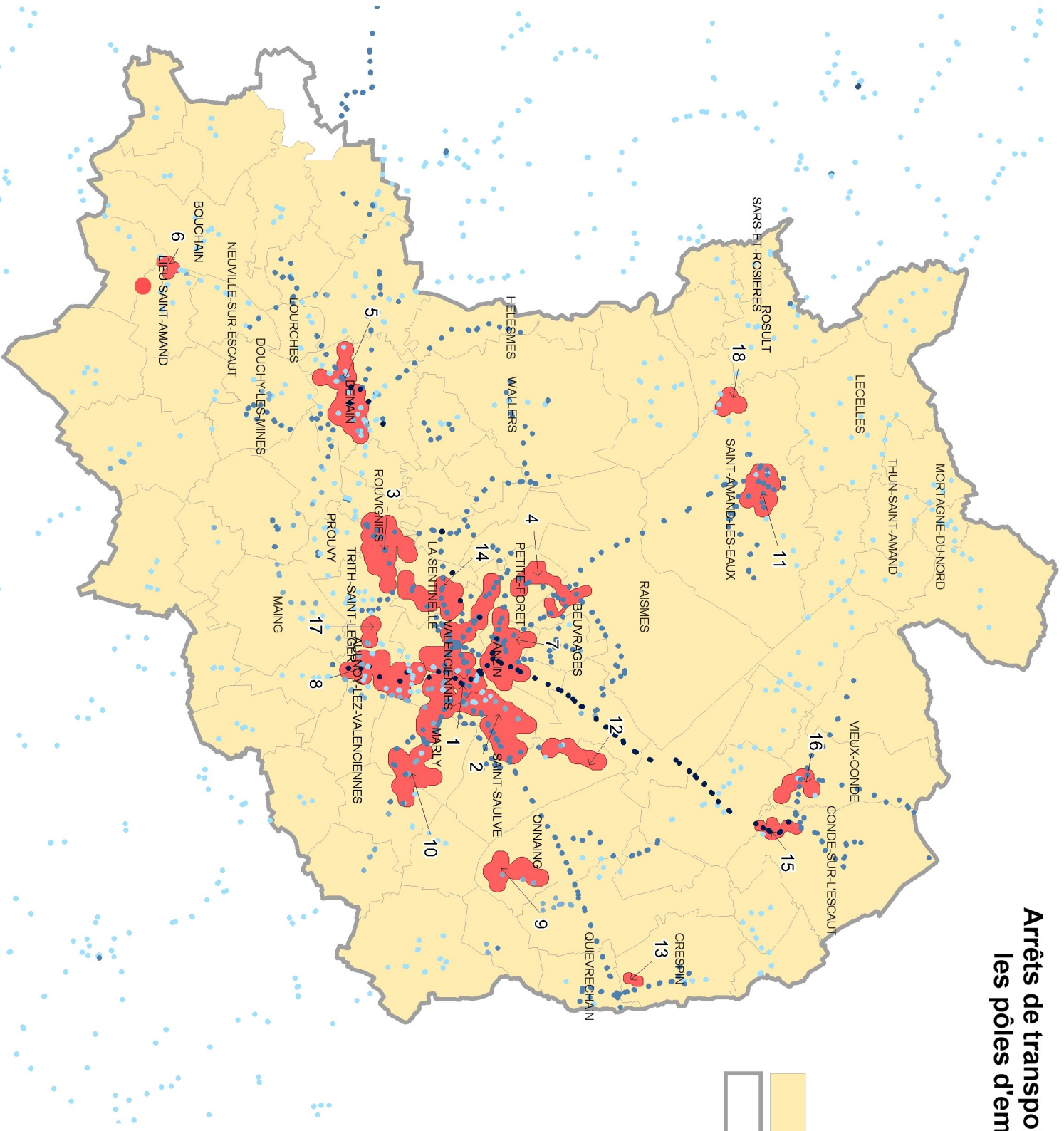
- le pôle étendu arriverait en tête selon la méthode de comptabilisation des arrêts, car il en accueille un très grand nombre. Cependant, cela est surtout dû à sa très grande superficie, et ne correspond pas nécessairement à une plus forte densité d'arrêts ;
- le pôle de centre-ville bénéficie d'une accessibilité TC remarquable du fait de la gare SNCF de Valenciennes et plus généralement de sa centralité par rapport au fonctionnement du territoire du SCOT.

Une méthode spécifique a été utilisée pour les pôles de Valenciennes (n°1 et 2).

17 L'idée étant que lorsqu'un arrêt permet de toute évidence la desserte du pôle, il est pris en compte même s'il est très légèrement extérieur au contour. Par exemple, pour certains arrêts, l'arrêt « aller » est compris dans le pôle alors que l'arrêt « retour » ne l'est pas. Dans ce cas nous considérons que l'arrêt dans sa globalité est dans le pôle.

18 Une des limites de la méthode provient de l'absence de prise en compte des espaces desservis par l'arrêt situé sur le pôle. En effet, une desserte peut être très fréquente mais ne relier le pôle qu'à un petit nombre d'actifs et inversement.

Arrêts de transports en commun desservant les pôles d'emplois du Valenciennois



Communes du SCOT
 Arrondissement de Valenciennes = Zone d'emploi

Arrêts selon le niveau de service

- Niveau 5
- Niveau 4
- Niveau 3
- Niveau 2
- Niveau 1

Réalisation: CETE Nord Picardie
 Sources: IGN Bd Cartho, INSEE - CLAP 2008 et DDTM 59
 Les numéros indiqués sur la carte sont les numéros des pôles

Qualité de la desserte en transports en commun (suite)

Résultats

Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Numéro du pôle	Nom du pôle	Nombre d'arrêts					Note
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	
5	Pôle de Denain	18	4	25	0	5	126
7	Pôle d'Anzin	0	0	16	0	8	88
11	Pôle centre-ville de Saint-Amand	28	0	13	0	0	67
8	Pôle d'Aulnoy-lez-Valenciennes	18	2	1	0	6	55
15	Pôle de Condé	6	3	3	0	5	46
4	Pôle de Raismes / Petite-Forêt	0	1	12	0	0	38
14	Pôle de La Sentinelle	0	0	9	0	1	32
3	Zone industrielle de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger	0	0	8	0	0	24
10	Pôle de Marly	8	2	4	0	0	24
16	Zone d'activité des Brasseurs à Vieux-Condé	6	0	6	0	0	24
17	Zone Team élargie de Trith-Saint-Léger	4	1	1	0	0	9
9	Zone industrielle d'Onnaing	0	3	0	0	0	6
12	Zone industrielle de Saint-Saulve	1	1	1	0	0	6
6	Pôle isolé de Lieu-Saint-Amand + pôle annexe	4	0	0	0	0	4
13	Zone industrielle Crespin / Quiévrechain	1	0	1	0	0	4
18	Pôle Moulin des loups à Saint-Amand	2	0	0	0	0	2

Cas des pôles de Valenciennes

La méthode utilisée pour les autres pôles du Valenciennois n'est pas satisfaisante pour les pôles de Valenciennes. En effet, la note obtenue serait anormalement élevée pour le pôle étendu de Valenciennes du fait de sa superficie nettement plus importante que celle des autres pôles. À l'inverse, la note du pôle de centre-ville de Valenciennes serait sous-estimée car son accessibilité en TC ne se traduit pas nécessairement par l'accueil d'un grand nombre d'arrêts mais par son caractère central pour l'ensemble du territoire et même pour l'extérieur du SCOT.

Notre connaissance du territoire nous conduit donc à modifier les notes de ces deux pôles qui sont finalement les suivantes :

- pôle de centre-ville de Valenciennes (n°1) : 160,
- pôle étendu de Valenciennes (n°2) : 140.

Qualité de la desserte en transports en commun (suite)

Commentaires

Les résultats obtenus nous conduisent à faire les constats suivants :

Avantage net aux pôles situés en espaces urbains mixtes

- Les pôles situés en espaces urbains mixtes sont en tête du classement, avec des notes supérieures à 50 (sauf pour Condé qui est à 46).
- À l'inverse, les espaces situés dans des espaces spécialisés dans l'accueil d'activité se trouvent en bas de tableau, avec des notes allant de 2 à 24.
- Les pôles situés en espaces composites sont en position intermédiaire avec des notes comprises entre 4 et 38, et généralement plus élevées que celles des pôles du groupe précédent.

Des activités industrielles moins accessibles...

Les 7 pôles qui ont les notes les plus faibles sont tous des pôles spécialisés dans une activité industrielle (métallurgie, automobile ou industrie ferroviaire). Les deux seuls pôles industriels dont la note est supérieure à 10 sont la zone industrielle de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger (n°3) et celui de Raismes / Petite-Forêt (n°4).

...et des activités de ville mieux desservies

Les pôles aux activités de ville, situés dans des espaces urbains mixtes, ont les notes les plus élevées.

Une accessibilité moyenne pour les pôles commerciaux ou de services aux entreprises

Les pôles spécialisés dans les activités commerciales (pôle d'Aulnoy-les-Valenciennes, de Raismes-Petite-Fôret, de La Sentinelle et de Marly) ont des notes intermédiaires, comprises entre 24 et 55.

Qualité de la desserte en transports en commun (suite)

Commentaires (suite)

N° du pôle	Nom du pôle	Desserte en TC	Spécialisation	Degré d'insertion dans le tissu urbain
1	Pôle centre-ville Valenciennes	160	Activités de ville : services, administration, commerces, enseignement	Espace urbain mixte
2	Pôle étendu de Valenciennes	140	Activités de ville : services, administration, commerces, enseignement	Espace urbain mixte
5	Pôle de Denain	126	Activités de ville : services, administration, commerces, enseignement	Espace urbain mixte
7	Pôle d'Anzin	88	Activités de ville : services, administration, commerces, enseignement	Espace urbain mixte
11	Pôle centre-ville de Saint-Amand	67	Activités de ville : services, administration, commerces, enseignement	Espace urbain mixte
8	Pôle d'Aulnoy-lez-Valenciennes	55	Commerce et enseignement	Espace composite
15	Pôle de Condé	46	Activités de ville : services, administration, commerces, enseignement	Espace urbain mixte
4	Pôle de Raismes / Petite-Forêt	38	Commerce et industrie ferroviaire	Espace composite
14	Pôle de La Sentinelle	32	Commerce et services	Espace composite
3	Zone industrielle de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger	24	Automobile	Espace spécialisé dans l'accueil d'activités
10	Pôle de Marly	24	Commerce de gros et service aux entreprises	Espace composite
16	Zone d'activité des brasseurs à Vieux-Condé	24	Métallurgie	Espace composite
17	Zone Team élargie de Trith-Saint-Léger	9	Métallurgie et industrie ferroviaire	Espace spécialisé dans l'accueil d'activités
9	Zone industrielle d'Onnaing	6	Automobile	Espace spécialisé dans l'accueil d'activités
12	Zone industrielle de Saint-Saulve	6	Métallurgie	Espace spécialisé dans l'accueil d'activités
6	Pôle isolé de Lieu-Saint-Amand + pôle annexe	4	Automobile	Espace spécialisé dans l'accueil d'activités
13	Zone industrielle Crespin / Quiévrechain	4	Métallurgie et industrie ferroviaire	Espace composite
18	Pôle moulin des loups à Saint-Amand	2	Métallurgie	Espace spécialisé dans l'accueil d'activités

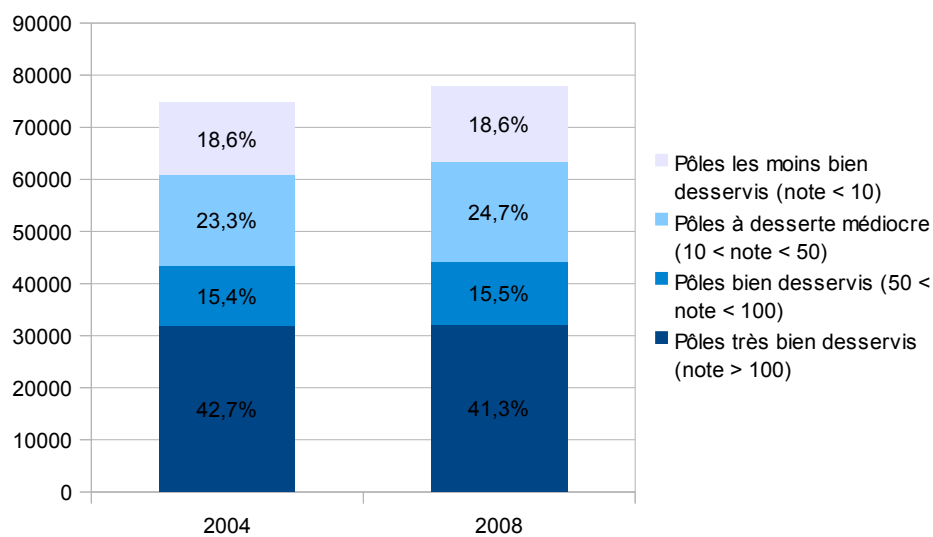
Qualité de la desserte en transports en commun (suite)

Evolution de l'emploi selon la desserte en TC

Le nombre d'emplois augmente peu pour les pôles les mieux desservis en transports en commun (+0,7%). La hausse la plus forte (+10,5%) est constatée pour les pôles dont la note est comprise entre 10 et 50, qu'on peut qualifier de pôles à desserte médiocre. Même les pôles les moins bien desservis (note < 10) connaissent une croissance supérieure (+3,7%). Les pôles bien desservis connaissent heureusement une dynamique un peu supérieure.

Les conséquences sont une diminution de la part des emplois polarisés situés dans les pôles très bien desservis et une augmentation de la part de ceux localisés dans des pôles à desserte médiocre.

	Effectif en 2008	Evolution de l'effectif	Evolution en %
<i>Pôles très bien desservis (note > 100)</i>	32 135	210	0,7%
<i>Pôles bien desservis (50 < note < 100)</i>	12 063	584	5,1%
<i>Pôles à desserte médiocre (10 < note < 50)</i>	19 237	1832	10,5%
<i>Pôles les moins bien desservis (note < 10)</i>	14 448	509	3,7%



Nombre d'emplois selon la qualité de la desserte en TC des pôles en 2004 et 2008

Que faut-il retenir de cette partie ?

DEGRÉ D'INSERTION DANS LE TISSU URBAIN

la sphère productive est très fortement sur-représentée dans les pôles situés en **espaces spécialisés dans l'accueil d'activités**. Les secteurs sur-représentés dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités sont essentiellement des secteurs de la sphère productive : industrie (automobile, métallurgie, chimie, industries manufacturières) et logistique. La croissance de l'emploi dans ces pôles est **un peu supérieure** à celle observée pour l'ensemble de l'emploi polarisé. Elle est **portée par la sphère productive**, tandis que la sphère présentielle voit ses effectifs diminuer dans ces espaces.

Dans les **espaces composites**, on trouve dans les activités sur-représentées aussi bien le secteur productif (industrie ferroviaire, commerce de gros, information et communication) que le secteur résidentiel (commerce de détail, construction, hébergement et restauration). La croissance de l'emploi dans ces pôles est **nettement supérieure à ce qui est observé pour l'emploi polarisé total**. Cette dynamique remarquable est essentiellement **le fait de la sphère productive**, même si la sphère présentielle connaît aussi augmentation, plus modérée.

Enfin, dans les **espaces urbains mixtes**, ce sont essentiellement les secteurs présentiels qui sont sur-représentés : enseignement, santé, action sociale, administration publique, activités financières, d'assurances et immobilières... Néanmoins, le commerce de détail n'en fait pas partie. Du côté de la sphère productive, à noter la sur-représentation des services opérationnels (activités de services administratifs et de soutien). La croissance de l'emploi dans ces pôles est **inférieure à celle observée pour l'ensemble de l'emploi polarisé**. La croissance est **plus élevée pour la sphère productive** que pour la sphère présentielle, alors que cette dernière représente la grande majorité de l'emploi de ces pôles.

Le nombre d'emplois augmente pour les trois types de pôles, mais pas au même rythme. La croissance la plus forte concerne les espaces composites, suivis par les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités. La conséquence est une croissance de la part des emplois situés en espaces composites au détriment de la part des emplois situés en espaces urbains mixtes. La part des espaces spécialisés dans l'accueil d'activités est quant à elle stable.

DENSITÉ EN EMPLOIS DES PÔLES

Une estimation de la densité en emplois des pôles a été réalisée. Néanmoins, les résultats doivent être interprétés avec prudence au regard des incertitudes qui pèsent sur la méthode et en particulier sur la surface au dénominateur.

Les résultats mettent en évidence l'absence de lien entre spécialisation du pôle et densité en emplois. Aucun lien n'est mis en évidence entre densité en emplois et degré d'insertion dans le tissu urbain, ni entre la densité et la spécialisation sectorielle des pôles.

DESSERTE EN TRANSPORTS EN COMMUN DES PÔLES

Les pôles situés en espaces urbains mixtes sont en tête du classement. À l'inverse, **les espaces situés dans des espaces spécialisés dans l'accueil d'activité se trouvent en bas de tableau**. Les pôles situés en espaces composites sont en position souvent intermédiaire, même si on constate des exceptions à ce classement par le degré d'insertion dans le tissu urbain.

Les activités industrielles sont en général moins accessibles. Ainsi, les 7 pôles qui ont les notes les plus faibles sont tous des pôles spécialisés dans une activité industrielle. Au contraire, les pôles aux activités de ville, situés dans des espaces urbains mixtes, ont la meilleure accessibilité en transports en commun. Les pôles spécialisés dans les activités commerciales ont des notes intermédiaires.

Le nombre d'emplois augmente peu pour les pôles les mieux desservis en transports en commun (+0,7 %). La hausse la plus forte (+9,5 %) est constatée pour les pôles dont la note est comprise entre 10 et 50, qu'on peut qualifier de pôles à desserte médiocre. Même les pôles les moins bien desservis (note < 10) connaissent une croissance supérieure (+3,7 %). Les pôles bien desservis connaissent heureusement une dynamique un peu supérieure.

Les conséquences sont une diminution de la part des emplois polarisés situés dans les pôles très bien desservis et une augmentation de la part de ceux localisés dans des pôles à desserte médiocre.

Analyse par secteurs d'activités

De quoi parle-t-on dans cette partie

Nous étudions la **répartition de l'emploi selon l'angle des secteurs d'activités**. Pour les principaux secteurs d'activité du Valenciennois, nous présentons une carte qui montre l'importance du secteur d'activité en nombre d'emplois sur chaque pôle ainsi que les dynamiques à l'œuvre.

Cela nous permet d'**identifier ou de confirmer les logiques d'implantation parfois très différentes qu'on peut observer d'une activité à une autre** (logistique, commerce de détail, administration, santé, industrie...).

Emploi total

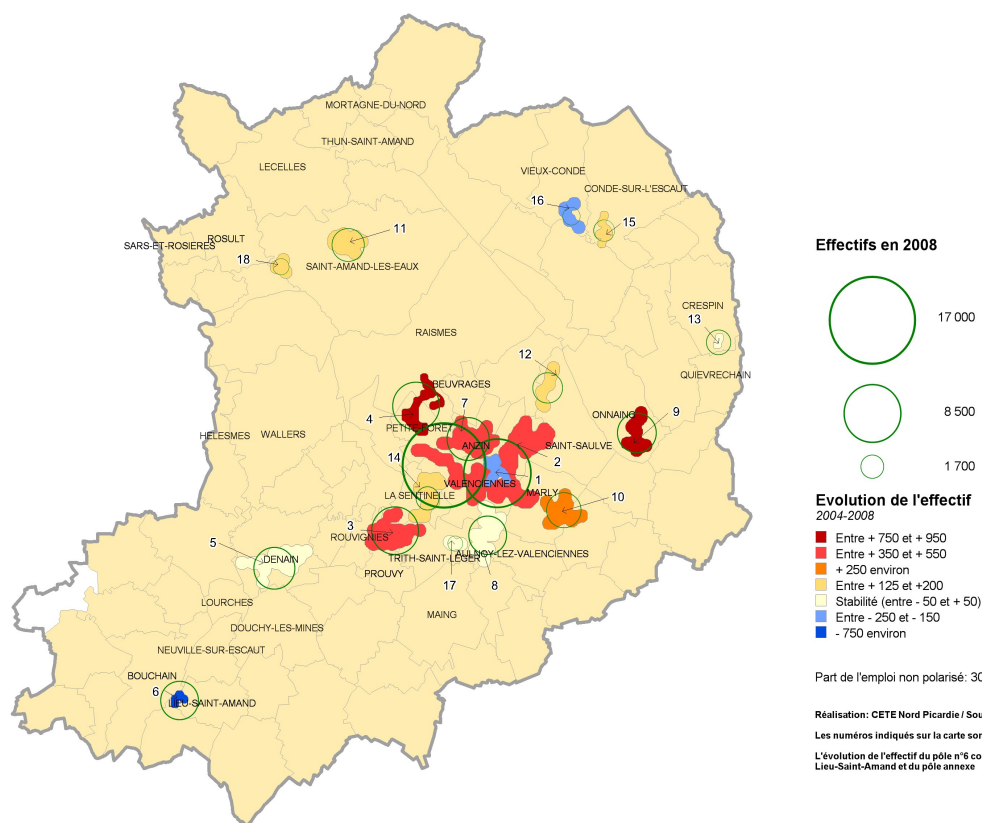
Effectif 2008 et évolution¹⁹

L'emploi non polarisé représente 30,4 % de l'effectif du SCOT. Les deux pôles de centre-ville sont les plus fortes concentrations d'emplois du territoire.

Les plus fortes augmentations d'effectif sont observées sur les pôles d'Onnaing et de Raismes / Petite-Forêt. Les hausses sont également très importantes en nombre sur le pôle étendu de Valenciennes, celui d'Anzin et celui de Prouvy-Rouvignies-Trith-Saint-Léger.

Trois pôles connaissent une diminution de leur effectif entre 2004 et 2008 :

- le pôle de Lieu-Saint-Amand,
- le pôle du centre-ville de Valenciennes,
- le pôle de Vieux-Condé.



Les effectifs et leur évolution en volume (emploi total)

19 Les cartes qui suivent présentent l'évolution du nombre d'emplois des pôles entre 2004 et 2008, en distinguant les sphères et secteurs d'activités. L'accent est donc mis sur les lieux de forte augmentation ou diminution en volume des effectifs, et non en pourcentage. Des cartes présentant l'évolution en pourcentage du nombre d'emplois auraient été différentes. En effet, un pôle à faible effectif peut connaître une augmentation importante en pourcentage de celui-ci, correspondant néanmoins à un nombre d'emplois supplémentaires relativement faible. De même, le pôle étendu de Valenciennes peut connaître des évolutions importantes en volume qui demeurent néanmoins modérées dès lors qu'elles sont exprimées en pourcentage. Pour visualiser l'évolution en pourcentage de l'effectif total des pôles d'emplois, cf. [l'étude issue du partenariat INSEE / DDTM](#).

Emploi total (suite)

Indice de spécialisation

Nous calculons ici l'indice de spécialisation de Krugman pour chaque pôle d'emploi du territoire.

Indice de spécialisation de Krugman

Cet indice représente la somme pour les différents secteurs d'activités des écarts entre le poids du secteur dans le pôle et le poids de ce même secteur dans l'ensemble du SCOT hors de ce pôle. La formule de calcul est la suivante.

$$K_i = \frac{1}{2} \sum_k \left| \frac{X_i^k}{X_i} - \frac{X^k - X_i^k}{X - X_i} \right|$$

X_i^k : effectif du secteur d'activités k pour le pôle i

X_i : effectif total du pôle i

X^k : effectif total du SCOT pour le secteur d'activités k

X : effectif total du SCOT

L'indice varie entre 0 et 1. Lorsqu'il s'approche de 0, c'est que le pôle considéré a une structure qui se rapproche de celle du SCOT. À l'inverse, lorsque l'indice s'approche de 1, c'est qu'il est très spécialisé par rapport au SCOT.

N° du pôle	Nom du pôle	Effectif 2008	100 * Indice de spécialisation 2008	Evolution 2004-2008
	Emploi non polarisé	33 986	29,9	2,6
7	Pôle d'Anzin	4977	31,8	-1,0
5	Pôle de Denain	4739	37,8	0,5
2	Pôle étendu de Valenciennes	16 280	37,9	-1,0
1	Pôle centre-ville de Valenciennes	11 116	44,1	-0,3
11	Pôle centre-ville de Saint-Amand	2992	45,5	2,4
15	Pôle de Condé-sur-l'Escaut	1438	47,9	-1,1
16	Zone d'activités des brasseurs à Vieux-Condé	973	50,6	-3,8
8	Pôle d'Aulnoy-lez-Valenciennes	4094	52,9	-0,7
14	Pôle de La Sentinelle	1716	54,9	-4,9
4	Pôle de Raismes / Petite-Forêt	5873	55,1	0,2
10	Pôle de Marly	3368	64,4	-0,5
3	Pôle de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger	5869	65,7	5,3
18	Pôle moulin des loups à Saint-Amand	951	78,0	0,3
9	Zone industrielle d'Onnaing	4275	80,1	-3,7
6	Pôle de Lieu-Saint-Amand (+ pôle annexe)	3969	81,5	0,2
12	Zone industrielle de Saint-Saulve	2669	81,5	0,3
17	Zone Team de Trith-Saint-Léger	815	86,4	-0,5
13	Pôle de Crespin / Quiévrechain	1769	98,0	-0,4

Emploi total (suite)

Indice de spécialisation (suite)

Faible spécialisation du non polarisé et des pôles de centre-ville

Les indices de spécialisation les plus faibles sont constatés d'une part pour l'emploi non polarisé et d'autre part pour les pôles les plus urbains : pôle d'Anzin, de Denain, de Valenciennes (n°1 et 2), de Saint-Amand-les-Eaux, de Condé-sur-l'Escaut...

À l'inverse, certains pôles présentent une extrême spécialisation (indice supérieur à 0,8) : le pôle de Crespin-Quiévrechain, la zone Team, la zone industrielle de Saint-Saulve, le pôle de Lieu-Saint-Amand, la zone industrielle d'Onnaing

Les évolutions de l'indice de spécialisation restent modérées sauf pour l'emploi non polarisé qui se spécialise davantage entre 2004 et 2008, ainsi que pour les pôles suivants :

- le pôle de Saint-Amand qui a tendance à se spécialiser par rapport au SCOT,
- la zone d'activité des Brasseurs de Vieux-Condé qui perd de sa spécificité,
- le pôle de la Sentinelle, avec lui aussi une perte de spécificité,
- le pôle de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger qui se spécialise davantage,
- la zone industrielle d'Onnaing qui perd en spécificité.

Indice de concentration

Nous calculons ici l'indice de concentration C4 pour chaque pôle d'emploi du territoire.

Indice de concentration C4

Cet indice est égal à la part des emplois du pôle considéré situés dans les 4 établissements les plus importants.

N° du pôle	Nom du pôle	Indice de concentration	Evolution 2004-2008
	Emploi non polarisé	3,8	-2,1
7	Pôle d'Anzin	20,6	-1,2
1	Pôle centre-ville Valenciennes	22,5	3,8
2	Pôle étendu de Valenciennes	34,1	1,2
5	Pôle de Denain	39,1	1,7
15	Pôle de Condé-sur-l'Escaut	40,6	-2,3
10	Pôle de Marly	42,1	-3,3
14	Pôle de La Sentinelle	42,4	-3,4
4	Pôle de Raismes / Petite-Forêt	44,8	-4,4
11	Pôle centre-ville de Saint-Amand	47,8	5,5
8	Pôle d'Aulnoy-lez-Valenciennes	48,2	-4,1
3	Pôle Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger	55,3	1,1
18	Pôle moulin des loups à Saint-Amand	61,0	-6,9
16	Zone d'activités des brasseurs à Vieux-Condé	67,8	-7,8
12	Zone industrielle de Saint-Saulve	68,5	-0,4

N° du pôle	Nom du pôle	Indice de concentration	Evolution 2004-2008
9	Zone industrielle d'Onnaing	85,5	-5,5
17	Zone Team de Trith-Saint-Léger	93,6	-2,9
6	Pôle de Lieu-Saint-Amand (+ pôle annexe)	97,1	5,6
13	Pôle de Crespin / Quiévrechain	100,0	0,0

Faible concentration du non polarisé et des pôles de centre-ville

Sans surprise, l'emploi non polarisé présente un indice de concentration extrêmement faible. La concentration, bien que plus élevée, reste bien moins importante pour les pôles les plus urbains que pour les autres. À l'inverse, pour quatre pôles, les 4 principaux établissements regroupent plus de 85 % des emplois.

L'indice de concentration a tendance à diminuer entre 2004 et 2008 sauf en ce qui concerne les pôles suivants :

- pôle de Lieu-Saint-Amand (augmentation de 5,6),
- pôle de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger
- pôle centre-ville de Saint-Amand (+5,5),
- pôle de Denain,
- pôle étendu de Valenciennes,
- pôle centre-ville de Valenciennes.

Ces quatre derniers pôles sont des pôles insérés dans le tissu urbain.

Les baisses les plus significatives de l'indice de concentration sont observées pour :

- la zone d'activités des Brasseurs à Vieux-Condé,
- le pôle du Moulin des Loups à Saint-Amand,
- la zone industrielle d'Onnaing,
- le pôle de Raismes / Petite-Forêt,
- le pôle d'Aulnoy-les-Valenciennes.

Sphères d'activité

Sphère productive

L'emploi non polarisé représente 28,2 % de l'effectif du SCOT pour cette sphère. Cette proportion diminue (30,3 % environ en 2004). Elle demeure néanmoins proche de celle observée tous secteurs confondus en 2008 (30,4 %).

Concentration en périphérie des centres urbains

Plusieurs pôles en première couronne de Valenciennes regroupent une grande partie des emplois productifs :

- La zone industrielle de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger (n°3) représente 11,4 % de l'emploi productif du SCOT ;
- la zone industrielle d'Onnaing (n°9) qui en regroupe 9,7 % ;
- le pôle de Raismes / Petite-Forêt (n°4), qui en accueille 5,6 % ;
- la zone industrielle de Saint-Saulve (n°12) qui représente 4,6 % de l'emploi productif du SCOT ;
- le pôle de Marly (n°10) qui en regroupe 5,8 %.

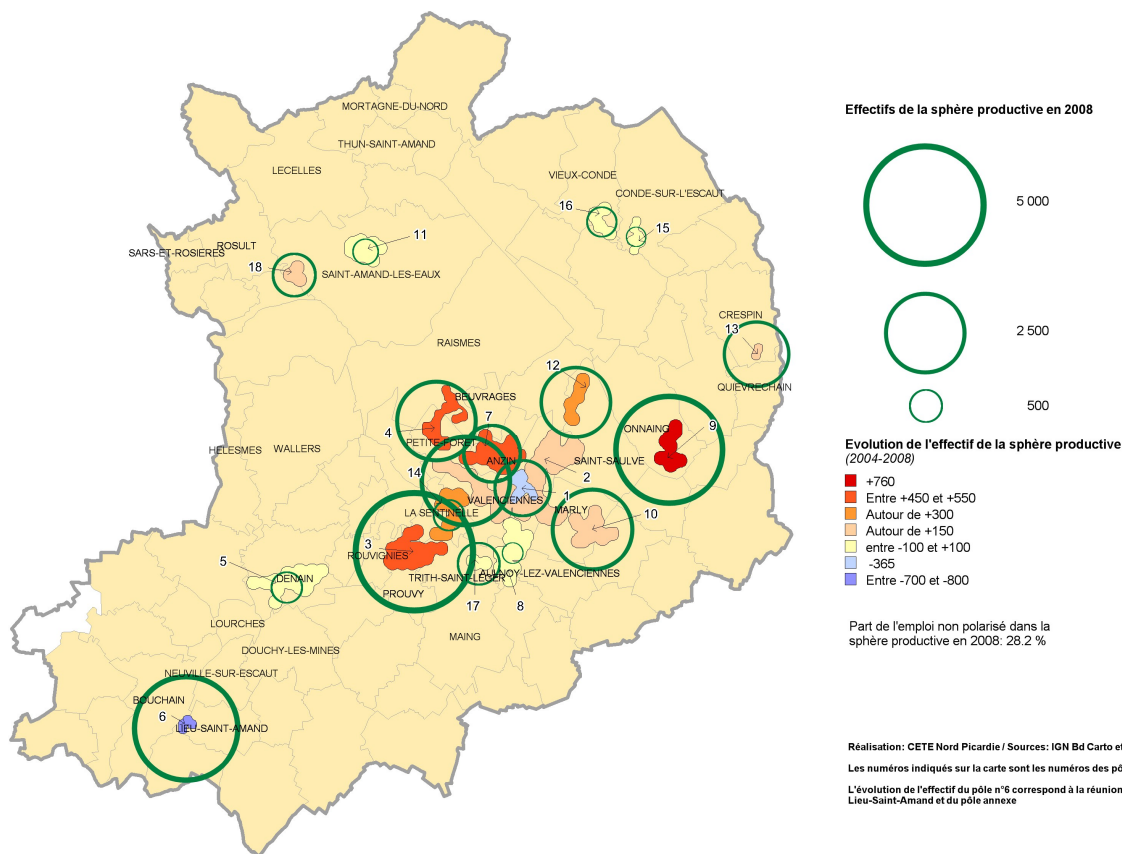
Deux autres pôles d'emploi pour la sphère productive sont plus éloignés de Valenciennes :

- le pôle isolé de Lieu-Saint-Amand (+ pôle annexe, n°6),
- la zone industrielle Crespin / Quiévrechain (n°13).

Notons néanmoins la présence d'emploi productif dans les autres pôles, et en particulier dans les deux pôles de Valenciennes et le pôle d'Anzin.

Deux baisses : Lieu-Saint-Amand et le centre-ville de Valenciennes

Les plus fortes croissances de la sphère productive sont localisées sur des pôles spécialisés dans l'accueil d'activités économiques : Onnaing, Prouvy, Petite-Forêt. Le pôle d'Anzin connaît cependant lui aussi une croissance importante des effectifs dans cette sphère.



Les effectifs et leur évolution dans la sphère productive

Sphères d'activité (suite)

Sphère productive (suite)

Les pôles plus éloignés de Valenciennes, qu'ils soient ou non spécialisés dans la sphère productive, connaissent des augmentations plus faibles, voire des baisses (c'est le cas du pôle de Lieu-Saint-Amand).

Notons enfin une diminution du nombre d'emplois productifs dans le centre-ville de Valenciennes.

Sphère présentielle

L'emploi non polarisé représente 31,8 % de l'effectif du SCOT pour cette sphère. Cette proportion augmente (30,4 % environ en 2004). Elle demeure néanmoins proche de celle observée tous secteurs confondus en 2008 (30,4 %).

Une forte concentration sur Valenciennes

La sphère présentielle se concentre très fortement dans les deux pôles de Valenciennes. Ils regroupent à eux deux 23 000 emplois résidentiels soit 33,9 % des emplois de la sphère présentielle du SCOT.

Les autres espaces importants dans l'accueil des emplois de cette sphère sont :

- des pôles de centre-ville (Anzin, Saint-Amand, Denain) qui accueillent à eux trois plus de 15 % de l'emploi présentiel du SCOT ;
- le pôle d'Aulnoy, à forte vocation commerciale (il représente 5,7 % de l'emploi présentiel du SCOT) ;
- le pôle de Petite-Forêt / Raismes, qui accueille un centre commercial et un centre-ville et rassemble 5 % de l'emploi résidentiel du SCOT.

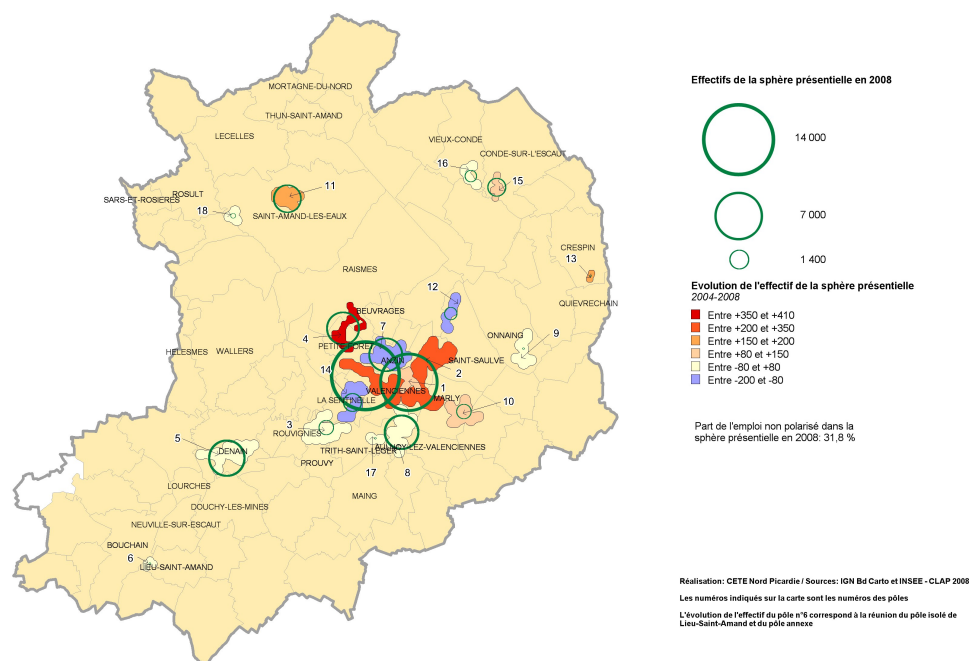
Des diminutions sur trois pôles

Les effectifs de cette sphère sont en baisse pour les pôles d'Anzin, de La Sentinelle et de Saint-Saulve.

L'augmentation du nombre d'emplois résidentiels est plus importante sur le pôle étendu de Valenciennes que sur le centre-ville.

La plus forte croissance est observée pour le pôle de Petite-Forêt / Raismes, qui abrite à la fois le centre-commercial de Petite-Forêt et le centre-ville de Raismes.

Notons une croissance plus importante pour le centre-ville de Saint-Amand que pour Condé-sur-l'Escaut et Denain.



Les effectifs et leur évolution dans la sphère présentielle

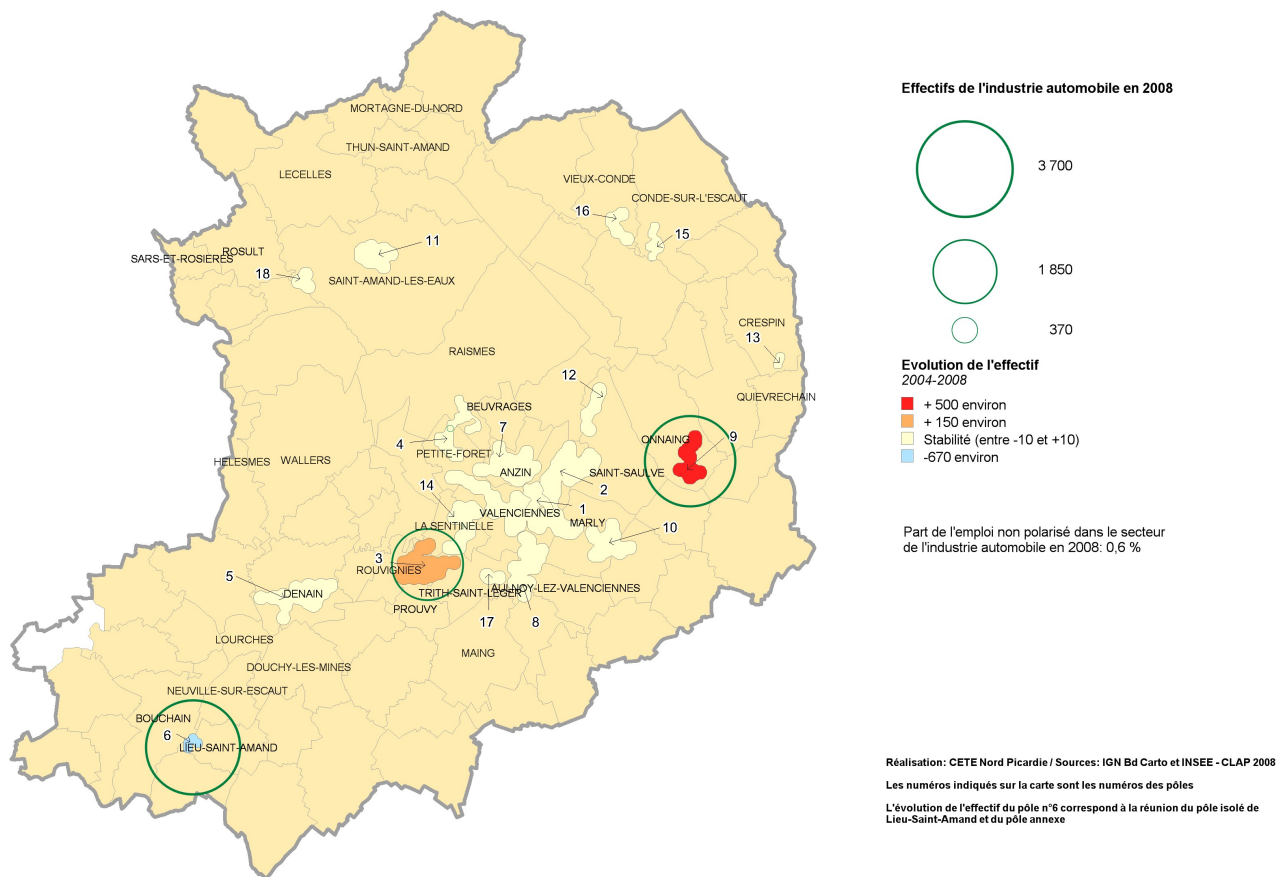
Industries

Industrie automobile L'emploi non polarisé représente 0,6 % de l'effectif du SCOT dans ce secteur. Cette proportion est stable (0,9 % environ en 2004).

Un secteur concentré sur trois pôles spécialisés L'industrie automobile²⁰ est concentrée sur les pôles d'Onnaing, de Lieu-Saint-Amand et de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger. Ces trois pôles sont situés dans des espaces spécialisés dans l'accueil d'activités.

Des évolutions différenciées Entre 2004 et 2008, le pôle d'Onnaing connaît une très forte croissance de ses effectifs dans ce secteur (l'augmentation est proche de 500). Sur la même période, le pôle de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger voit son nombre d'emplois dans l'industrie automobile croître de 150 environ. Par contre, c'est une très nette baisse qui est constatée sur le site de Lieu-Saint-Amand.

La stabilité des effectifs de l'industrie automobile à l'échelle du SCOT ne rend pas compte de dynamiques très différentes d'un site à l'autre.



Les effectifs et leur évolution dans l'industrie automobile

²⁰ Rappelons que l'intérim n'est pas pris en compte dans nos données. Il peut représenter une part importante de l'emploi dans certains secteurs comme l'automobile.

Industries (suite)

Métallurgie

L'emploi non polarisé représente 29,8 % de l'effectif du SCOT dans ce secteur. Cette proportion diminue nettement (36,0 % environ en 2004). Elle demeure néanmoins proche de celle observée tous secteurs confondus (30,4 %).

Un secteur relativement dispersé

La métallurgie est présente sur un grand nombre de pôles (sur 9 d'entre eux, elle regroupe plus de 100 emplois salariés).

La zone industrielle de Saint-Saulve (pôle n°12) est la plus forte concentration d'emplois dans ce secteur : près de 1 400.

Viennent ensuite 4 pôles qui accueillent chacun environ 400 emplois :

- le pôle étendu de Valenciennes (n°2),
- le pôle du Moulin des Loups à Saint-Amand-les-Eaux (n°18),
- la zone Team de Trith-Saint-Léger (n°17),
- la zone d'activité des Brasseurs à Vieux-Condé.

Ce secteur est également présent sur les pôles de Denain (n°5), d'Anzin (n°7), d'Onnaing (n°9) et de Raismes / Petite-Forêt (n°4).

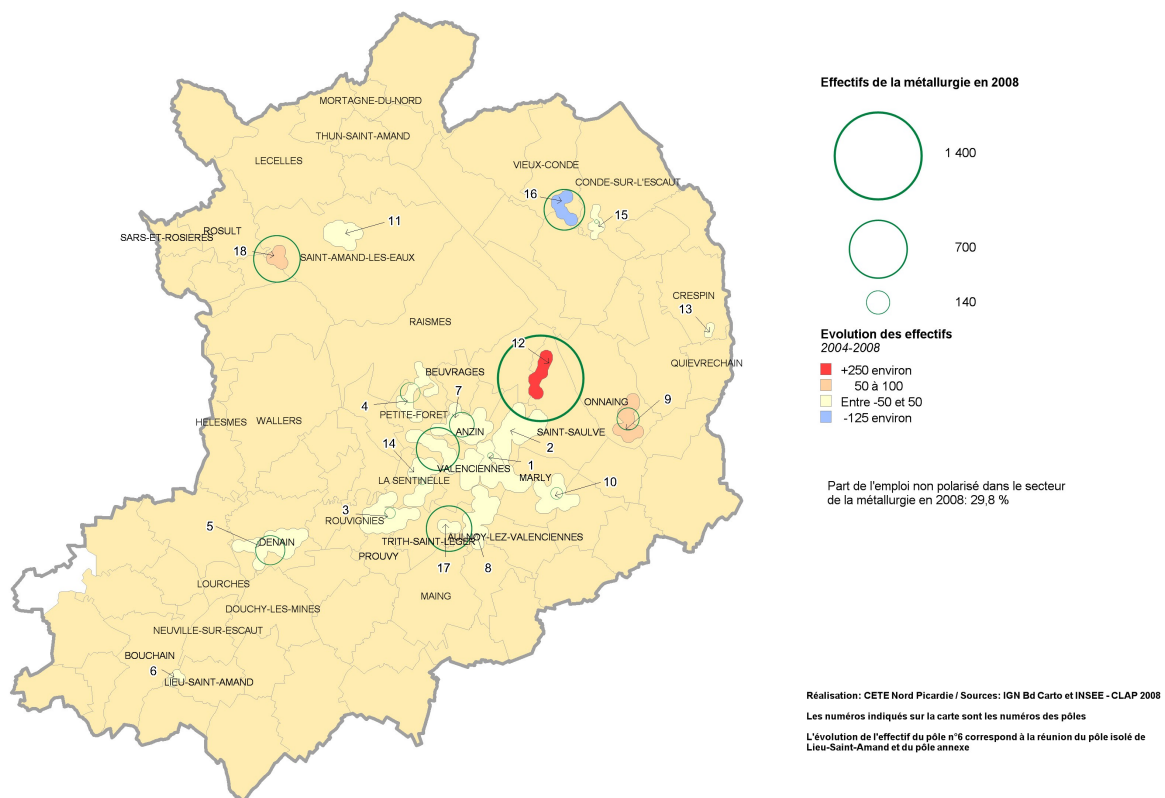
Nous remarquons la présence de cette activité sur plusieurs pôles situés en espaces urbains mixtes où elle demeure néanmoins marginale (pôle étendu de Valenciennes, pôle de Denain et Anzin).

Tendance à la hausse ou à la stabilité des effectifs, sauf à Vieux-Condé

Le principal pôle d'emploi pour ce secteur (Saint-Saulve) connaît une forte augmentation de ses effectifs entre 2004 et 2008. Le pôle du Moulin des Loups, où les effectifs sont également significatifs, connaît lui aussi une croissance.

La seule baisse constatée concerne le pôle de Vieux-Condé.

Notons que les effectifs sont stables dans la majorité des pôles.



Les effectifs et leur évolution dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques

Industries (suite)

L'industrie ferroviaire²¹

L'emploi non polarisé représente 1,5 % de l'effectif du SCOT dans ce secteur. Cette proportion augmente légèrement (0,2 % environ en 2004). Il n'en reste pas moins que ce secteur est présent quasi-exclusivement dans les pôles d'emplois.

Un secteur très concentré sur deux pôles en espaces composites

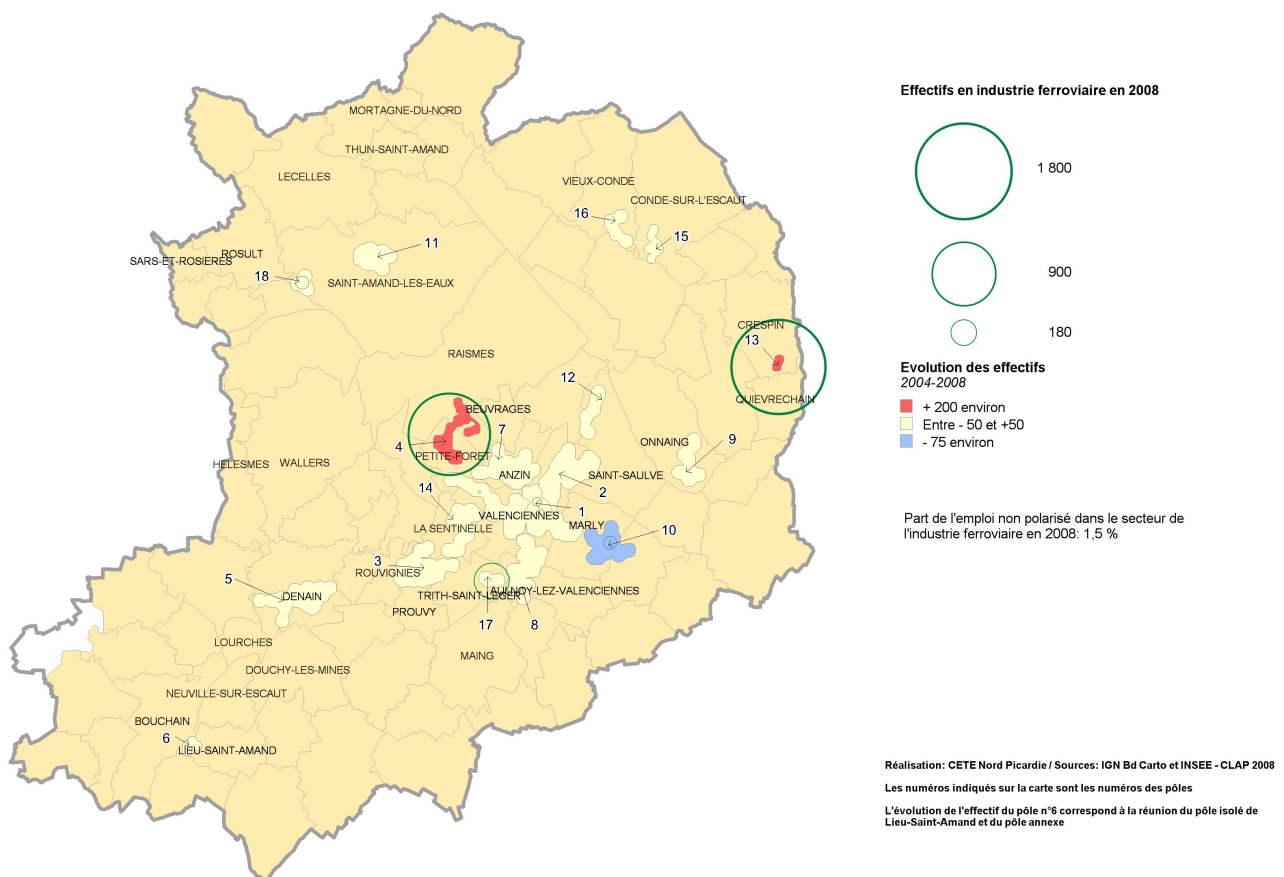
Cette activité est présente essentiellement sur deux pôles situés en espaces composites :

- Le pôle de Raismes / Petite-Forêt (n°4) accueille près de 1 400 emplois dans ce secteur ;
- Le pôle de Crespin / Quiévrechain (n°13) accueille près de 1 800 emplois dans ce secteur.

À noter la présence de 300 emplois dans ce secteur sur la zone Team de Trith-Saint-Léger (n°17).

Une forte croissance

Les effectifs sont en nette progression sur les deux pôles qui accueillent l'essentiel des emplois de ce secteur.



Les effectifs et leur évolution dans l'industrie ferroviaire (fabrication d'autres matériels de transport)

21 Cette activité correspond dans la Valenciennois au secteur de la fabrication d'autres matériels de transport.

Industries (suite)

Autres industries manufacturières

L'emploi non polarisé représente 53,0 % de l'effectif du SCOT dans ce secteur. Cette proportion diminue nettement (62,0 % environ en 2004). Elle n'en demeure pas moins très significativement supérieure à celle observée tous secteurs confondus.

Cinq pôles principaux Cinq pôles regroupent chacun plus de 200 emplois salariés de ce secteur :

- le pôle de Saint-Saulve (n°12) qui accueille près de 450 emplois,
- le centre-ville étendu de Valenciennes (n°2), dont l'effectif est proche de 350,
- le pôle d'Anzin (n°7) qui dépasse les 200 emplois dans ce secteur,
- le pôle de Marly (n°10) avec 200 emplois environ,
- le pôle du Moulin des Loups à Saint-Amand-les-Eaux (n°18) également autour de 200 emplois.

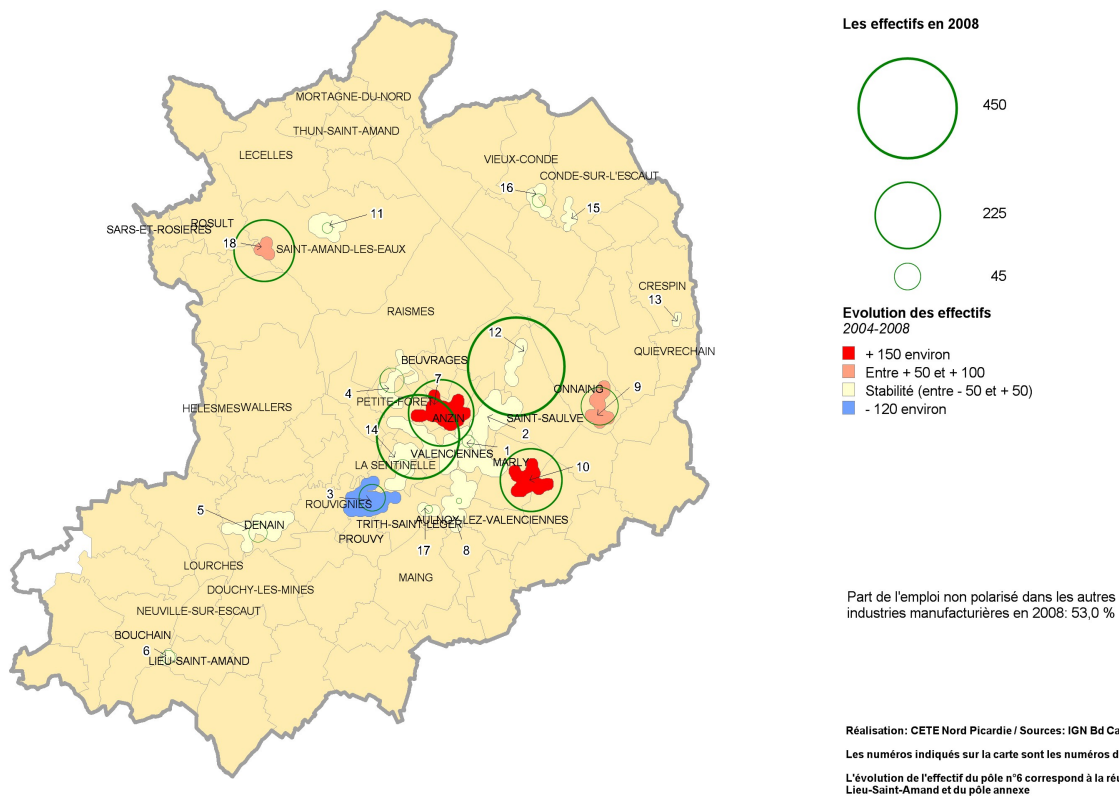
Une tendance à la hausse des effectifs

Parmi ces cinq pôles, trois connaissent une augmentation des effectifs sur la période 2004-2008:

- le pôle de Marly,
- le pôle d'Anzin,
- la zone du Moulin des Loups à Saint-Amand-Les-Eaux, même si la hausse est ici plus modérée.

Les autres connaissent une stabilité des effectifs.

À noter une perte de l'ordre de 120 emplois dans ce secteur pour le pôle de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger (n°3) : ce pôle ne regroupe qu'une cinquantaine d'emploi dans ce secteur en 2008.



Les effectifs et leur évolution dans les autres industries manufacturières

Industries (suite)

Industries chimique et pharmaceutique / Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique

L'emploi non polarisé représente 70,9 % de l'effectif du SCOT dans ce secteur. Cette proportion augmente légèrement (65,0 % environ en 2004). Elle est très fortement supérieure à celle observée pour l'ensemble des secteurs (30,4 %). Ce secteur est donc très majoritairement présent en dehors des pôles d'emplois identifiés.

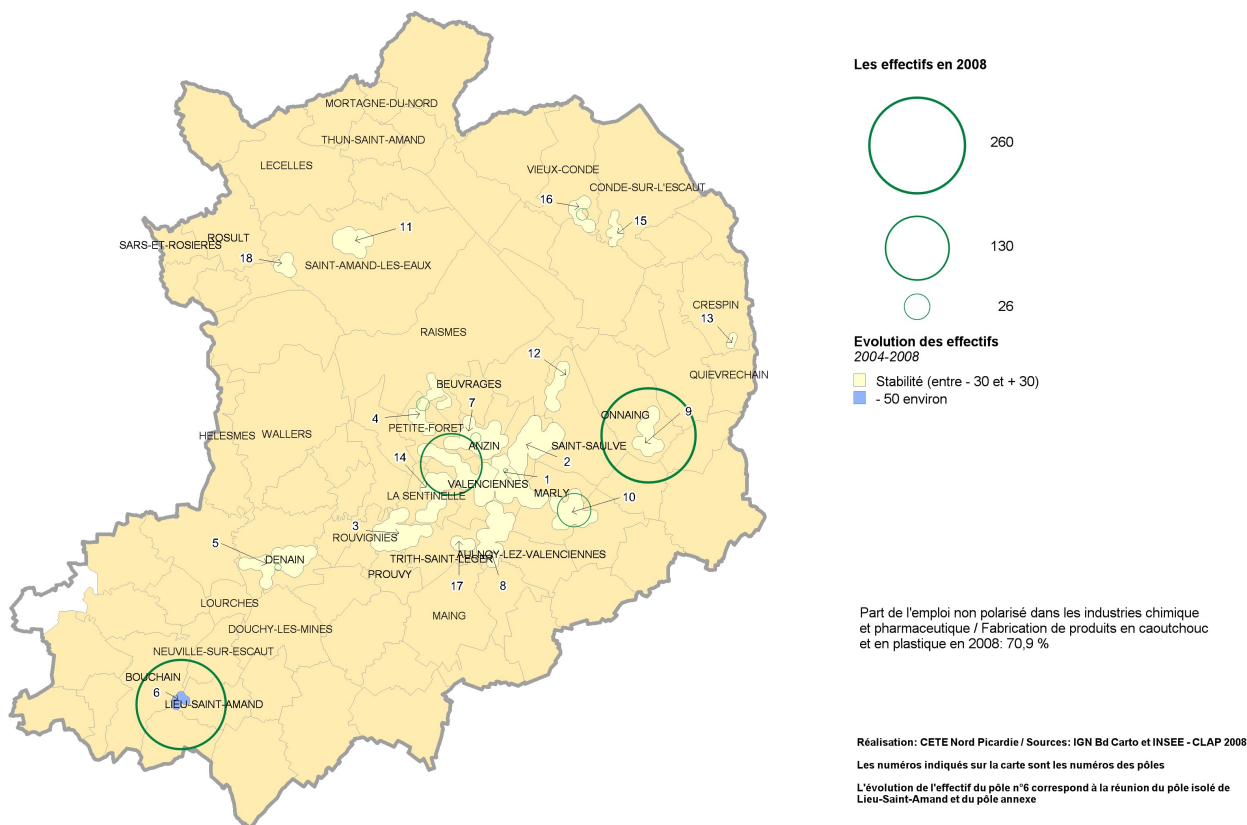
L'emploi polarisé concentré sur trois pôles

L'emploi polarisé est minoritaire parmi l'ensemble de l'emploi du secteur dans le SCOT, mais il se concentre principalement sur trois pôles :

- la zone industrielle d'Onnaing (n°9) dont l'effectif est d'environ 250,
- le pôle de Lieu-Saint-Amand (n°6) qui accueille près de 250 emplois,
- le pôle étendu de Valenciennes (n°2) avec plus de 100 emplois dans ce secteur.

Une tendance à la stabilité

Tous les pôles d'emplois connaissent une stabilité des effectifs dans ce secteur, à l'exception de celui de Lieu-Saint-Amand qui connaît une diminution modérée.



« Les effectifs et leur évolution dans le secteur des industries chimique et pharmaceutique / Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique »

Transports et logistique

Transports

L'emploi non polarisé représente 49,2 % de l'emploi total du SCOT dans ce secteur. Cette proportion est stable (49,9 % en 2004). Elle est nettement supérieure à celle observée tous secteurs confondus (30,4 %).

Un secteur assez dispersé

En plus d'une forte part d'emplois non polarisés, les emplois polarisés du secteur des transports sont présents sur de nombreux pôles et principalement :

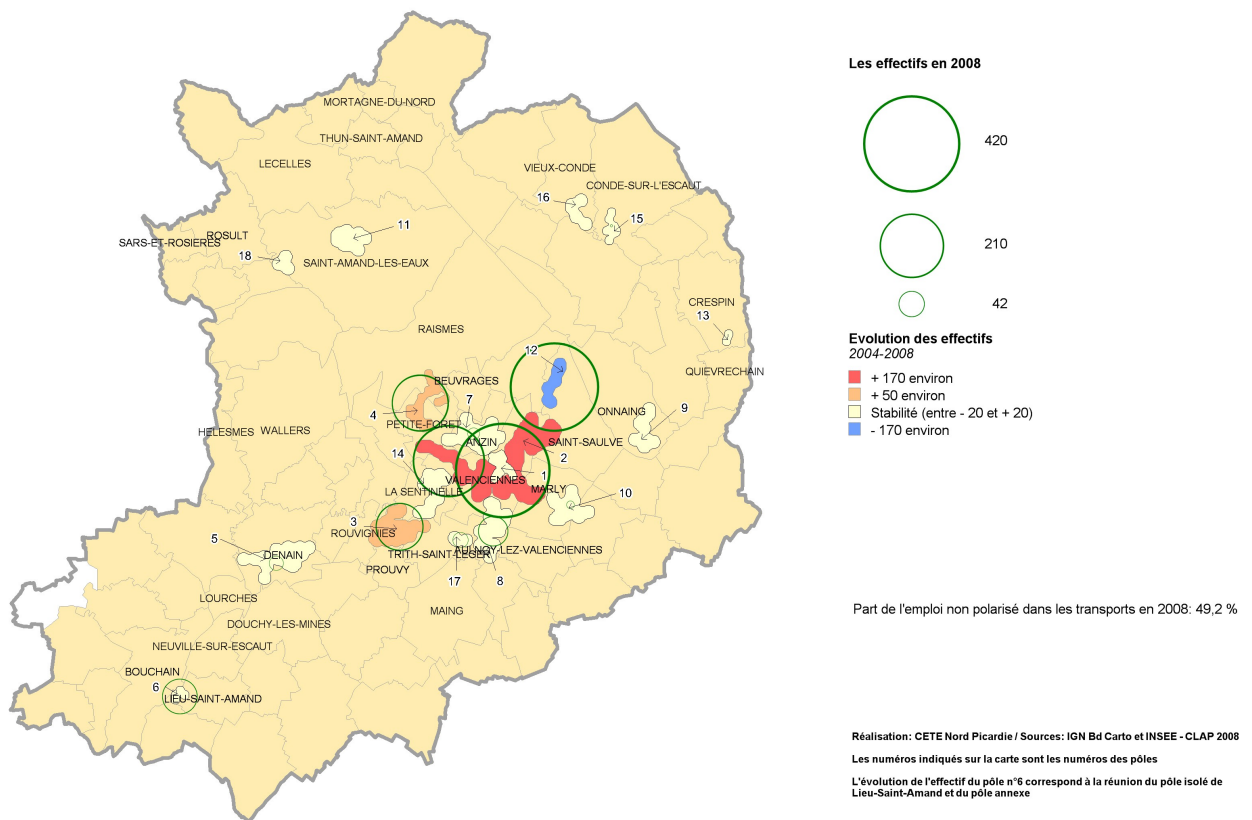
- le centre-ville de Valenciennes (n°1) dont l'effectif dépasse les 400,
- le pôle de Saint-Saulve (n°12) qui regroupe plus de 350 emplois de ce secteur,
- le pôle étendu de Valenciennes (n°2) avec 250 emplois dans les transports,
- le pôle de Raismes / Petite-Forêt (n°4) qui accueille plus de 150 emplois,
- le pôle de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger avec 120 emplois environ.

Tous les degrés d'insertion dans le tissu urbain sont représentés (espaces spécialisés dans l'accueil d'activités, espaces composites, espaces urbains mixtes).

Une tendance à la hausse sauf sur le pôle de Saint-Saulve

Parmi les cinq pôles cités ci-dessus, seul celui de Saint-Saulve connaît une diminution des effectifs dans les transports entre 2004 et 2008.

La hausse la plus importante concerne le pôle étendu de Valenciennes. Les augmentations sont plus modérées sur le pôle de Raismes / Petite-Forêt et celui de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger. Au centre-ville de Valenciennes, l'emploi est stable dans ce secteur.



Les effectifs et leur évolution dans les transports

Transports et logistique (suite)

Entreposage et services auxiliaires des transports

L'emploi non polarisé représente 22,9 % de l'effectif du SCOT dans ce secteur. Cette proportion diminue nettement (36,4 % environ en 2004). Elle devient de ce fait très significativement inférieure à celle observée tous secteurs confondus.

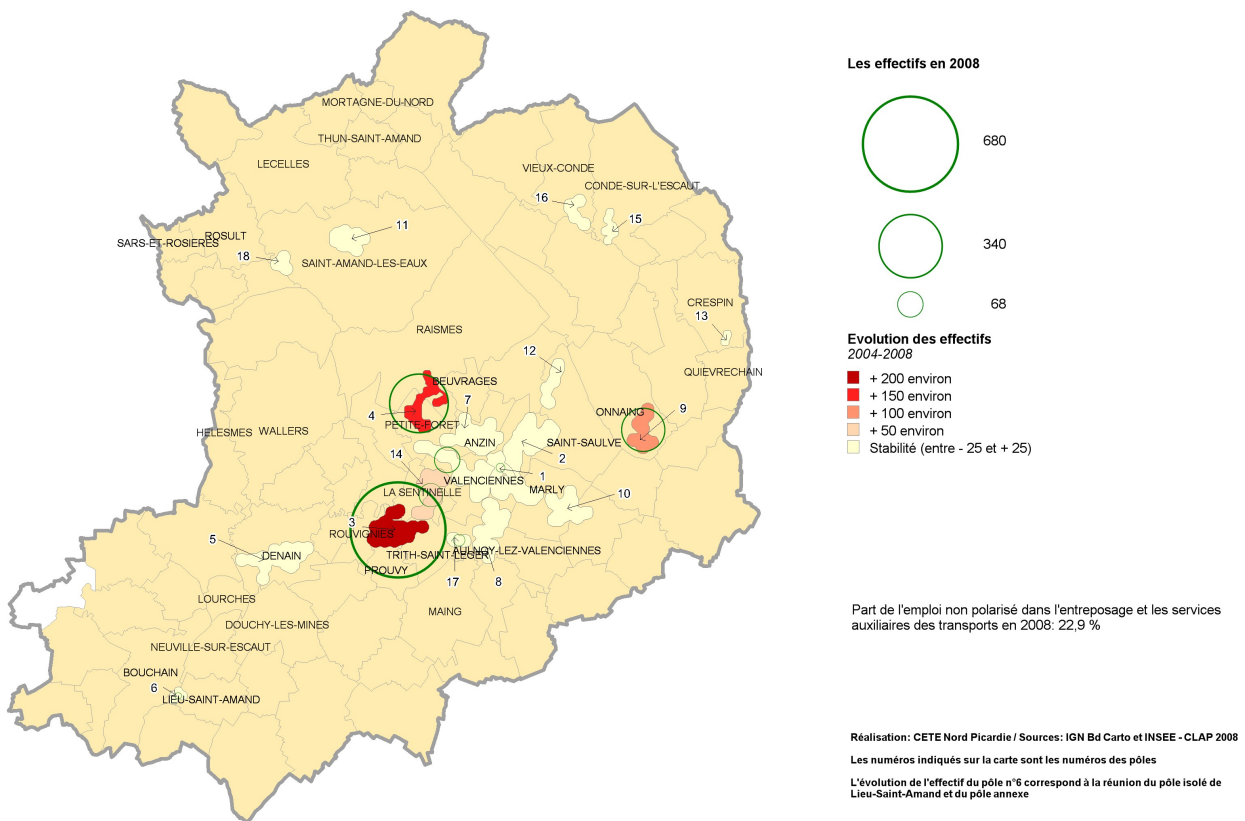
Forte concentration sur le pôle n°3, ainsi que sur Raismes / Petite-Forêt et Onnaing

Trois pôles concentrent l'essentiel des emplois de ce secteur :

- la zone industrielle de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger qui regroupe près de 700 emplois de ce secteur, soit plus de la moitié des emplois polarisés ;
- le pôle de Raismes / Petite-Forêt dont l'effectif approche les 300 pour cette activité ;
- le pôle d'Onnaing qui accueille près de 200 emplois dans ce secteur.

Une tendance à la hausse des effectifs

Sur les trois pôles qui concentrent l'essentiel de l'emploi de ce secteur dans le SCOT, les effectifs progressent.



Les effectifs et leur évolution dans l'entreposage et les services auxiliaires des transports

Services aux entreprises et activités financières, d'assurances et immobilières

Activités spécialisées, scientifiques et techniques

L'emploi non polarisé représente 21,1 % de l'effectif du SCOT dans ce secteur. Cette proportion diminue légèrement (21,7 % environ en 2004). Elle est assez nettement inférieure à celle observée tous secteurs confondus (30,4 %).

Concentration dans 4 pôles, et présence rare dans les pôles situés dans des espaces spécialisés

Cette activité est assez fortement concentrée sur 4 pôles principaux :

- le pôle de Marly (n°10) où elle regroupe près de 600 emplois,
- le pôle étendu de Valenciennes (n°2) avec aussi près de 600 emplois,
- la zone industrielle de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger (500 emplois environ),
- le pôle du centre-ville de Valenciennes (n°1) avec près de 400 emplois.

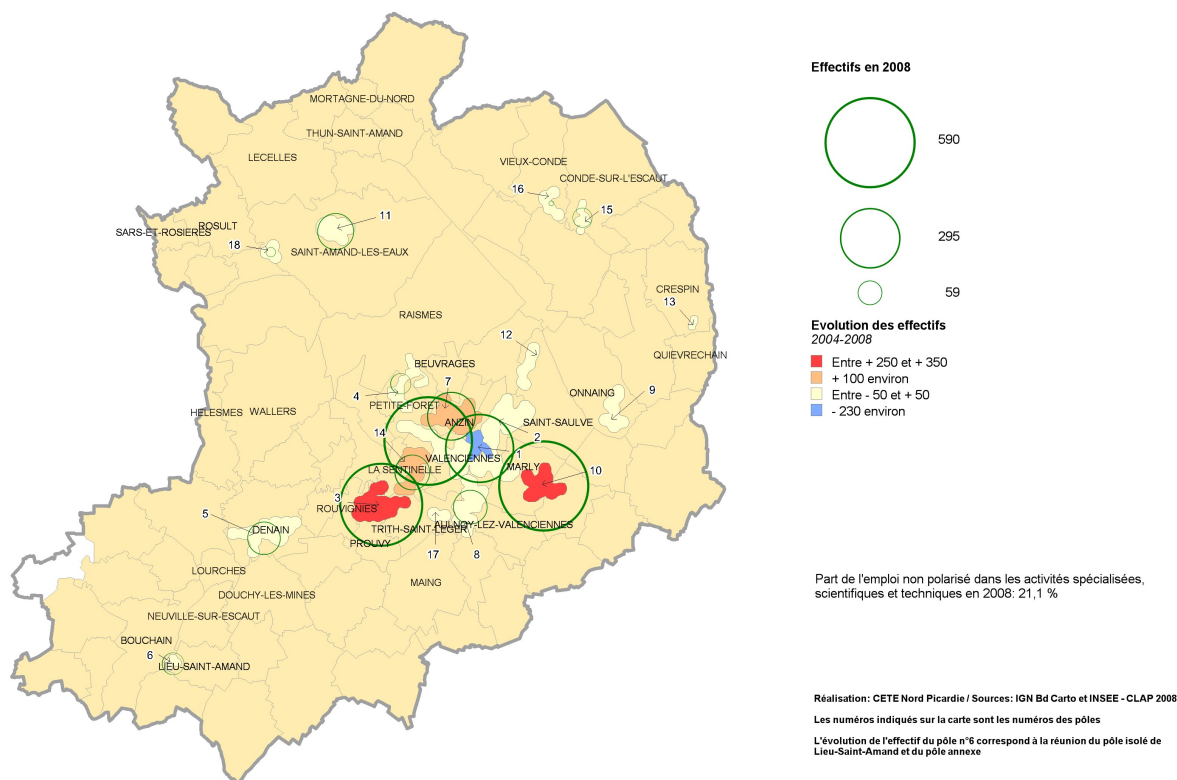
On trouve donc deux pôles situés en espaces urbains mixtes, un situé en espace composite et un en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités.

Le pôle d'Anzin regroupe 200 emplois environ dans ce secteur. Les pôles de Saint-Amand-Les-Eaux et de Denain accueillent chacun une centaine d'emplois dans ce secteur, signe d'une implantation dans presque tous les espaces urbains mixtes du SCOT.

Il en est de même pour le pôle d'Aulnoy-les-Valenciennes et pour celui de La Sentinelle (une centaine d'emplois) tous deux situés en espaces composites.

Tendance à la hausse des effectifs sauf dans le centre-ville de Valenciennes

L'emploi est en croissance forte dans les pôles de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger et dans le pôle de Marly. Ailleurs, on observe une croissance faible (Anzin et La Sentinelle) ou une stabilité. La seule diminution est notable : elle concerne le pôle de centre-ville de Valenciennes.



Les effectifs et leur évolution dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques

Services aux entreprises et activités financières, d'assurances et immobilières (suite)

Services administratifs et de soutien

L'emploi non polarisé représente 35,9 % de l'effectif du SCOT dans ce secteur. Cette proportion augmente nettement (31,0 % environ en 2004). Elle devient de ce fait un peu supérieure à celle observée tous secteurs confondus (30,4 %).

Présence sur de nombreux pôles mais concentration sur des pôles à Valenciennes ou en proche périphérie

Cette activité est présente sur un grand nombre de pôles. Elle se concentre néanmoins sur quatre d'entre eux :

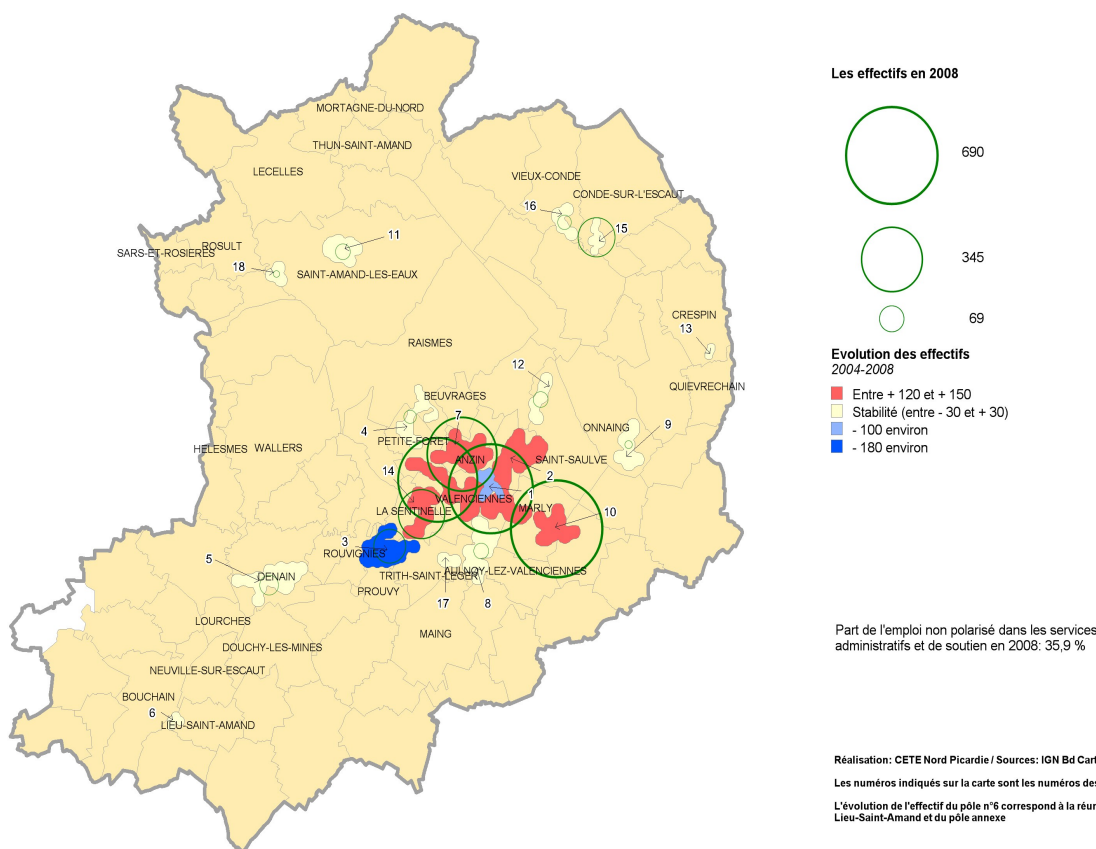
- le pôle de Marly (n°10) qui accueille près de 700 emplois de ce secteur,
- le centre-ville de Valenciennes (n°1) qui regroupe 600 emplois environ,
- le pôle étendu de Valenciennes (n°2) qui en accueille 550 environ,
- le pôle d'Anzin (n°7) où on trouve près de 450 emplois de ce secteur.

Il est à remarquer que trois de ces pôles sont situés en espaces urbains mixtes et que tous se situent à Valenciennes ou en proximité immédiate.

Trois pôles accueillent entre 100 et 200 emplois dans ces activités : le pôle de la Sentinelle (n°14), celui de Condé-sur-l'Escaut (n°15) et celui de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger (n°3).

Des évolutions favorables sauf en centre-ville de Valenciennes

Parmi les quatre pôles qui concentrent les emplois de ce secteur, tous connaissent une progression significative des effectifs entre 2004 et 2008 sauf celui du centre-ville de Valenciennes. Pour ce dernier, c'est une diminution qui est observée. À noter une forte diminution des effectifs sur le pôle de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger entre 2004 et 2008 (environ - 180 emplois pour ce pôle qui n'en compte plus qu'une centaine dans ce secteur).



Les effectifs et leur évolution dans les services administratifs et de soutien

Services aux entreprises et activités financières, d'assurances et immobilières (suite)

Activités financières, d'assurances et immobilières

Une très forte concentration au centre-ville de Valenciennes et dans les espaces urbains mixtes

L'emploi non polarisé représente 20,4 % de l'emploi total du SCOT dans ce secteur. Cette proportion diminue (24,1 % en 2004). Elle est nettement inférieure à celle observée tous secteurs confondus (30,4 %).

Le pôle de centre-ville de Valenciennes (n°1) accueille près de 1 200 salariés dans les activités financières, d'assurances et immobilières, ce qui représente 55 % des emplois polarisés de ce secteur.

Trois autres pôles regroupent chacun plus de 100 emplois pour ces activités :

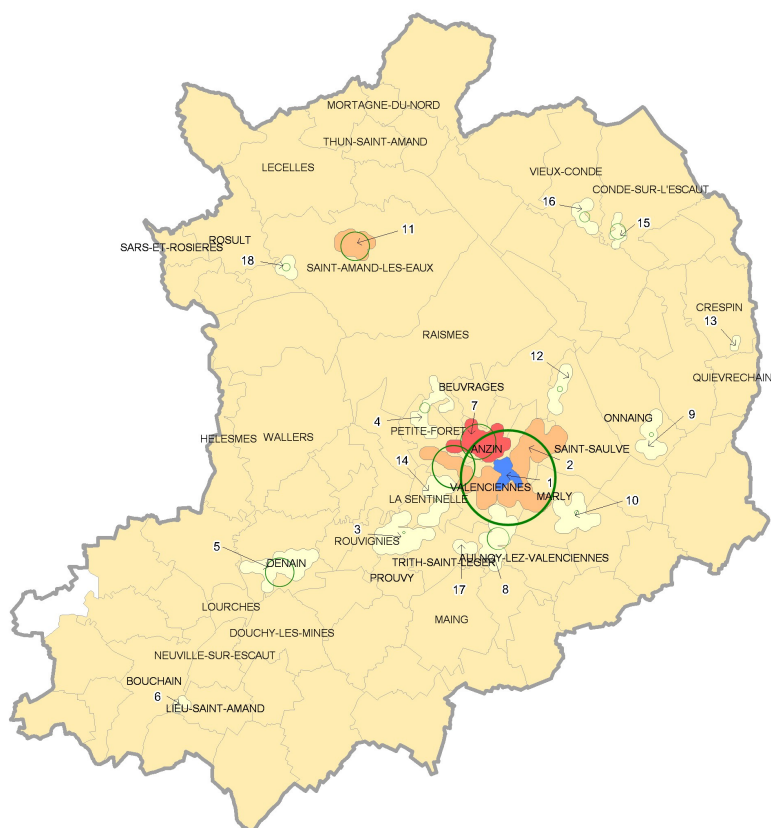
- le pôle étendu de Valenciennes (n°2) dont l'effectif est proche de 300,
- le pôle d'Anzin (n°7) qui dépasse les 200 salariés dans ce secteur,
- le pôle de Denain (n°5) avec près de 150 emplois,
- le centre-ville de Saint-Amand-les-Eaux (n°11) qui regroupe lui aussi près de 150 emplois.

Il s'agit exclusivement de pôles situés en espaces urbains mixtes.

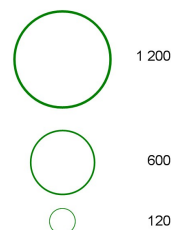
Une tendance à la hausse sauf dans le centre-ville de Valenciennes

Alors qu'il constitue de loin le plus important lieu de concentration de l'emploi du secteur, le centre-ville de Valenciennes perd une centaine d'emplois entre 2004 et 2008 dans les activités financières, d'assurances et immobilières.

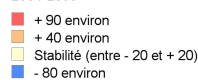
Les autres pôles cités ci-dessus connaissent soit une dynamique à la hausse (c'est le cas du pôle étendu de Valenciennes, d'Anzin, et de Saint-Amand-les-Eaux), soit une stabilité des effectifs (Denain).



Les effectifs en 2008



Evolution des effectifs 2004-2008



Part de l'emploi non polarisé dans les activités financières, d'assurances et immobilières en 2008: 20,4 %

Réalisation: CETE Nord Picardie / Sources: IGN Bd Carto et INSEE - CLAP 2008

Les numéros indiqués sur la carte sont les numéros des pôles

L'évolution de l'effectif du pôle n°6 correspond à la réunion du pôle isolé de Lieu-Saint-Amand et du pôle annexe

Les effectifs et leur évolution dans les activités financières, d'assurances et immobilières

Commerce, hébergement, restauration

Commerce de détail

L'emploi non polarisé représente 30,8 % de l'effectif du SCOT dans ce secteur. Cette proportion augmente légèrement (30,3 % environ en 2004). Elle demeure néanmoins proche de celle observée pour l'ensemble des secteurs (30,4 %).

Une présence dans de nombreux pôles mais quelques très fortes concentrations

Trois pôles regroupent plus de 1 000 emplois dans le commerce de détail et d'automobiles :

- Le pôle de Raismes / Petite-Forêt (n°4), avec un effectif autour de 1 500, constitue le premier lieu de concentration du commerce de détail ;
- Le pôle du centre-ville de Valenciennes (n°1) atteint les 1 200 emplois dans le commerce de détail en 2008 ;
- Le pôle d'Aulnoy-les-Valenciennes (n°8) accueille environ un millier d'emplois dans ce secteur.

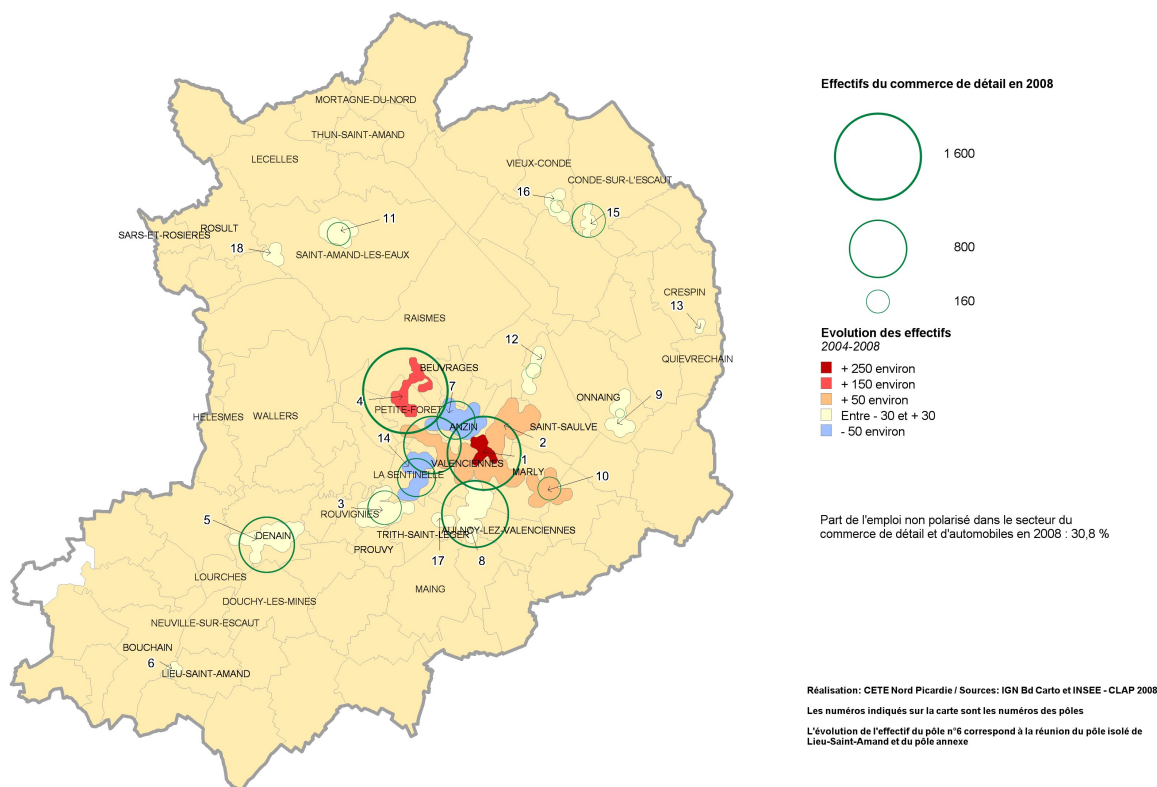
Il est remarquable que deux de ces pôles soient situés en espaces composites.

On trouve ensuite deux pôles situés en espaces urbains mixtes, pour lesquels cette activité regroupe entre 700 et 800 emplois :

- le pôle étendu de Valenciennes (n°2),
- le pôle de Denain (n°5).

On trouve près de 400 emplois de commerce de détail dans le pôle d'Anzin (n°7) et le pôle de La Sentinelle (n°14).

Les pôles de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger et Condé-sur-l'Escaut regroupent chacun 300 emplois dans le commerce de détail. Enfin, on trouve 150 emplois environ du commerce de détail dans les pôles du centre-ville de Saint-Amand-les-Eaux et de Marly.



Les effectifs et leur évolution dans le commerce de détail et d'automobiles

Commerce, hébergement, restauration (suite)

Commerce de détail (suite)

Une tendance à la hausse portée par les lieux de fortes concentrations

La hausse des effectifs est très importante pour deux des principaux lieux de concentration de l'emploi : le pôle de Raismes / Petite-Forêt et surtout le centre-ville de Valenciennes. Le pôle étendu de Valenciennes et celui de Marly connaissent également une croissance des effectifs mais plus modérée.

Pour la majorité des pôles, les effectifs sont stables.

À noter enfin que l'emploi diminue dans le commerce de détail pour les pôles d'Anzin et de La Sentinelle. Cette baisse est néanmoins modérée.

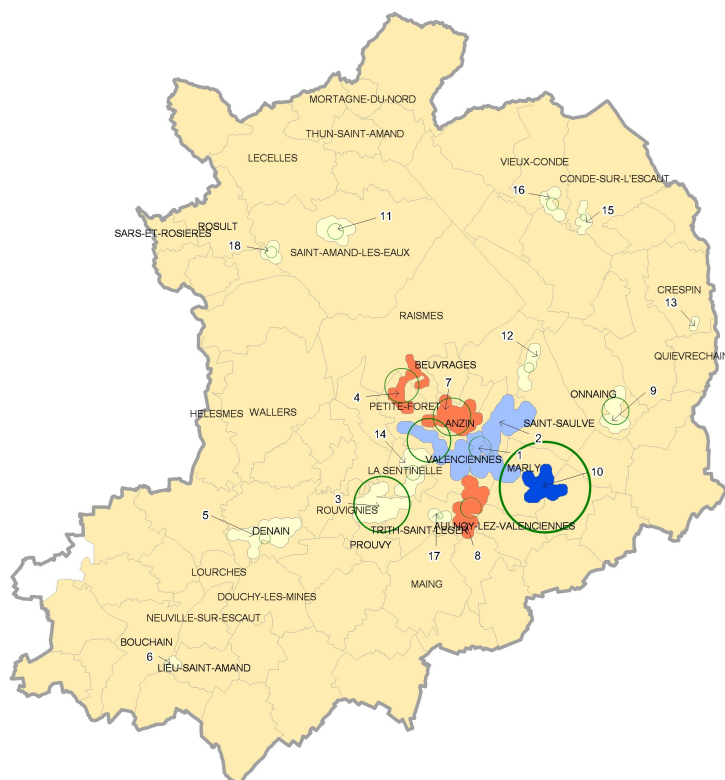
Commerce de gros, à l'exception des automobiles

Un secteur relativement dispersé

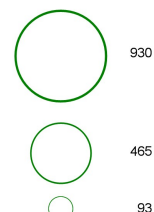
L'emploi non polarisé représente 33,4 % de l'effectif du SCOT dans ce secteur. Cette proportion augmente légèrement (31,6 % environ en 2004). Elle demeure néanmoins proche de celle observée pour l'ensemble des secteurs (30,4 %).

De nombreux pôles accueillent cette activité, et en particulier :

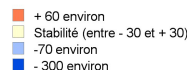
- le pôle de Marly (n°10), qui est de loin la plus forte concentration d'emplois du secteur avec plus de 900 emplois,
- le pôle de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger (n°3) qui accueille près de 400 emplois dans le commerce de gros,
- le pôle étendu de Valenciennes (n°2) dont l'effectif est environ de 250,
- le pôle d'Anzin (n°7) avec près de 200 emplois dans ce secteur,
- le pôle de Raismes / Petite-Forêt (n°4) qui accueille plus de 150 emplois,
- le pôle d'Onnaing (n°9) qui regroupe une centaine d'emplois dans ce secteur.



Les effectifs en 2008



Evolution des effectifs 2004-2008



Part de l'emploi non polarisé dans le commerce de gros (hors automobiles) en 2008: 33,4 %

Réalisation: CETE Nord Picardie / Sources: IGN Bd Carto et INSEE - CLAP 2008

Les numéros indiqués sur la carte sont les numéros des pôles

L'évolution de l'effectif du pôle n°6 correspond à la réunion du pôle isolé de Lieu-Saint-Amand et du pôle annexe

Les effectifs et leur évolution dans le commerce de gros à l'exception des automobiles

Commerce, hébergement, restauration (suite)

Commerce de gros, à l'exception des automobiles (suite)

Des évolutions contrastées

Le pôle de Marly, principale concentration d'emplois sur le SCOT dans ce secteur, connaît une chute de ses effectifs (- 300 environ entre 2004 et 2008). On observe également une diminution sur le pôle étendu de Valenciennes, plus modérée.

À l'inverse, trois pôles connaissent une croissance de leur effectif dans ce secteur :

- le pôle de Raismes / Petite-Forêt,
- le pôle d'Anzin,
- le pôle d'Aulnoy-les-Valenciennes (n°8) qui n'accueille néanmoins que 70 emplois du secteur en 2008.

Hébergement et restauration

Présence sur de nombreux pôles et concentration sur trois d'entre-eux

L'emploi non polarisé représente 28,4 % de l'emploi total du SCOT dans ce secteur. Cette proportion évolue légèrement à la hausse (25,0 % en 2004). Elle est proche de celle observée tous secteurs confondus (30,4 %).

Trois pôles regroupent près de 70 % de l'emploi polarisé de ce secteur dans le SCOT :

- le centre-ville de Valenciennes (n°1) accueille plus de 550 emplois pour ces activités ;
- le pôle de Raismes / Petite-Forêt (n°4) dont l'effectif est proche de 400 ;
- le pôle étendu de Valenciennes (n°2) qui approche également les 400 emplois dans ce secteur.

Les pôles d'Aulnoy-les-Valenciennes et de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger accueillent respectivement 200 et 100 emplois dans ces activités.

Ce secteur est particulièrement présent dans les deux pôles de Valenciennes et dans des pôles situés en espaces composites.

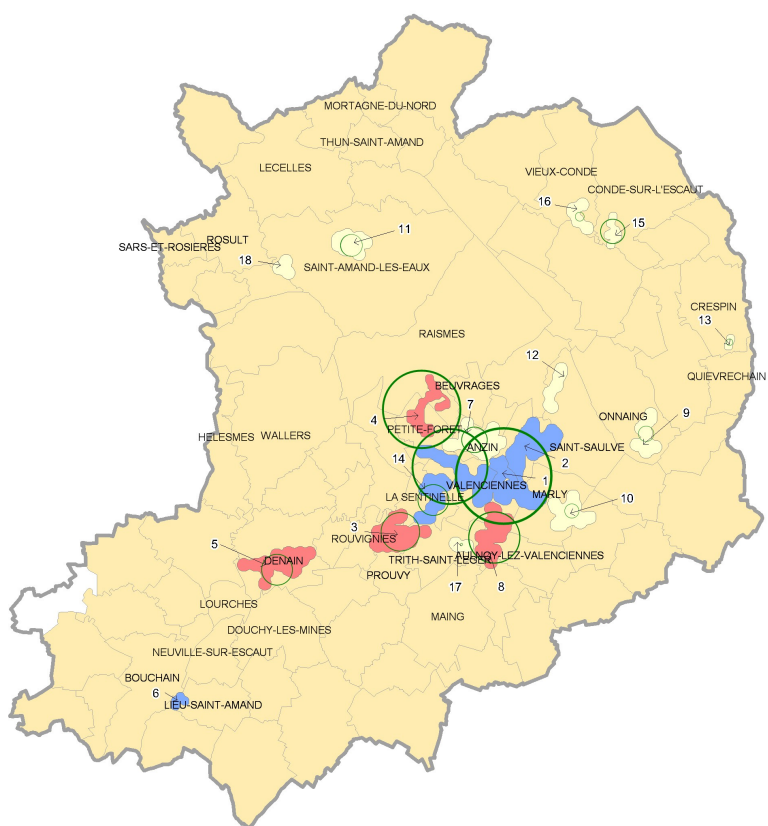
Dynamique à la baisse à Valenciennes, à la hausse en périphérie

Les deux pôles de Valenciennes connaissent une diminution de leur effectif en hébergement et restauration. Cette diminution reste néanmoins modérée.

Les pôles de Petite-Forêt, d'Aulnoy-les-Valenciennes et de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger connaissent au contraire une croissance des effectifs dans ce secteur. La hausse est là aussi modérée.

Commerce, hébergement, restauration (suite)

Hébergement et restauration (suite)



Les effectifs et leur évolution dans l'hébergement et la restauration

Construction

Secteur peu polarisé

L'emploi non polarisé représente 58,7 % de l'effectif du SCOT dans ce secteur. Cette proportion diminue légèrement (59,4 % environ en 2004). Elle est en tout cas nettement supérieure à celle observée pour l'ensemble des secteurs (30,4 %).

Forte dispersion de l'activité

Cette activité est présente sur de nombreux pôles. La plus forte concentration d'emploi dans la construction est située sur le pôle étendu de Valenciennes (n°2).

On trouve ensuite trois pôles qui accueillent plus de 300 emplois de construction :

- le pôle d'Anzin (n°7),
- le pôle de Marly (n°10),
- le pôle de Raismes / Petite-Forêt (n°4).

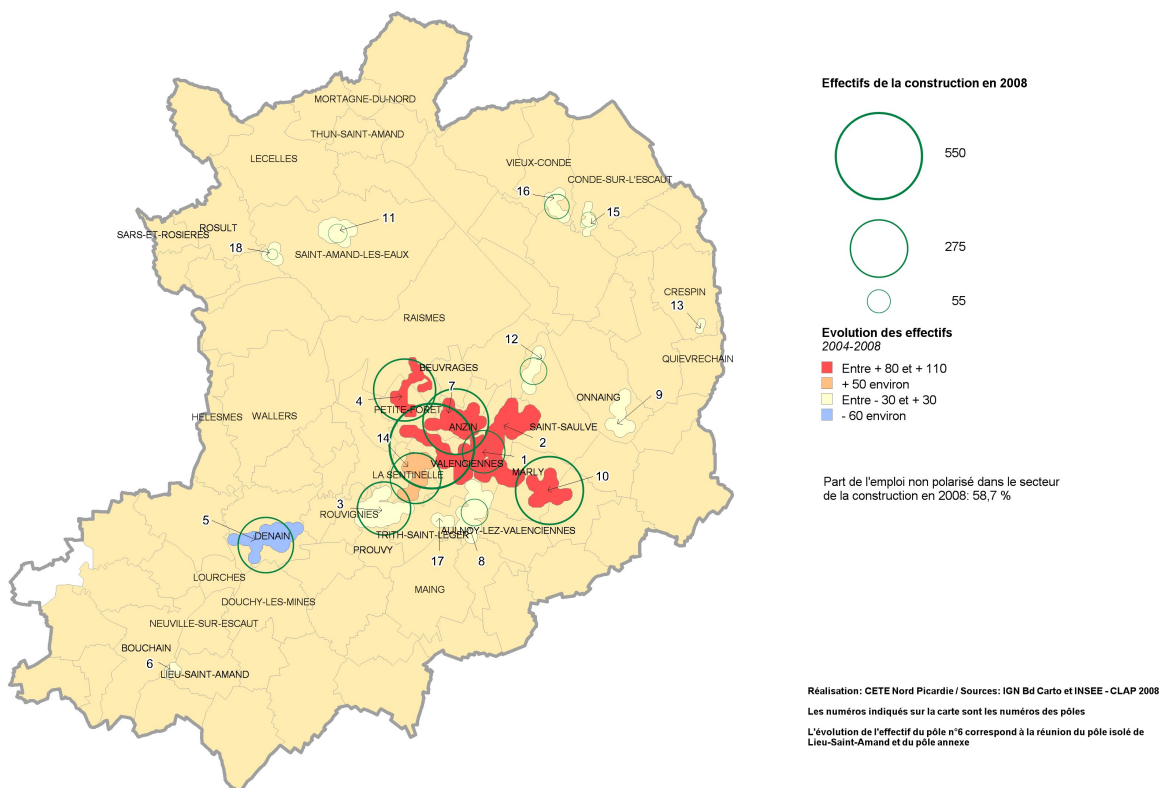
Trois pôles regroupent entre 300 et 400 emplois dans la construction :

- celui de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger (n°3),
- celui de Denain (n°5),
- celui de La Sentinelle (n°14).

Enfin, le pôle du centre-ville de Valenciennes accueille environ 150 emplois dans ce secteur.

Tendance à la hausse autour de Valenciennes

Une série de pôles situés à Valenciennes ou en proche périphérie voient leur effectif progresser : les deux pôles de Valenciennes, celui de Marly, celui de Raismes / Petite-Forêt, d'Anzin. Le seul pôle pour lequel on constate une baisse est celui de Denain.



Les effectifs et leur évolution dans la construction

Administration publique, enseignement, santé et action sociale

Administration publique

L'emploi non polarisé représente 32,9 % de l'emploi total du SCOT dans ce secteur. Cette proportion évolue à la hausse (31,8 % environ en 2004). Elle demeure néanmoins assez proche de celle observée tous secteurs confondus (30,4 %, chiffre stable entre 2004 et 2008).

Une forte concentration liée à l'importance des communes

Le centre-ville de Valenciennes regroupe environ 2 500 emplois d'administration publique. C'est de loin la plus forte concentration pour ce secteur.

Le pôle étendu de Valenciennes en accueille près de 1 400. C'est le second pôle pour cette activité.

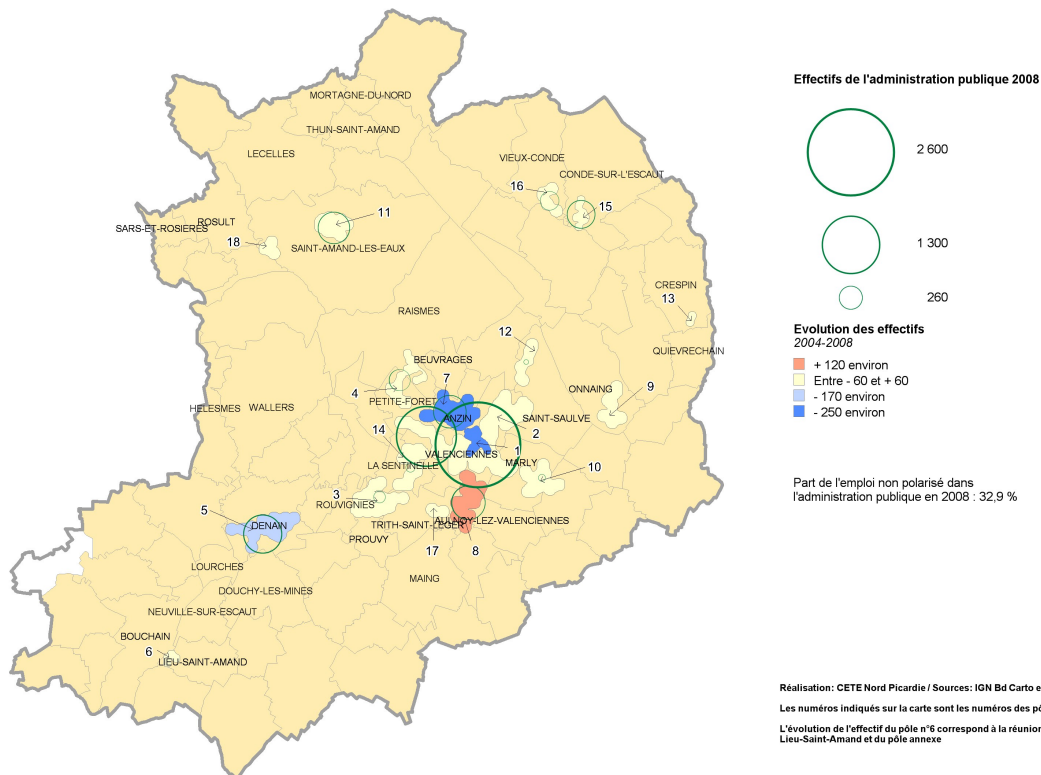
On trouve entre 350 et 600 emplois d'administration publique dans les pôles suivants également situés en espaces urbains mixtes :

- le pôle de Denain (n°5),
- le pôle d'Anzin (n°7),
- le pôle de Saint-Amand-les-Eaux (n°11),
- le pôle de Condé-sur-l'Escaut (n°15).

Enfin, environ 500 emplois d'administration publique sont présents sur le pôle d'Aulnoy-les-Valenciennes.

Quelques baisses pour une seule hausse

Le centre-ville de Valenciennes voit son effectif en administration publique diminuer. C'est également le cas pour le pôle d'Anzin et pour le pôle de Denain. La seule croissance des effectifs de l'administration publique est observée dans un pôle non situé en espaces urbains mixtes : le pôle d'Aulnoy-les-Valenciennes. Ailleurs, l'emploi dans l'administration publique est stable.



Les effectifs et leur évolution dans l'administration publique

Administration publique, enseignement, santé et action sociale (suite)

Enseignement

L'emploi non polarisé représente 36,1 % de l'emploi total du SCOT dans ce secteur. Cette proportion évolue à la hausse (32,0 % environ en 2004). Elle demeure néanmoins relativement proche de celle observée tous secteurs confondus (30,4 %, chiffre stable entre 2004 et 2008).

Présence sur de nombreux pôles mais concentration de l'emploi sur quelques-uns

Cette activité est présente sur 12 pôles. Néanmoins, deux pôles regroupent la moitié de l'emploi polarisé :

- le pôle étendu de Valenciennes (n°2) : 1 750 emplois environ,
- le pôle d'Aulnoy-les-Valenciennes (n°8) : 1 600 emplois environ, avec l'université notamment.

Trois autres pôles accueillent entre 700 et 1 000 emplois chacun :

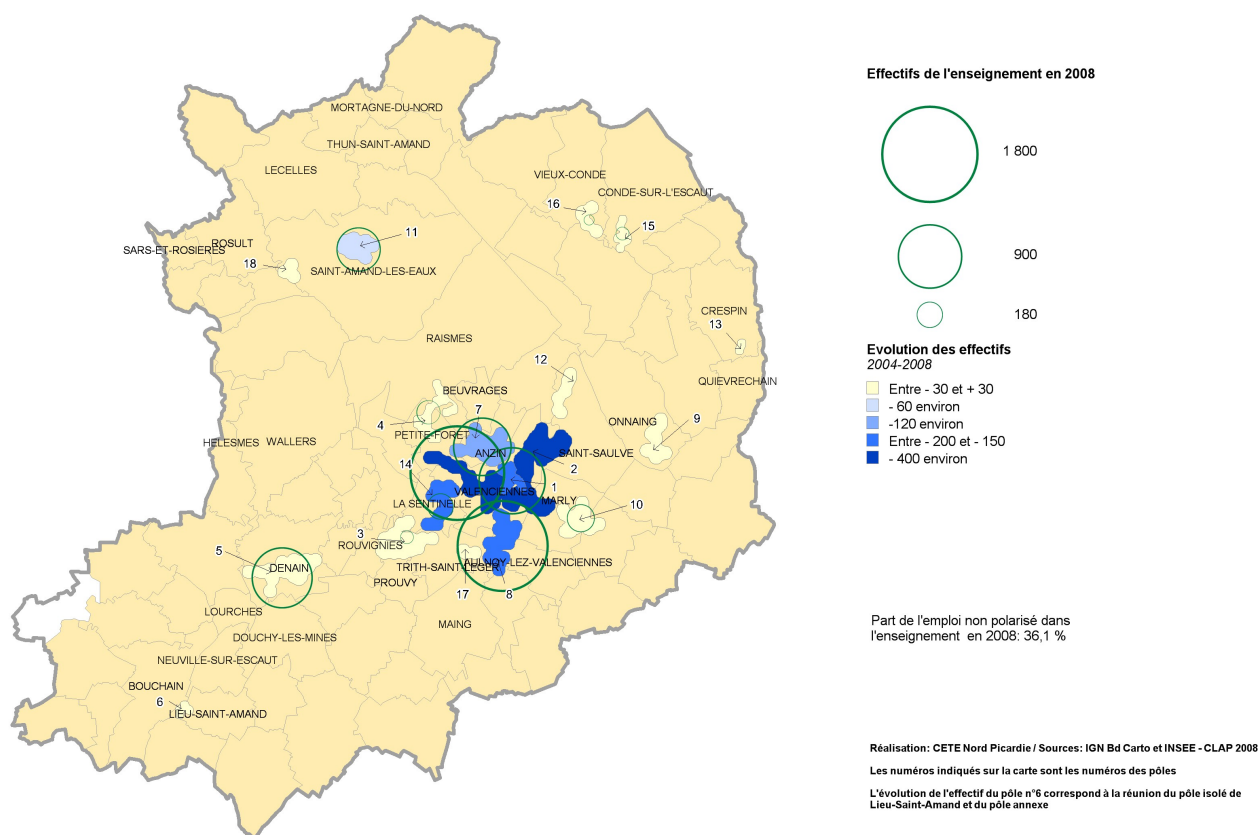
- le centre-ville de Valenciennes (n°1) avec 950 emplois environ,
- le pôle de Denain (n°5) : près de 800,
- le pôle d'Anzin (n°7), 725 environ.

À noter enfin près de 500 emplois de l'enseignement sur le pôle du centre-ville de Saint-Amand-les-Eaux (n°11).

Une très nette tendance à la baisse

Aucun pôle d'emploi ne connaît une progression de ses effectifs dans l'enseignement entre 2004 et 2008.

Tous les pôles cités ci-dessus comme étant ceux qui accueillent de manière privilégiée cette activité connaissent une dynamique à la baisse (à l'exception de celui de Denain dont l'effectif est stable entre 2004 et 2008).



Les effectifs et leur évolution dans l'enseignement

Administration publique, enseignement, santé et action sociale (suite)

Activités pour la santé humaine

L'emploi non polarisé représente 7,3 % de l'emploi total du SCOT dans ce secteur. Cette proportion évolue très légèrement à la baisse (8,5 % en 2004). Elle demeure néanmoins très nettement inférieure à celle observée tous secteurs confondus.

Forte concentration sur le pôle étendu de Valenciennes

Plus de 70 % de l'effectif de la santé se trouve sur le pôle étendu de Valenciennes (n°2), qui accueille le pôle hospitalier de Valenciennes.

Le pôle de Denain (n°5) accueille quant à lui près de 1 200 emplois.

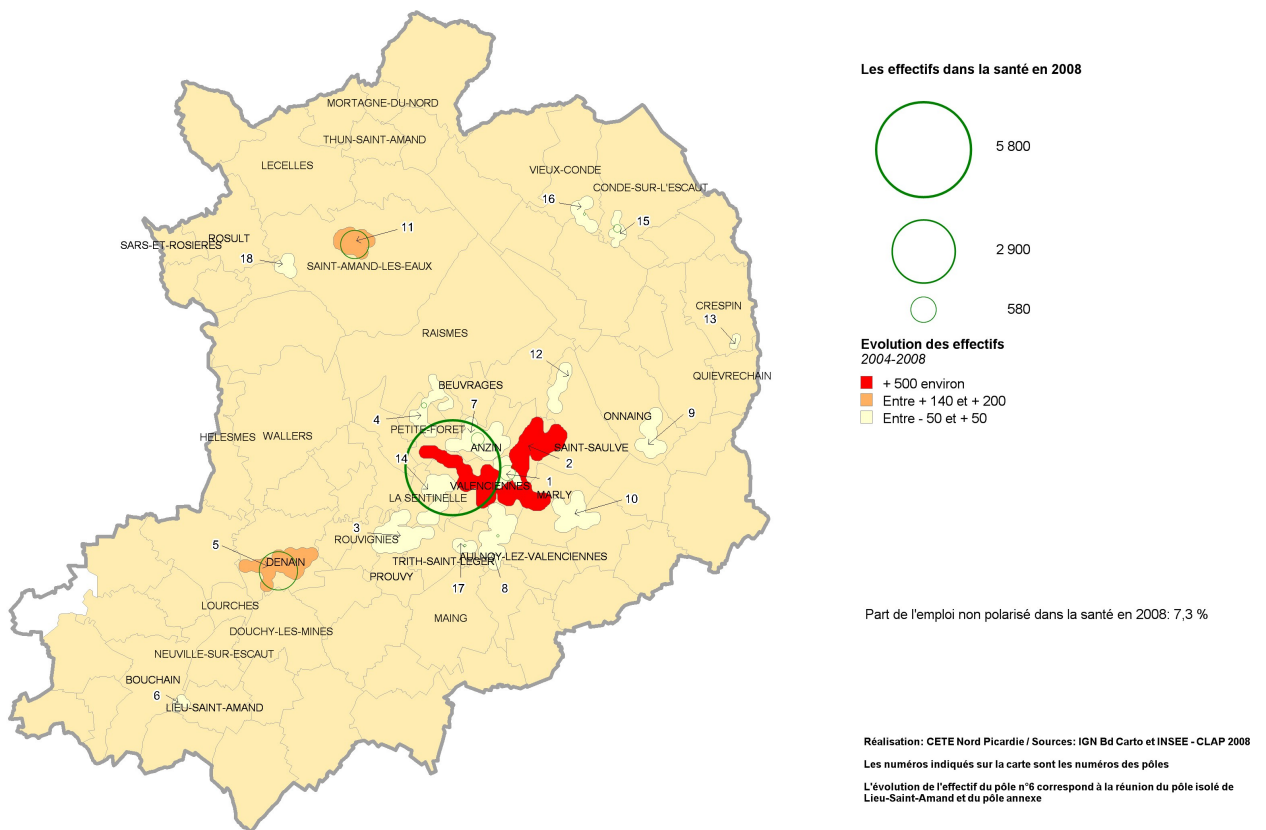
Enfin, le pôle de Saint-Amand-les-Eaux regroupe près de 700 emplois de ce secteur.

Ce sont tous les trois des pôles situés en espaces urbains mixtes.

Parmi les autres pôles, aucun n'accueille plus de 200 emplois salariés de la santé.

Nette progression des effectifs

Les trois pôles ci-dessus connaissent une progression de leur effectif dans la santé. La hausse est particulièrement marquée dans le pôle étendu de Valenciennes.



Les effectifs et leur évolution dans la santé

Administration publique, enseignement, santé et action sociale (suite)

Hébergement médico-social et social et action sociale

L'emploi non polarisé représente 39,3 % de l'emploi total du SCOT dans ce secteur. Cette proportion évolue à la hausse (35,6 % en 2004). Elle demeure néanmoins seulement un peu supérieure à celle observée tous secteurs confondus.

Concentration sur trois pôles en espaces urbains mixtes

L'emploi se concentre sur trois pôles situés en espaces urbains mixtes :

- le centre-ville de Valenciennes (près de 1 900 emplois) qui est de loin la plus forte concentration d'emplois du SCOT dans ce secteur ;
- le pôle étendu de Valenciennes (environ 1 100 emplois) ;
- le pôle d'Anzin (n°5) qui regroupe environ 950 emplois.

Trois autres pôles regroupent environ 250 emplois chacun : le pôle d'Aulnoy-les-Valenciennes (n°8), le pôle de Saint-Amand-les-Eaux (n°11) et le pôle de Condé-sur-l'Escaut (n°15).

Deux d'entre eux sont aussi situés en espaces urbains mixtes.

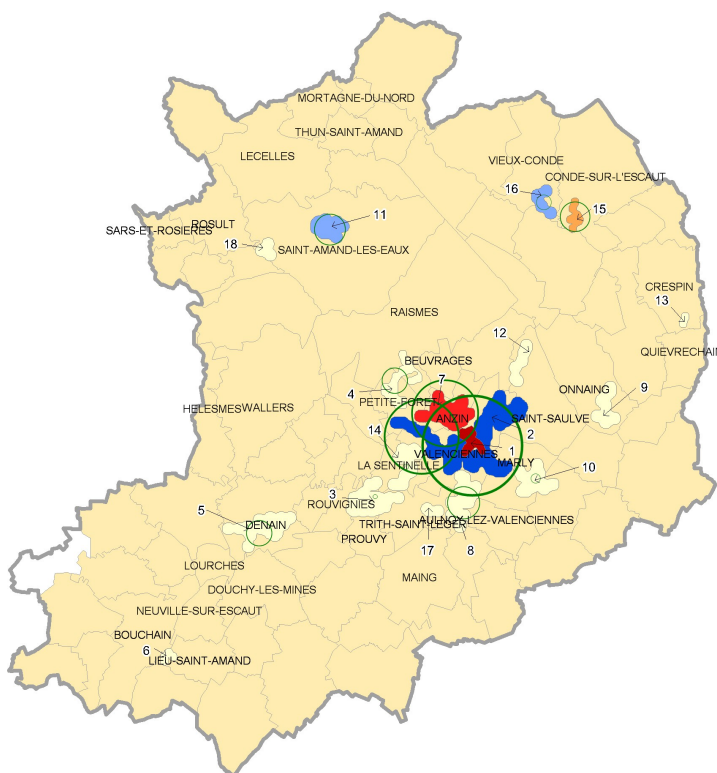
Des évolutions contrastées

Trois pôles voient leur effectif diminuer dans ce secteur entre 2004 et 2008 :

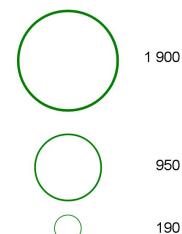
- le pôle étendu de Valenciennes,
- le pôle de Saint-Amand-les-Eaux,
- le pôle de Vieux-Condé (qui n'accueille qu'une soixantaine d'emplois de ce secteur en 2008).

À l'inverse, trois pôles connaissent une progression de leur effectif :

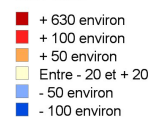
- le centre-ville de Valenciennes,
- le pôle d'Anzin,
- le pôle de Condé-sur-l'Escaut.



Les effectifs de l'action sociale en 2008



Evolution des effectifs 2004-2008



Part de l'emploi non polarisé dans l'action sociale en 2008: 39,3 %

Réalisation: CETE Nord Picardie / Sources: IGN Bd Carto et INSEE - CLAP 2008

Les numéros indiqués sur la carte sont les numéros des pôles

L'évolution de l'effectif du pôle n°6 correspond à la réunion du pôle isolé de Lieu-Saint-Amand et du pôle annexe

Les effectifs et leur évolution dans l'action sociale

Que faut-il retenir de cette partie ?

EMPLOI TOTAL

L'emploi non polarisé représente 30,4 % de l'effectif du SCOT. Les **deux pôles de centre-ville** sont les plus fortes concentrations d'emplois du territoire.

Les **plus fortes augmentations d'effectif** sont observées sur les pôles d'**Onnaing** et de **Raismes / Petite-Forêt**. Les hausses sont également très importantes en nombre sur le pôle étendu de Valenciennes, celui d'Anzin et celui de Prouvy-Rouvignies-Trith-Saint-Léger.

Trois pôles connaissent une **diminution de leur effectif** entre 2004 et 2008 : le pôle de Lieu-Saint-Amand, celui du centre-ville de Valenciennes et le pôle de Vieux-Condé.

Les **indices de spécialisation les plus faibles** sont constatés d'une part pour l'**emploi non polarisé** et d'autre part pour les **pôles les plus insérés dans le tissu urbain**.

Sans surprise, l'**emploi non polarisé** présente un **indice de concentration**²² **extrêmement faible**. La **concentration**, bien que plus élevée, reste **bien moins importante pour les pôles les plus urbains** que pour les autres. À l'inverse, pour quatre pôles, les 4 principaux établissements regroupent plus de 85 % des emplois.

EMPLOI PAR SPHÈRE

Malgré une présence non négligeable de la **sphère productive** dans certains pôles urbains (Valenciennes, Anzin), celle-ci **se concentre plutôt dans des pôles périphériques** de l'agglomération.

Les **plus fortes croissances** de la sphère productive sont localisées sur des **pôles spécialisés dans l'accueil d'activités économiques** : **Onnaing, Prouvy, Petite-Forêt**. Le pôle d'Anzin connaît cependant lui aussi une croissance importante des effectifs dans cette sphère.

La **sphère présentielle se concentre très fortement dans les deux pôles de Valenciennes**. Ils regroupent à eux deux 23 000 emplois résidentiels soit 34 % des emplois de la sphère présentielle du SCOT. Les autres espaces importants dans l'accueil des emplois de cette sphère sont des pôles de centre-ville, le pôle d'Aulnoy, à forte vocation commerciale et le pôle de Petite-Forêt / Raismes, qui accueille un centre commercial et un centre-ville.

INDUSTRIES

L'**industrie automobile** est concentrée sur les pôles d'Onnaing, de Lieu-Saint-Amand et de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger. La stabilité des effectifs de l'industrie automobile à l'échelle du SCOT ne rend pas compte de dynamiques très différentes d'un site à l'autre, croissance à Onnaing et Prouvy, diminution à Lieu-Saint-Amand.

La **métallurgie** est présente sur un grand nombre de pôles. De plus, l'emploi non polarisé représente 30 % de l'effectif du SCOT dans ce secteur. Malgré une présence marginale de cette activité sur plusieurs pôles situés en espaces urbains mixtes, l'activité est surtout présente sur les pôles spécialisés dans l'accueil d'activités. Dans la plupart des pôles, les effectifs sont stables, même si on constate une croissance sur le pôle de Saint-Saulve, plus forte concentration d'emplois dans la métallurgie du SCOT.

L'**industrie ferroviaire** est présente essentiellement sur deux pôles situés en espaces composites : le pôle de Raismes / Petite-Forêt et celui de Crespin / Quiévrechain. Les effectifs y progressent nettement entre 2004 et 2008.

Les « **autres industries manufacturières** » sont présentes principalement sur cinq pôles, mais également dans le non polarisé, qui regroupe 53,0 % de l'effectif du SCOT dans ce secteur. La tendance est à la hausse des effectifs.

Les « **Industries chimique et pharmaceutique / Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique** » sont très présentes dans le non polarisé qui regroupe 70,9 % de l'effectif du SCOT dans ce secteur. Les autres emplois se concentrent sur trois pôles. On observe une tendance à la stabilité des effectifs entre 2004 et 2008.

TRANSPORT ET LOGISTIQUE

En plus d'une forte part d'emplois non polarisés, les emplois polarisés du secteur des **transports** sont présents sur de nombreux pôles. La tendance est à la hausse des effectifs entre 2004 et 2008 sauf sur le pôle de Saint-Saulve.

Le secteur « **entreposage et services auxiliaires des transports** » connaît une forte concentration sur le pôle n°3, ainsi que sur Raismes / Petite-Forêt et Onnaing. Sur ces trois pôles les effectifs progressent dans ce secteur. À noter également la diminution nette de la part de l'emploi non polarisé entre 2004 et 2008.

22 cf. calcul de l'indicateur [infra](#).

SERVICES AUX ENTREPRISES ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES, D'ASSURANCES ET IMMOBILIÈRES

Les activités spécialisées, scientifiques et techniques sont assez fortement concentrées sur 4 pôles principaux : le pôle de Marly, le pôle étendu de Valenciennes, la zone industrielle de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger et le pôle du centre-ville de Valenciennes. La tendance est à la hausse des effectifs sauf dans le centre-ville de Valenciennes.

Les services administratifs et de soutien sont présents sur de nombreux pôles mais se concentrent sur des pôles à Valenciennes ou en proche périphérie. Les évolutions sont favorables sauf en centre-ville de Valenciennes.

Les activités financières, d'assurances et immobilières se concentrent fortement au centre-ville de Valenciennes et dans les espaces urbains mixtes. La tendance est à la hausse des effectifs entre 2004 et 2008 sauf au centre-ville de Valenciennes.

COMMERCE, HÉBERGEMENT, RESTAURATION

Le commerce de détail est présent dans de nombreux pôles mais on observe quelques très fortes concentrations notamment sur le pôle de Raismes / Petite-Forêt, celui d'Aulnoy-les-Valenciennes et le centre-ville de Valenciennes. Les effectifs sont stables sur la plupart des pôles et la tendance à la hausse observée entre 2004 et 2008 est portée par le pôle de Raismes / Petite-Forêt et surtout le centre-ville de Valenciennes.

Le commerce de gros est un secteur relativement dispersé et les évolutions sont contrastées.

L'hébergement et la restauration sont présents sur de nombreux pôles mais se concentrent sur trois d'entre-eux : le centre-ville de Valenciennes, le pôle de Raismes / Petite-Forêt et le pôle étendu de Valenciennes. Entre 2004 et 2008, on observe une dynamique à la baisse à Valenciennes et au contraire une tendance à la hausse en périphérie.

CONSTRUCTION

Cette activité est fortement dispersée, présente sur de nombreux pôles et également dans le non polarisé. Une série de pôles situés à Valenciennes ou en proche périphérie voient leur effectif progresser : les deux pôles de Valenciennes, celui de Marly, celui de Raismes / Petite-Forêt, d'Anzin. La seule baisse constatée concerne Denain.

ADMINISTRATION PUBLIQUE, ENSEIGNEMENT, SANTÉ ET ACTION SOCIALE

La concentration de **l'administration publique** est fortement liée à l'importance des communes. Elle est très présente au centre-ville de Valenciennes, dans le pôle étendu, puis dans les espaces urbains mixtes. On constate quelques baisses sur des pôles situés en espaces urbains mixtes, et une unique hausse sur le pôle d'Aulnoy-les-Valenciennes.

L'enseignement est présent sur de nombreux pôles mais on observe une concentration de l'emploi sur quelques pôles situés en espaces urbains mixtes. On constate une nette tendance à la baisse des effectifs entre 2004 et 2008.

Les activités pour la santé humaine sont fortement concentrées : elles sont très peu présentes en dehors des pôles et plus de 70 % de l'effectif de la santé se trouve sur le pôle étendu de Valenciennes, qui accueille le pôle hospitalier de Valenciennes. On constate une nette progression des effectifs entre 2004 et 2008.

L'hébergement médico-social et social et l'action sociale se concentrent sur trois pôles situés en espaces urbains mixtes. Néanmoins l'activité est aussi présente sur d'autres pôles et en dehors des pôles d'emplois. Les évolutions entre 2004 et 2008 sont contrastées sans qu'une tendance puisse être identifiée clairement.

Synthèse : typologie des pôles d'emplois

De quoi parle-t-on dans cette partie ?

Nous utilisons la caractérisation des pôles d'emplois issue de la partie précédente ainsi que les données de l'INSEE pour effectuer une analyse en composantes principales (ACP). Celle-ci est suivie d'une classification ascendante hiérarchique (CAH) qui permet de déterminer une typologie des pôles d'emplois²³.

Les variables utilisées portent pour chaque pôle sur :

- le poids de chaque sphère et de chaque grande famille de secteurs d'activités,
- l'évolution du nombre d'emplois,
- l'évolution du nombre d'emplois, selon les sphères et grandes familles de secteurs d'activités,
- l'estimation de la densité des emplois,
- la qualité de la desserte en transports en commun,
- l'indice de concentration de l'emploi dans un petit nombre d'établissements.

La typologie sert à **regrouper les pôles par famille et à décrire les grandes caractéristiques communes aux membres de chaque groupe**. Pour chaque groupe de pôle, une analyse des secteurs d'activités accueillis et de leur évolution est réalisée. Les relations avec la desserte en transports en commun, l'insertion dans le tissu urbain et la densité d'emplois sont mises en évidence.

Méthode

Choix des variables

L'objectif de cette partie est d'établir une typologie des pôles d'emplois du Valenciennois. Il s'agit concrètement de constituer des groupes de pôles d'emplois en maximisant les différences entre les groupes et en minimisant les différences entre pôles au sein d'un même groupe. Ces différences entre pôles sont établies à partir d'une liste de 15 variables présentée ci-dessous.

N° de variable	Nom de la variable
1	Desserte en TC
2	Densité corrigée (nombre d'emplois par hectare)
3	Part des emplois de la sphère présentielle dans l'effectif total
4	Part des industries dans l'effectif total du pôle
5	Part des emplois productifs non industriels dans l'effectif total du pôle
6	Part des activités d'administration publique, d'enseignement de santé et d'action sociale dans l'effectif total du pôle
7	Part des autres activités préSENTIELLES dans l'effectif total du pôle
8	Évolution en pourcentage de l'effectif du pôle
9	Contribution des emplois productifs à l'évolution de l'effectif du pôle
10	Contribution des emplois préSENTIELS à l'évolution de l'effectif du pôle
11	Contribution des emplois industriels à l'évolution de l'effectif du pôle
12	Contribution des emplois productifs non industriels à l'évolution de l'effectif du pôle
13	Contribution des emplois dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale à l'évolution de l'effectif du pôle
14	Contribution des emplois dans les autres activités préSENTIELLES à l'évolution de l'effectif du pôle
15	Indice de concentration C4 (cf. calcul de l'indicateur infra)

23 Pour plus d'informations sur ces deux méthodes, cf. notamment la note méthodologique « Méthodes d'analyse factorielle appliquées aux marchés locaux de l'habitat » publiée par le CETE Normandie Centre.

Méthode (suite)

Choix des individus

Les individus de notre typologie sont les pôles d'emplois du Valenciennois. Néanmoins, nous ajoutons à cette liste des individus dits « illustratifs ». Ces derniers ne sont pas pris en compte dans la définition de la typologie, mais apparaissent néanmoins dans les résultats et peuvent ainsi donner lieu à commentaires. Nous choisissons donc de situer les pôles d'emplois par rapport aux individus illustratifs suivants :

- ensemble des pôles situés en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités,
- ensemble des pôles situés en espaces urbains mixtes,
- ensemble des pôles situés en espaces composites,
- Pôles du SCOT,
- SCOT hors pôles,
- SCOT.

ACP et CAH

Ces variables sont utilisées pour réaliser une analyse en composantes principales (ACP), suivie par une classification ascendante hiérarchique (CAH)²⁴.

Analyse en Composantes Principales

L'ACP est utile pour décrire un ensemble de territoires, en présenter les grandes caractéristiques. Elle repère les liens entre les indicateurs et permet de synthétiser, de résumer de grands ensembles de données.

Classification Ascendante Hiérarchique

La CAH offre la possibilité de « segmenter », de « partitionner » la population décrite et propose une aide à la qualification des classes obtenues. Elle permet donc d'établir des typologies.

Limites

L'ACP et la CAH ne permettent cependant pas d'expliquer les relations éventuelles de cause à effet entre les indicateurs. Chacun des indicateurs est équivalent : il n'y a pas d'indicateur retenu comme « explicatif » et d'autres indicateurs désignés comme étant « dérivés » des premiers.

24 Pour plus d'informations sur ces deux méthodes et leur utilisation pour étudier les marchés locaux de l'habitat, cf. notamment la note méthodologique « Méthodes d'analyse factorielle appliquées aux marchés locaux de l'habitat » publiée par le CETE Normandie Centre.

Résultats

6 types de pôles identifiés

La méthode (ACP et CAH) nous conduit à diviser les pôles d'emplois du Valenciennois en six groupes ou types présentés sur la carte page suivante :

- le centre-ville de Valenciennes à densité élevée,
- des pôles spécialisés dans la sphère présentielle et bien desservis par les TC
- des pôles dont les effectifs diminuent, en particulier dans l'industrie,
- des pôles dont la croissance des effectifs n'est pas tirée par l'industrie,
- le pôle de la Sentinelle,
- des pôles à forte vocation industrielle et dont les effectifs progressent.

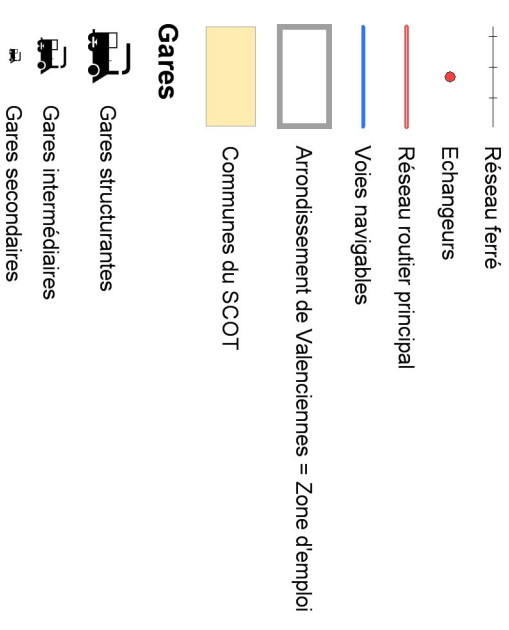
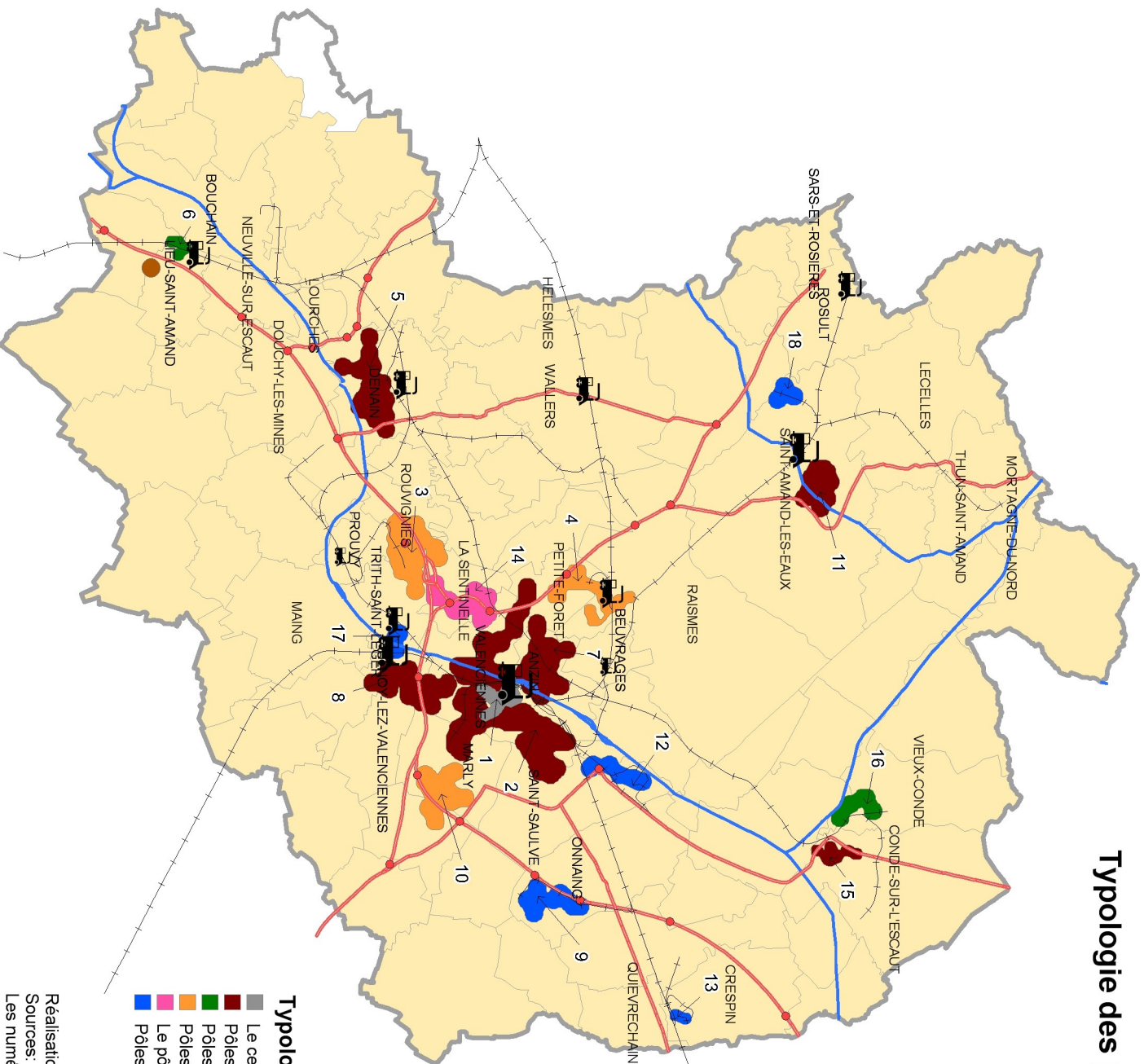
	Pôles d'emplois	Intitulé du type
Type 1	Pôle du centre-ville de Valenciennes	Centre-ville de Valenciennes à densité élevée
Type 2	Pôle étendu de Valenciennes Pôle de Denain Pôle d'Anzin Pôle de Saint-Amand-les-Eaux Pôle de Condé-sur-l'Escaut Pôle d'Aulnoy-les-Valenciennes	Pôles spécialisés dans la sphère présentielle et bien desservis par les TC
Type 3	Pôle de Lieu-Saint-Amand (+ pôle annexe) Pôles de Vieux-Condé	Pôles dont les effectifs diminuent, en particulier dans l'industrie
Type 4	Pôle de Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger Pôle de Raismes / Petite-Forêt Pôle de Marly	Pôles dont la croissance des effectifs n'est pas tirée par l'industrie
Type 5	Pôle de La Sentinelle	Pôle de La Sentinelle
Type 6	Zone industrielle d'Onnaing Zone industrielle de Saint-Saulve Zone industrielle de Crespin / Quiévrechain Zone Team à Trith-Saint-Léger Pôle du moulin des loups à Saint-Amand-les-Eaux	Pôles à forte vocation industrielle et dont les effectifs progressent

Le centre-ville de Valenciennes à densité élevée

Ce pôle a des caractéristiques proches de celles des pôles du type suivant. Ce qui justifie qu'il constitue un type à lui seul est la **valeur exceptionnelle de la densité d'emplois** (116 emplois par hectare). Cela lui donne une place à part dans le paysage de l'emploi du Valenciennois.

Son effectif diminue entre 2004 et 2008, alors qu'il augmente pour tous les autres pôles situés en espaces urbains mixtes.

Typologie des pôles d'emplois du Valenciennois



Typologie des pôles d'emplois

- Le centre-ville de Valenciennes à densité élevée
- Pôles spécialisés dans la sphère présente et bien desservis par les TC
- Pôles dont les effectifs diminuent, en particulier dans l'industrie
- Pôles dont la croissance des effectifs n'est pas tirée par l'industrie
- Le pôle de La Sentinelle
- Pôles mal desservis en TC, spécialisés dans l'emploi industriel concentré

Réalisation : CETE Nord Picardie
 Sources : IGN Bd Carro, INSEE - CLAP 2008 et DDTM 59
 Les numéros indiqués sur la carte sont les numéros des pôles

Résultats (suite)

Pôles spécialisés dans la sphère présentielle et bien desservis par les TC

Les pôles de ce type ont en commun :

- **une part élevée de la sphère présentielle dans l'effectif total** (supérieure à 70 % et atteignant parfois 95 %),
- **une faible part des emplois industriels dans leur effectif** (inférieure à 8 % et parfois nulle comme à Aulnoy-les-Valenciennes),
- **une part très élevée des activités d'administration publique, d'enseignement, de santé et d'action sociale** (supérieure à 45 % et dépassant les 60 % pour le pôle étendu de Valenciennes et celui du centre-ville de Saint-Amand-les-Eaux),
- **une bonne desserte en transports en commun,**

Nous avons construit un individu qui n'intervient pas dans la définition des groupes de pôles²⁵, et dont les caractéristiques sont celles de l'ensemble des pôles situés en espaces urbains mixtes. Cet individu se classe dans les pôles de ce type, ce qui montre bien la **proximité entre ce groupe de pôles et les pôles situés en espaces urbains mixtes**. Deux différences néanmoins peuvent être observées : l'absence dans ce groupe du centre-ville de Valenciennes et la présence du pôle d'Aulnoy-les-Valenciennes, situé en espace composite.

La densité de ces pôles est comprise entre 17 et 21 emplois par hectare.

Ces pôles connaissent une **augmentation du nombre d'emplois entre 2004 et 2008**. La hausse est parfois très modérée (comme à Denain avec +0,3 % ou à Aulnoy-les-Valenciennes avec +1,1 %) mais d'autres fois très nette : +10 % à Condé-sur-l'Escaut et +8 % à Anzin.

La contribution des secteurs de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale à l'évolution de l'effectif est le plus souvent négative (les exceptions sont les pôles de Condé-sur-l'Escaut et de Saint-Amand-les-Eaux). Par contre, la contribution des autres activités présentielles est toujours positive. Cela laisse penser que **la dynamique de ces pôles n'est pas portée par les activités les plus représentées** mais plutôt par les activités financières, immobilières et d'assurances, la construction, le transport...

Les 4 plus grands établissements de ces pôles regroupent entre 20 (Anzin) et 48 % (Aulnoy-les-Valenciennes) de l'effectif.

Pôles dont les effectifs diminuent, en particulier dans l'industrie

Les pôles de ce type ont en commun :

- **une diminution de leur effectif entre 2004 et 2008,**
- **une contribution forte de l'emploi productif et en particulier de l'emploi industriel à cette baisse.**

La desserte en transports en commun de ces pôles n'est pas bonne (note égale à 4 pour le pôle de Lieu-Saint-Amand et 24 pour celui de Vieux-Condé).

Le pôle de Vieux-Condé est le seul à accueillir une part significative d'emplois présentiels. L'effectif des activités d'administration publique, d'enseignement, de santé et d'action sociale (28 % du total) diminue tandis que celui des autres activités présentielles (27 % du total) augmente.

25 Il est dit « illustratif ».

Résultats (suite)

Pôles dont la croissance des effectifs n'est pas tirée par l'industrie

Les principaux facteurs qui conduisent à regrouper ces pôles dans la même catégorie sont :

- **une augmentation des effectifs** (comprise entre +8 et +19 %, respectivement pour les pôles de Marly et de Raismes / Petite-Forêt),
- **une contribution relativement faible de l'industrie à cette augmentation, avec au contraire une contribution élevée du secteur productif non industriel** (comprise entre 4 et 7 %). Cela ne signifie évidemment pas que ces pôles n'accueillent pas d'industrie (elle représente 55 % de l'effectif du pôle de Prouvy). Cela ne signifie pas non plus que la sphère présentielle ne participe pas à l'évolution de l'effectif de ces pôles (la contribution de la sphère présentielle à l'évolution du pôle de Raismes / Petite-Forêt est de 8,2 %).

Mis à part la faible part des activités d'administration publique, d'enseignement, de santé et d'action sociale dans leur effectif, ces pôles se caractérisent par une certaine mixité sectorielle :

- la part de la sphère présentielle varie de 15 (Prouvy) à 58 % (Raismes / Petite-Forêt),
- le poids des industries varie entre 11 (Marly) et 55 % (Prouvy),
- le poids du productif non industriel varie entre 15 (Raismes / Petite-Forêt) et 66 % (Marly)
- le poids des autres activités présentielles varie entre 13 (Prouvy) et 49 % (Raismes / Petite-Forêt)

La desserte en transports en commun de ces pôles est moyenne (note égale à 24 pour les pôles de Marly et Prouvy / Rouvignies / Trith-Saint-Léger, à 36 pour celui de Raismes / Petite-Forêt).

La densité de ces pôles est comprise entre 21 et 25 emplois par hectare.

Les 4 plus importants établissements regroupent entre 42 et 55 % de l'effectif de ces pôles.

Nous avons construit un individu qui n'intervient pas dans la définition des groupes de pôles²⁶, et dont les caractéristiques sont celles de l'ensemble des pôles situés en espaces composites. Cet individu se classe dans les pôles de ce type, ce qui montre une certaine **proximité entre ce groupe de pôles et les pôles situés en espaces composites**. Néanmoins, il est à noter que de nombreux pôles situés en espaces composites ne sont pas de ce type, et que le pôle de Prouvy n'est pas situé en espaces composites.

Le pôle de La Sentinelle

Ce type ne comprend qu'un pôle (n°14, pôle de la Sentinelle). Il se caractérise par **la plus faible densité** (8 emplois par hectare). Mais il présente d'autres particularités qui lui donnent un profil à part parmi les pôles d'emplois du Valenciennois. En effet, son effectif connaît une hausse, résultat de deux tendances contraires :

- **une augmentation des emplois productifs non industriels,**
- **une perte d'emplois dans les activités d'administration publique, d'enseignement, de santé et d'action sociale.**

26 Il est dit « illustratif ».

Résultats (suite)

Pôles mal desservis en TC, spécialisés dans l'emploi industriel concentré

Les pôles de ce type ont en commun :

- **une faible part de la sphère présentielle** (entre 0 et 25 %) ;
- **une absence des activités d'administration publique, d'enseignement, de santé et action sociale** (part inférieure à 1 % pour tous les pôles de ce type) ;
- **une forte part des emplois industriels** : entre 68 (Saint-Saulve) et 100 % (Crespin / Quiévrechain) ;
- **une part modeste du productif non industriel** (entre 0 et 13 %) ;
- **un indice de concentration C4²⁷ élevé** (entre 0,61 et 1) ;
- **une contribution fortement positive des emplois productifs, en particulier industriels, à l'évolution des effectifs** ;
- **une faible part des activités présentielles**, et en particulier de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale ;
- **une contribution fortement négative des autres emplois présentiels dans l'évolution de l'effectif.**

Tous ces pôles connaissent une **croissance de leur effectif entre 2004 et 2008** à l'exception de la zone Team de Trith-Saint-Léger où les emplois sont en légère baisse (-1 %). Les hausses sont comprises entre +6 (Saint-Saulve) et +22 % (Onnaing).

La desserte en transports en commun de ces pôles n'est pas bonne, la note étant comprise entre 2 et 9.

La densité est comprise entre 15 et 42 emplois par hectare.

Nous avons construit un individu qui n'intervient pas dans la définition des groupes de pôles²⁸, et dont les caractéristiques sont celles de l'ensemble des pôles situés en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités. Cet individu se classe dans les pôles de ce type, ce qui montre une certaine **proximité entre ce groupe de pôles et les pôles situés en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités.**

Néanmoins, il est à noter que plusieurs pôles situés en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités ne sont pas dans le même groupe, et que la zone industrielle de Crespin / Quiévrechain n'est pas située dans ce type d'espaces.

27 Rappel : cet indice est égal à la part des emplois du pôle considéré situés dans les 4 établissements les plus importants.

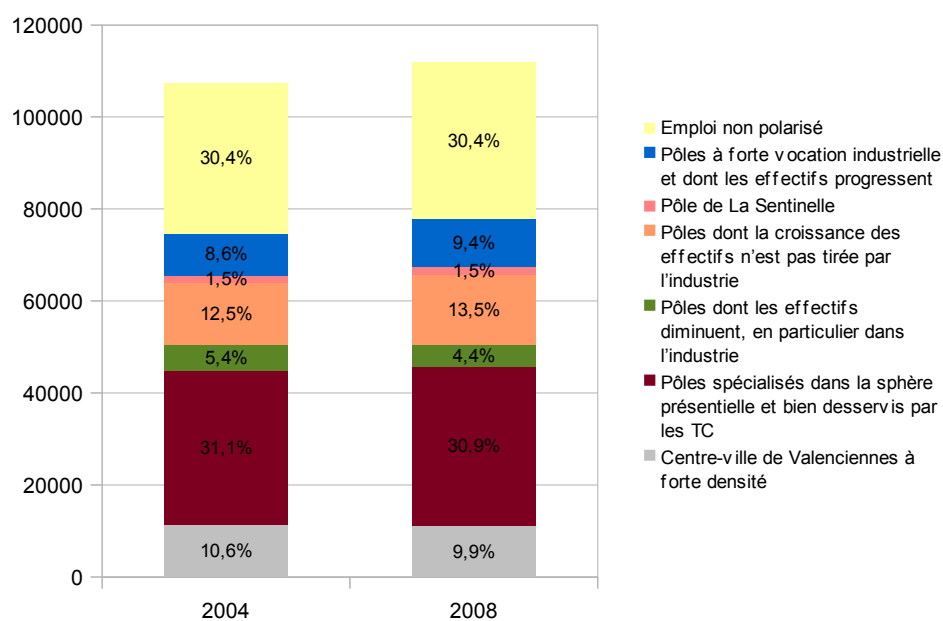
28 Il est dit « illustratifs ».

Résultats (suite)

Conclusion

Dans un contexte de croissance des emplois salariés dans le Valenciennois, on observe d'abord une **stabilité de l'emploi non polarisé**. Au sein de l'emploi polarisé, **la part du pôle du centre-ville de Valenciennes diminue**, ce pôle connaît même une baisse de ses effectifs entre 2004 et 2008. **La part des emplois situés sur les pôles spécialisés dans la sphère présentielle et bien desservis par les TC diminue légèrement**. La croissance des effectifs y est inférieure à la moyenne de l'emploi polarisé.

	Effectif en 2008	Part dans l'emploi total	Évolution de l'effectif en nombre	Évolution de l'effectif en %
<i>Centre-ville de Valenciennes à forte densité</i>	11 116	9,9 %	-247	-2,2 %
<i>Pôles spécialisés dans la sphère présentielle et bien desservis par les TC</i>	34 520	30,9 %	1177	3,5 %
<i>Pôles dont les effectifs diminuent, en particulier dans l'industrie</i>	4942	4,4 %	-905	-15,5 %
<i>Pôles dont la croissance des effectifs n'est pas tirée par l'industrie</i>	15 110	13,5 %	1707	12,7 %
<i>Pôle de La Sentinelle</i>	1716	1,5 %	139	8,8 %
<i>Pôles à forte vocation industrielle et dont les effectifs progressent</i>	10 479	7,8 %	1264	13,7 %
<i>Emploi non polarisé</i>	33 986	30,4 %	1359	4,2 %



Nombre d'emplois selon le type de pôle en 2004 et 2008

Enseignements en matière de planification et d'aménagement

Limites de l'étude pour répondre aux questions posées

Dans le cadre de la démarche d'élaboration du SCOT du Valenciennois, la DDTM du Nord s'est interrogée sur la possibilité d'un développement économique moins consommateur d'espaces, en particulier agricoles et naturels, et plus cohérent avec les réseaux de transports collectifs.

Plusieurs éléments limitent les enseignements qu'il est possible de tirer de notre travail :

- D'abord, la période d'observation des évolutions, relativement courte (2004-2008), est déjà ancienne par rapport à la publication de l'étude (2012) ;
- Cela est d'autant plus vrai que l'année 2008 a été marquée par le déclenchement de la crise bancaire à l'automne, qui a impacté les activités économiques essentiellement à partir du début 2009. La période 2009-2012 a par la suite été très différente de celle qui l'avait précédée (2004-2008). Toute velléité d'extrapolation des tendances observées entre 2004 et 2008 sur la période suivante serait donc particulièrement malvenue et hasardeuse.

Un territoire en mutation

Le Valenciennois connaît une croissance des effectifs entre 2004 et 2008. Cette croissance traduit des évolutions contrastées selon les secteurs d'activités, qui modifient lentement certaines spécialisations du territoire.

Une sur-représentation de la sphère productive et un profil encore industriel...

La sphère productive est sur-représentée dans le Valenciennois. Cela est lié aux secteurs suivants :

- l'industrie (principalement automobile, métallurgique, ferroviaire) ; avec 23 % de l'emploi salarié total, on peut encore parler du Valenciennois comme d'un territoire industriel,
- les services aux entreprises : activités de services administratifs et de soutien (services « opérationnels ») et activités spécialisées, scientifiques et techniques (services « supérieurs »).

Cette sur-représentation s'accroît à la faveur d'une augmentation légèrement plus rapide de l'emploi dans cette sphère que dans la sphère présentielle.

... mais une part des industries qui diminue

Entre 2004 et 2008, les effectifs de l'industrie sont relativement stables dans le SCOT. **La croissance de l'emploi dans la sphère productive est le fait d'activités non industrielles et en premier lieu des services aux entreprises.** Citons également la logistique et le transport. De ce fait, la part de l'industrie a diminué dans le Valenciennois entre 2004 et 2008, au bénéfice du productif non industriel et de la sphère présentielle.

De plus, les évolutions les plus fortes (à la hausse ou à la baisse) constatées entre 2004 et 2008 ne concernent pas des secteurs industriels, à l'exception de l'industrie ferroviaire qui voit ses effectifs augmenter de manière significative, et de l'industrie textile / habillement / bois / papier / cokéfaction dont les effectifs chutent.

Sphère présentielle : hausse (tirée par la construction, la santé, l'action sociale, le commerce de détail) mais également des baisses notables

Les **principaux secteurs de la sphère présentielle** du Valenciennois sont l'enseignement, le commerce de détail, l'administration publique, les activités pour la santé humaine, l'hébergement médico-social et social et l'action sociale sans hébergement et la construction.

La sphère présentielle connaît à la fois des hausses parfois très fortes (construction, santé, action sociale, commerce de détail) et des diminutions importantes, qui touchent l'administration publique et l'enseignement.

Enseignements en matière de planification et d'aménagement

(suite)

Un emploi non polarisé non négligeable et dont le poids reste stable

L'emploi non situé dans les pôles d'emplois identifiés par l'INSEE représente 30 % de l'emploi salarié total du SCOT. C'est donc une part non négligeable de l'effectif du SCOT. Cette part est stable entre 2004 et 2008, l'emploi non polarisé augmentant au même rythme que l'emploi des pôles.

Des activités un peu différentes au bénéfice de la sphère présenteielle

Même si certaines industries importantes à l'échelle du Valenciennois sont absentes du non polarisé (automobile, ferroviaire), d'autres activités y sont autant (métallurgie, commerce de détail) ou plus représentées (construction, « industries chimique et pharmaceutique / Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique », « Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements ») que dans les pôles d'emplois.

Accentuation de la sous-représentation de la sphère productive

Si on observe l'emploi tous secteurs confondus, on observe la même dynamique pour les emplois, polarisés ou non (+4,2 %).

Cette lecture ne rend pas compte de dynamiques très différentes selon les sphères. En effet, si la sphère productive progresse fortement pour l'emploi polarisé, elle diminue au contraire pour l'emploi non polarisé. Cette évolution est le fait de plusieurs secteurs industriels (métallurgie par exemple) et on peut noter les évolutions en « **entreposage et services auxiliaires des transports** » et en « **activités de poste et courrier** » : pour ces secteurs, la forte hausse des effectifs dans le polarisé s'accompagne d'une forte diminution de l'emploi non polarisé.

À l'inverse, la sphère présenteielle voit ses effectifs polarisés augmenter de manière très modérée alors que la hausse est bien plus élevée pour ses effectifs non polarisés. On constate donc une **tendance à la spécialisation du non polarisé dans les activités présenteielles tandis que les activités productives se développent de plus en plus dans les pôles.**

Articuler emploi polarisé et non polarisé pour préserver leur dynamique respective

L'emploi non polarisé est non négligeable et son poids reste stable. Cela interroge les choix de développement du territoire. En effet, en termes d'aménagement, **l'emploi polarisé rend a priori plus facile la desserte en transports en commun** pour les déplacements-domicile travail, soit qu'elle existe déjà, soit qu'il soit possible de l'organiser. Néanmoins, l'emploi non polarisé correspond pour une part à des emplois locaux qui n'ont pas vocation à être déplacés. De plus, ils sont importants pour le maintien d'un équilibre et d'une mixité entre fonctions résidentielles et économiques. Enfin, pour une part, il est possible que l'emploi non polarisé soit situé à proximité du domicile des salariés et que ces derniers utilisent un mode doux pour leurs migrations alternantes²⁹. **Le dynamisme de l'emploi en dehors des pôles montre un enjeu à préserver ces emplois et leur dynamique en trouvant une articulation adéquate (complémentarité plus que concurrence) avec les principaux pôles du territoire.**

29 Rappel : le domaine de pertinence maximum de la marche-à-pied concerne des distances inférieures à 1 km. Ce domaine s'étend entre 3 et 5 km pour le vélo.

Enseignements en matière de planification et d'aménagement

(suite)

Des pôles d'emplois divers

Opposition entre pôles insérés dans le tissu urbain et pôles périphériques

La principale opposition réside entre **des pôles insérés dans le tissu urbain et bien desservis par les transports en commun**, et **des pôles situés à l'écart du tissu urbain et spécialisés dans l'accueil d'activités économiques**. La desserte en transports en commun de ces derniers n'est souvent pas bonne.

Des dynamiques différenciées selon le degré d'insertion dans le tissu urbain...

Dans les pôles spécialisés dans l'accueil d'activités, les effectifs augmentent un peu plus vite que dans l'ensemble de l'emploi polarisé. Mais le plus marquant est la hausse importante du nombre d'emplois dans la sphère productive et la diminution pour la sphère présentielle. On observe donc un **renforcement de la sur-représentation de la sphère productive dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités**.

Les pôles insérés dans le tissu urbain connaissent en général une croissance des effectifs moins soutenue. Elle est plus forte pour la sphère productive que pour la sphère présentielle alors que cette dernière est sur-représentée dans ces pôles.

...et selon la desserte en transports en commun

Le nombre d'emplois augmente peu pour les pôles les mieux desservis en transports en commun. Certains pôles, dont la desserte est médiocre, connaissent au contraire une forte croissance.

Les conséquences sont une diminution de la part des emplois polarisés situés dans les pôles très bien desservis et une augmentation de la part de ceux localisés dans des pôles à desserte médiocre.

Un pôle à part : le centre-ville de Valenciennes

Ce pôle présente de loin la plus forte densité d'emplois du SCOT. Très bien desservi par les transports en commun, il voit son nombre d'emplois diminuer entre 2004 et 2008.

Enjeu de renforcement / revitalisation des pôles de centre-ville

Notre précédente étude avait déjà montré que la commune de Valenciennes connaissait la plus forte diminution du nombre d'emplois du SCOT entre 1993 et 2003. Entre 2004 et 2008, le pôle du centre-ville de Valenciennes fait partie des trois seuls pôles qui voient leur effectif diminuer, à un rythme il est vrai modéré. Sans vouloir nécessairement polariser au maximum les emplois sur le centre-ville du territoire, **cette diminution du nombre d'emplois interroge, d'autant plus que ce pôle se trouve au cœur du réseau de transports collectifs**. Cette évolution contraste avec celle des autres pôles de centre-ville que sont ceux de Denain (stabilité), Saint-Amand-les-Eaux, Condé-sur-l'Escaut (croissance modérée), Anzin et le pôle étendu de Valenciennes (nette croissance).

De la même manière, entre 1993 et 2003, nous constatons une diminution des effectifs à Denain, nous conduisant à identifier un enjeu de revitalisation de son centre-ville. La stabilité des effectifs sur ce pôle entre 2004 et 2008 nous conduit à réaffirmer cet enjeu. De manière générale, de notre point de vue, il existe un **enjeu à renforcer (ou revitaliser) les principaux pôles d'emplois de centre-ville du territoire, tout au moins avec des activités présentielles, voire tertiaires productives**.

Cela permettrait aussi une meilleure desserte en transports collectifs et un développement des déplacements en modes doux, souvent plus facilement utilisables dans les espaces urbains, concentrant à la fois emplois et actifs.

Enseignements en matière de planification et d'aménagement

(suite)

Enjeu de
renforcement /
revitalisation des
pôles de centre-ville
(suite)

Développement du tertiaire productif...

Il est très certainement difficile de porter le retour dans les centres-villes des activités industrielles ou logistiques, ne serait-ce que pour des raisons de nuisances et/ou de pollution. Néanmoins, quelques activités tertiaires pourraient faire l'objet d'une réflexion dans cette perspective :

- **les activités scientifiques et techniques** connaissent une croissance de l'ordre de 30 % de leurs emplois entre 2004 et 2008. Cette croissance n'est pas située sur les pôles de centre-ville à l'exception de celui d'Anzin. On observe même une diminution de l'effectif dans ce secteur sur le pôle de centre-ville de Valenciennes ;
- **les services administratifs et de soutien** connaissent une croissance de l'ordre de 20 % de leurs emplois entre 2004 et 2008. Cette croissance concerne notamment le pôle étendu de Valenciennes et le pôle d'Anzin. Néanmoins, c'est une diminution des effectifs de ce secteur qui est observée au centre-ville de Valenciennes ;
- **les activités financières, d'assurances et immobilières**, très fortement concentrées sur le centre-ville de Valenciennes sont néanmoins en baisse sur cet espace. À l'inverse, leur effectif augmente sur le pôle étendu de Valenciennes, celui d'Anzin et le centre-ville de Saint-Amand-les-Eaux.

Certaines de ces activités situées en périphérie sur des zones d'activités seraient peut-être susceptibles de s'implanter dans les pôles de centre-ville (Valenciennes, Denain...), dans la mesure où elles n'ont pas forcément de raisons d'être sur de tels espaces puisqu'il s'agit souvent d'emplois de bureaux. L'implantation en périphérie s'explique peut-être par le niveau de loyer (moins élevé qu'en centre-ville) ou le coût du foncier. Il y a donc un **enjeu de renforcement du rôle de Valenciennes et des pôles secondaires (Saint-Amand-Les-Eaux, Denain, Condé-sur-l'Escaut) et plus généralement des communes urbaines dans l'accueil de ces activités, en offrant la possibilité d'une implantation insérée dans le tissu urbain.**

...et des activités de commerce, administration, santé, enseignement et action sociale

Des secteurs de la sphère présentielle sont également susceptibles de se développer sur ces espaces :

- **le commerce de détail** connaît une croissance des effectifs à l'échelle du SCOT entre 2004 et 2008. Or, trois pôles de centre-ville accueillent un grand nombre de ces emplois (les deux pôles de Valenciennes et Denain). Sur les deux pôles de Valenciennes, les effectifs de ce secteur sont en forte croissance alors que sur Denain on observe une stabilité ;
- **la santé** connaît une forte croissance entre 2004 et 2008 à l'échelle du SCOT et est très concentrée sur le pôle étendu de Valenciennes du fait de la présence de l'hôpital. Les effectifs sont en croissance sur ce pôle, mais aussi sur le centre-ville de Saint-Amand-les-Eaux et sur Denain ;
- **l'administration publique** est très concentrée dans ces pôles de centre-ville et ses effectifs diminuent à l'échelle du SCOT sur la période 2004-2008. Néanmoins, la tendance est au mieux à la stabilité, au pire à la baisse (Denain, Anzin ou encore le centre-ville de Valenciennes). Le développement de ce type d'emplois est largement dépendant des politiques locales et nationales ;

Enseignements en matière de planification et d'aménagement

(suite)

Enjeu de renforcement / revitalisation des pôles de centre-ville (suite)

- **L'action sociale** connaît une forte hausse des effectifs sur le SCOT entre 2004 et 2008. Cette hausse porte essentiellement sur le centre-ville de Valenciennes et sur le pôle d'Anzin. À l'inverse, le pôle étendu de Valenciennes et celui de Saint-Amand-les-Eaux voient leurs effectifs diminuer ;
- **L'enseignement** connaît également une diminution des effectifs à l'échelle du SCOT entre 2004 et 2008. Tous les pôles d'emplois de centre-ville voient leurs effectifs diminuer à l'exception de Denain où l'emploi est stable.

De la même manière que pour le tertiaire productif, il y a donc un **enjeu de renforcement du rôle de Valenciennes, des pôles secondaires (Saint-Amand-Les-Eaux, Denain, Condé-sur-l'Escaut) et plus généralement des communes urbaines où se concentre le plus grand nombre d'habitants dans l'accueil de ces activités**, en offrant la possibilité d'une implantation insérée dans le tissu urbain aux activités existantes ou futures.

Enjeux d'aménagements sur les pôles périphériques

L'emploi industriel se concentre dans les pôles situés dans les espaces les moins insérés dans le tissu urbain et les moins bien desservis par les transports collectifs.

Certains des pôles à vocation industrielle connaissent une diminution des effectifs entre 2004 et 2008 (Vieux-Condé, Lieu-Saint-Amand). Pour d'autres, on constate au contraire une nette croissance (Onnaing, Prouvy...).

Cependant, il ne faut pas négliger le fait que **23 % des emplois industriels se trouvent en dehors des pôles d'emplois** identifiés par l'INSEE, même si le nombre d'emplois industriels dans le non polarisé diminue entre 2004 et 2008.

Pour les activités actuelles, étudier la desserte en TC

Il est difficile d'encourager l'implantation d'activités industrielles au sein du tissu urbain, du fait des étendues foncières souvent nécessaires, du coût du foncier souvent plus élevé qu'en périphérie, ainsi qu'en raison des risques et nuisances parfois liés à ces activités. **Pour les implantations actuelles, il convient donc plutôt de réfléchir à la desserte en transports en commun.**

La question des transports est avant tout problématique dans les espaces composites et surtout dans les pôles spécialisés : notre étude met notamment en évidence une croissance de l'emploi dans les pôles à desserte médiocre. Une réflexion spécifique sur leur accessibilité, dont la base pourrait être l'étude de la provenance (domicile) des salariés, permettrait d'ajuster l'offre de transport public ou d'identifier des potentiels de développement du réseau cyclable par exemple. À terme, cela pourrait par exemple se traduire par une incitation dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain (PDU) à la réalisation de Plan de Déplacements d'Entreprises (PDE) à l'échelle des zones d'activité.

Étudier également les possibilités d'extensions

Vu le dynamisme de certaines activités industrielles (constat qu'il conviendrait peut-être de nuancer sur la base d'une actualisation sur la période plus récente du fait de la crise), il ne paraît pas inutile de **prévoir des possibilités d'extensions ou d'implantations nouvelles**, du moins si elles n'existent pas déjà.

La **logistique**, activité non industrielle mais néanmoins très liée aux chaînes productives et très dynamique entre 2004 et 2008, pourrait également faire l'objet d'une réflexion spécifique. C'est en effet un secteur à fort impact sur le territoire du fait des flux qu'il engendre et du foncier qu'il occupe.

Il serait de ce fait intéressant de procéder à un **bilan de l'offre en zones d'activités ou plus généralement en locaux destinés à l'accueil d'activités, et de mesurer leur taux de remplissage**, afin de savoir quels espaces sont aujourd'hui et à moyen terme disponibles dans le SCOT pour l'accueil d'activités.

Enseignements en matière de planification et d'aménagement

(suite)

Enjeux d'aménagements sur les pôles périphériques (suite)

Quelles implantations nouvelles ?

De plus, le choix d'implantation d'éventuelles nouvelles zones d'activités à vocation industrielle (et les autres) devrait **prendre en considération le réseau de transports collectifs existant ainsi que ses développements prévus**, cela afin de limiter la dépendance des salariés envers l'automobile et de permettre l'accès à ces emplois aux ménages non motorisés. Il est évidemment nécessaire de **prendre en compte les éventuelles nuisances induites par l'implantation de certaines activités à proximité d'espaces naturels ou paysagers à enjeux ou à proximité de zones d'habitat** (risques technologiques, bruit, pollution...).

Des pôles d'emplois aux contours relativement stables

Les espaces qui concentrent l'emploi sur le territoire sont relativement stables. Ainsi, **aucun pôle de 2008 ne correspond à une nouvelle concentration d'établissements par rapport à 2004**. Néanmoins, un petit nombre de pôles connaissent une modification de leurs contours géographiques. Cette stabilité du contour des pôles d'emplois renforce l'opportunité d'un renforcement de la qualité et de la fréquence de leur desserte en transports en commun.

L'importance de la santé des établissements existants

Rappelons que notre étude de 2010 avait montré que la hausse globale du nombre était principalement le résultat de l'évolution des effectifs au sein d'établissements permanents (c'est-à-dire d'établissements présents à la même adresse en début et en fin de période).

Cela invite à ne pas considérer le développement territorial uniquement du point de vue de l'accueil d'activités nouvelles mais aussi dans l'optique de permettre l'évolution des activités existantes et leur maintien sur le territoire.

Annexes sur la typologie des pôles d'emplois

Lecture des graphiques de l'annexe

Les axes du graphique sont construits de manière à maximiser les différences entre individus. Ce sont les axes selon lesquels la dispersion du nuage d'individus (ici les pôles d'emplois) est la plus forte. Ainsi, pour l'interprétation des résultats, il suffit de savoir que plus deux individus sont proches sur le graphique, plus ils ont des caractéristiques similaires, tout au moins selon les deux axes de dispersion représentés.

Les ronds correspondent aux barycentres des individus d'une même classe (ou catégorie), c'est la position moyenne d'un individu de cette catégorie. La taille de ces ronds est proportionnelle au nombre de pôles d'emplois dans chaque classe et la couleur du rond renvoie aux cartes de typologie.

Matrice de corrélation

Remarquons les corrélations suivantes :

- La densité en emplois du pôle est corrélée positivement avec le poids des activités d'administration publique, d'enseignement, de santé et d'action sociale ;
- Le poids de la sphère présentielle est corrélé négativement avec l'indice de concentration C4 ; cet indice est à l'inverse corrélé positivement avec le poids des industries ; cela signifie que pour les pôles spécialisés dans la sphère présentielle, les établissements les plus importants ne regroupent qu'une faible part de l'effectif total ;
- L'évolution de l'effectif des pôles est corrélée positivement avec la contribution de la sphère productive à l'évolution ; de plus, l'évolution de l'effectif est corrélée positivement avec la contribution de l'industrie ; cela signifie que l'évolution du nombre d'emplois du pôle a tendance à être déterminée par l'évolution des activités industrielles.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	1,0														
2	0,2	1,0													
3	0,6	0,1	1,0												
4	-0,6	-0,1	-0,9	1,0											
5	0,0	-0,1	-0,1	-0,3	1,0										
6	0,7	0,1	0,9	-0,8	-0,2	1,0									
7	0,2	0,1	0,8	-0,8	0,1	0,5	1,0								
8	-0,2	0,0	-0,1	0,0	0,3	-0,2	0,1	1,0							
9	-0,3	-0,1	-0,2	0,2	0,2	-0,4	0,1	0,9	1,0						
10	0,2	0,2	0,2	-0,2	0,1	0,3	0,0	0,3	-0,2	1,0					
11	-0,2	0,1	-0,3	0,2	0,0	-0,3	-0,2	0,9	0,9	0,1	1,0				
12	-0,2	-0,4	-0,1	-0,1	0,4	-0,3	0,4	0,4	0,6	-0,5	0,1	1,0			
13	0,1	0,3	-0,1	0,1	0,0	0,0	-0,3	0,3	-0,1	0,7	0,3	-0,6	1,0		
14	0,2	-0,1	0,4	-0,5	0,2	0,4	0,4	0,1	-0,2	0,6	-0,2	0,0	-0,1	1,0	
15	-0,6	-0,2	-0,8	0,9	-0,4	-0,7	-0,7	-0,1	0,0	-0,2	0,1	-0,1	0,1	-0,4	1,0

Annexes sur la typologie des pôles d'emplois (suite)

Tableau des valeurs propres

Les deux premiers axes factoriels expliquent plus de la moitié de la dispersion du nuage d'individus (c'est-à-dire des différences entre pôles selon les variables retenues). Avec un troisième axe, 73 % de la dispersion peut être représentée. Avec le quatrième axe, nous dépassons 80 % de la dispersion.

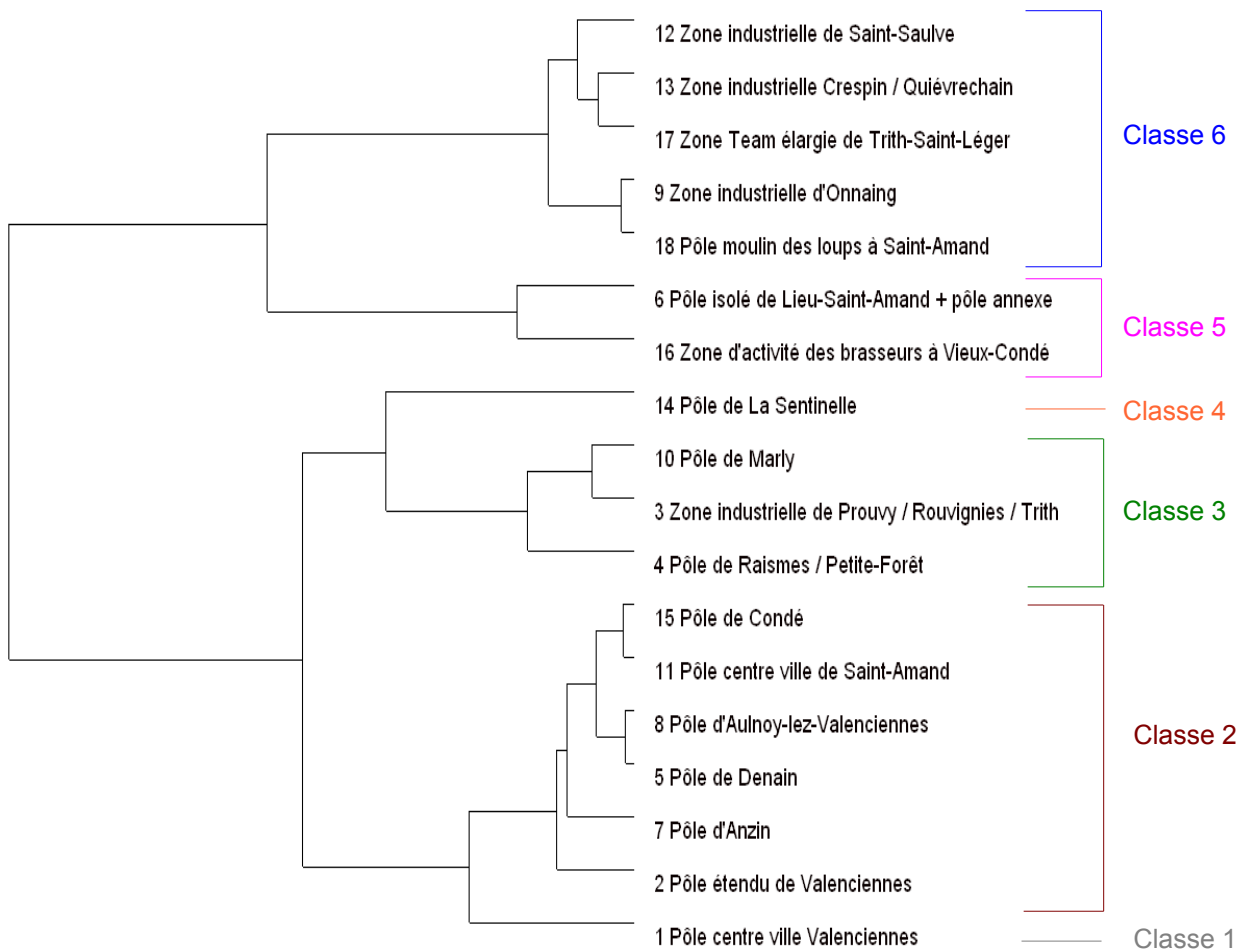
Numéro	Valeur propre	Pourcentage	Pourcentage cumulé
1	5,2	34,5	34,5
2	3,2	21,0	55,5
3	2,6	17,6	73,1
4	1,4	9,4	82,5
5	1,0	6,8	89,3
6	0,7	5,0	94,3
7	0,4	2,9	97,2
8	0,3	1,7	98,9
9	0,1	0,6	99,6
10	0,1	0,4	100,0
11	0,0	0,0	100,0
12	0,0	0,0	100,0
13	0,0	0,0	100,0
14	0,0	0,0	100,0
15	0,0	0,0	100,0

Tableau des valeurs propres

Annexes sur la typologie des pôles d'emplois (suite)

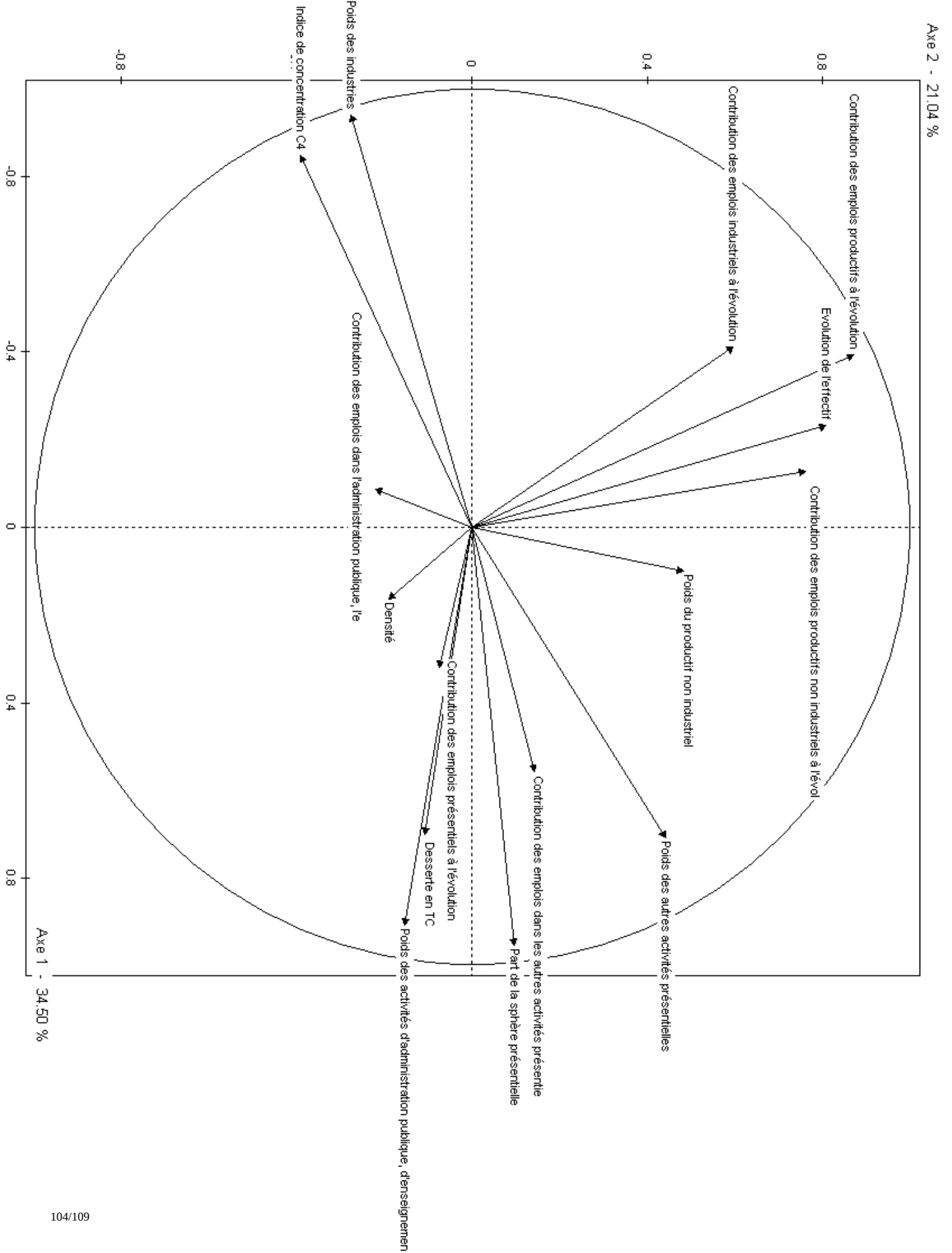
Arbre de la CAH

La classification optimale découpe les pôles en six groupes.

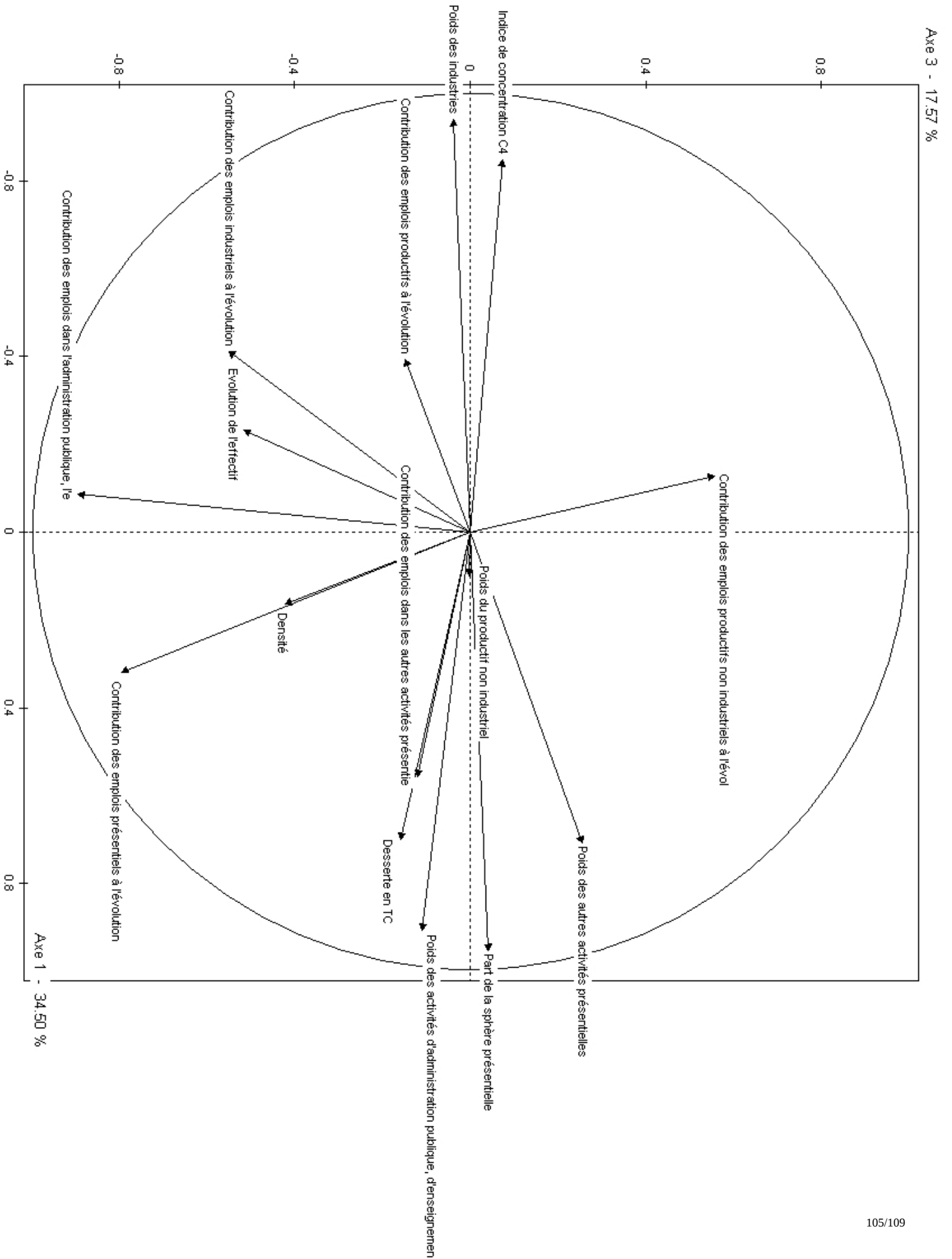


Arbre de la classification ascendante hiérarchique

Cercle de corrélation sur les deux premiers axes



Cercle de corrélation sur les axes 1 et 3

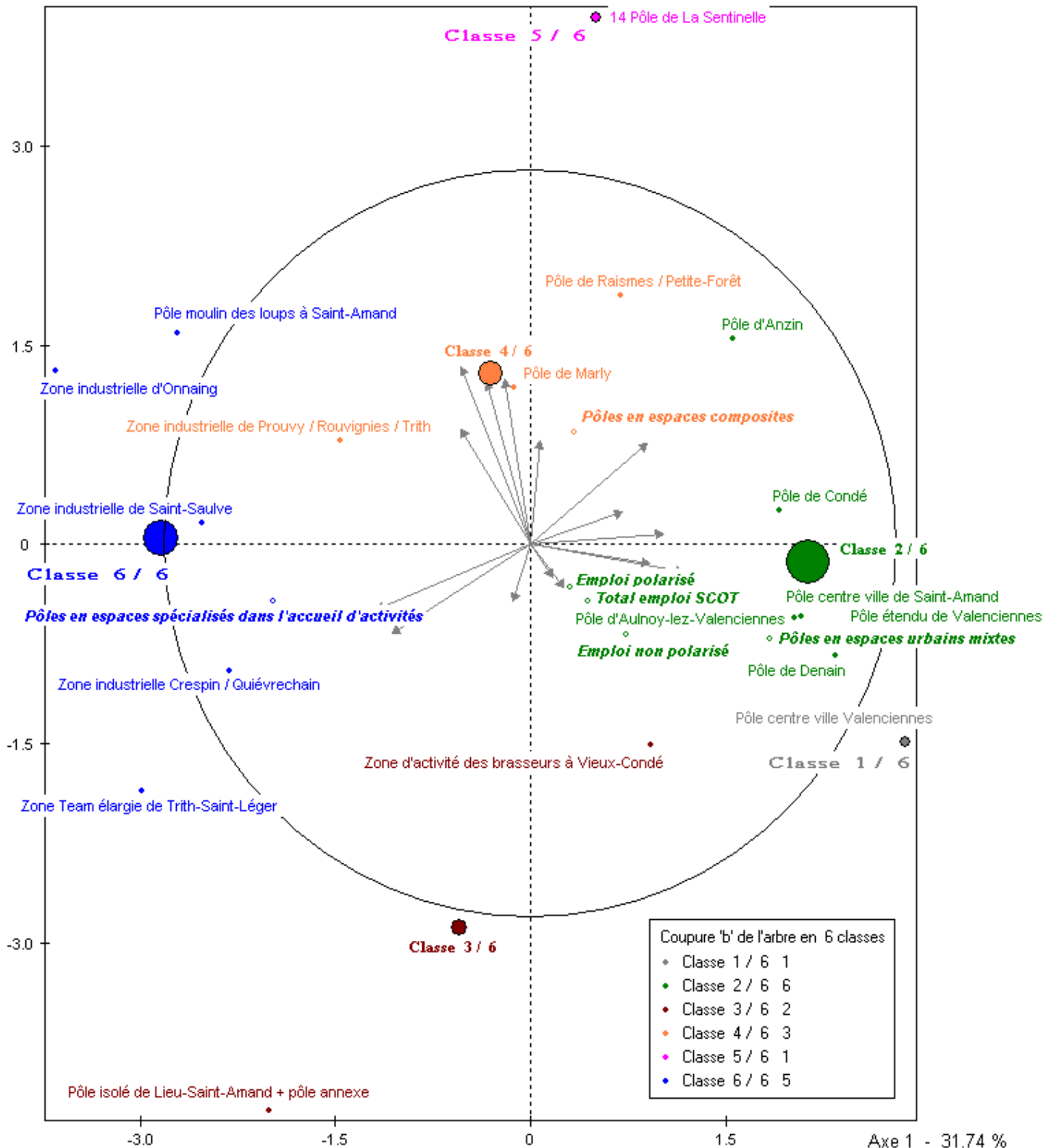


Annexes sur la typologie des pôles d'emplois (suite)

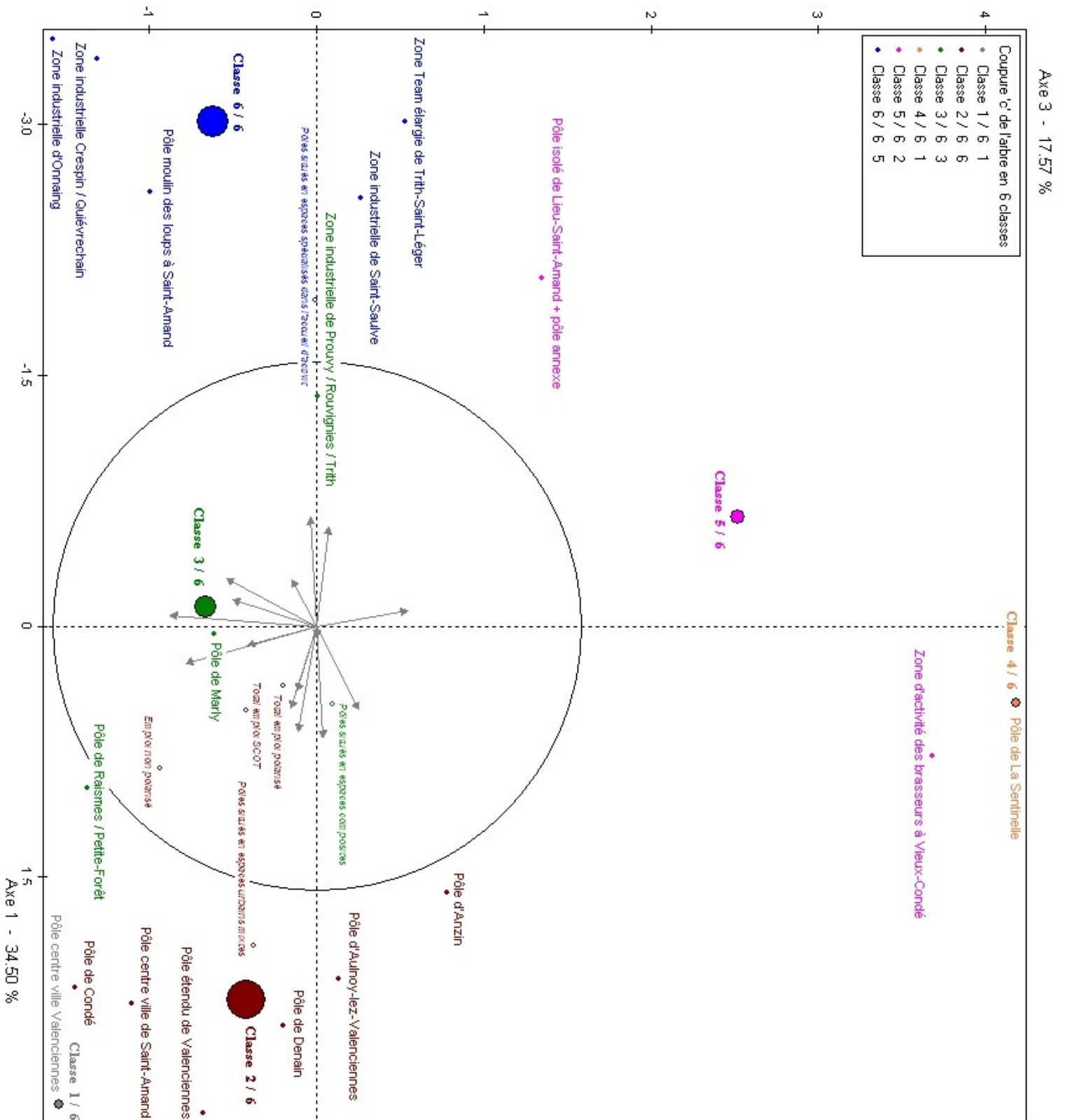
Projection des pôles

Projection des pôles sur les axes 1 et 2

Axe 2 - 21.03 %

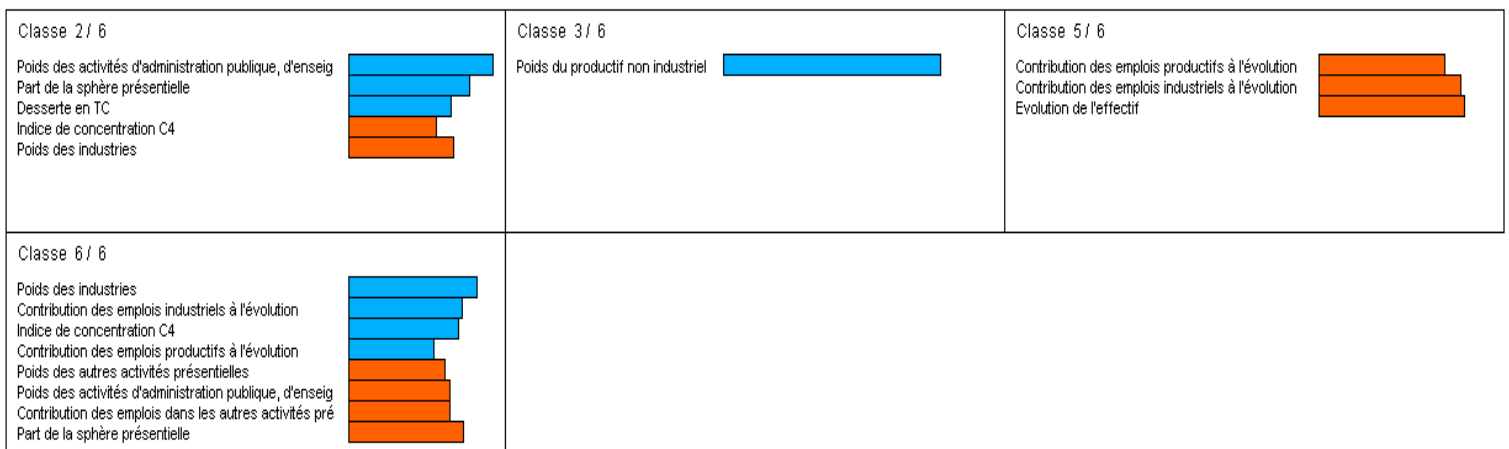


Projection des pôles sur les axes 1 et 3



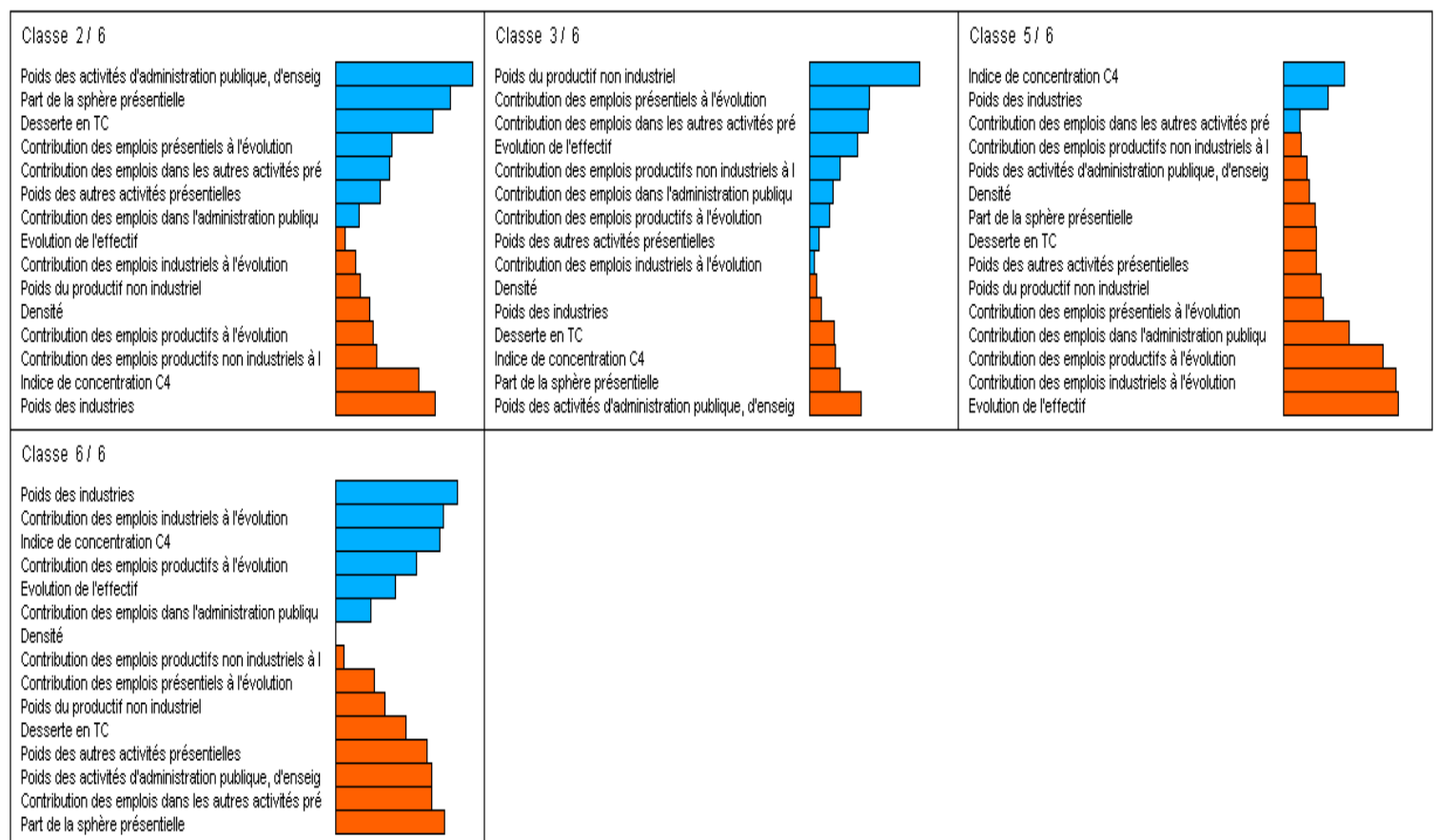
Annexes sur la typologie des pôles d'emplois (suite)

Graphiques d'aide à l'interprétation des 6 types de pôles



Les variables les plus caractéristiques pour chaque classe³⁰

(en bleu les valeurs élevées en moyenne et en rouge les valeurs faibles en moyenne)



Valeurs test pour chaque classe

(en bleu les valeurs élevées en moyenne et en rouge les valeurs faibles en moyenne)

³⁰ Les classes 1 et 4 ne sont pas représentées, car elles ne regroupent qu'un pôle (respectivement le 1 et le 14). Les caractéristiques des pôles de ces types sont donc les mêmes que celles du pôle qui les compose.



Présent
pour
l'avenir



FRANCE
Certifié ISO 9001 : 2008
N° 200108301



Réseau
Scientifique et Technique
de l'Équipement



Siège

2, rue de Bruxelles,
B.P. 275
59019 Lille Cedex
Tél. 03 20 49 60 00
Fax 03 20 53 15 25



Site de Haubourdin

42 bis, rue Marais
Sequedin - B.P. 10099
59482 Haubourdin Cedex
Tél. 03 20 48 49 49
Fax 03 20 50 55 09



Site de Saint-Quentin

151, rue de Paris
02100 Saint-Quentin
Tél. 03 23 06 18 00
Fax 03 23 64 11 22



**Centre Régional
d'Information et de
Coordination Routières**

61, avenue du Lieutenant Colpin
B.P. 20092
59652 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. 03 20 19 33 66
Fax 03 20 19 33 99
Renseignements routiers
Tél. 0800 100 200

Mél : cete-nord-picardie@developpement-durable.gouv.fr
www.cete-nord-picardie.developpement-durable.gouv.fr

